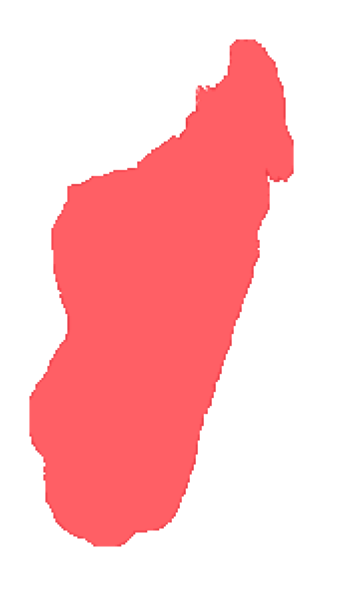
Bibliothèque malgache / 23

Gallieni

# Lettres de Madagascar

1896-1905



GALLIENI

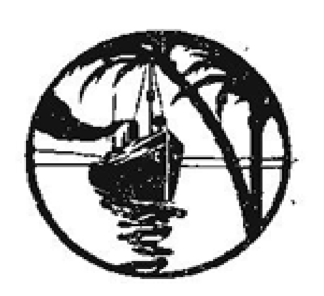
---

# LETTRES

DE

# MADAGASCAR

1896-1905



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS

GÉOGRAPHIQUES, MARITIMES ET COLONIALES

184, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VI[e])

—

1928



# MARÉCHAL GALLIENI

## LETTRES DE MADAGASCAR
## 1896-1905

Il n'y a relativement pas très longtemps que l'opinion publique, en France, s'intéresse aux colonies comme à un objet d'intérêt primordial. Certains ne craignent pas d'avancer qu'elle n'a commencé à les considérer comme telles que depuis la dernière guerre, pendant laquelle leur concours à la défense et au ravitaillement de nos foyers lui a donné la sensation matérielle de leur utilité pratique. C'est sans doute aller trop loin. Ce qui est certain, c'est qu'une évolution s'est accomplie : le point de départ en fut l'indifférence, voire même des préventions encore très communes au début des entreprises coloniales de la troisième République, le stade suivant, un plus juste sentiment de la valeur des possessions d'outre-mer, et le terme, leur assimilation à un élément essentiel du patrimoine national.

À cette évolution s'étaient donné pour tâche d'aider, et de suppléer en attendant qu'elle se fût produite, des Français, dont le nombre, d'abord et longtemps faible, s'augmenta progressivement. Le monde colonial français, il y a une trentaine d'années, était encore quelque chose de restreint et d'assez original. On y voyait se coudoyer et, chose plus rare, se tenir les coudes, des hommes divers par l'origine, la formation, la profession et l'âge, réunis par cette conviction commune, que la France avait besoin d'une politique coloniale. Plusieurs, qui n'en étaient pas moins différents pour cela, s'étaient connus, ou retrouvés, ou succédés sur les bancs du Parlement, où ils avaient siégé, les uns longtemps, les autres peu de temps : ainsi Eugène Étienne, le prince Auguste d'Arenberg, J. Charles-Roux, Edouard Aynard, Jules Siegfried, Eugène-Melchior de Vogüé,

Paul Deschanel, Lanessan, Le Myre de Vilers, Guillain, André Lebon, Joseph Chailley, Jonnart, Paul Doumer, Gabriel Hanotaux. Mais simple accident dans la vie des uns, tandis que l'existence des autres s'y écoulait en majeure partie, le Parlement n'était pas ce qui les rapprochait : c'était « l'idée coloniale », et il ne fallait pas moins qu'elle pour rassembler en faisceau des personnalités si dissemblables. Aussi bien d'autres, qui faisaient campagne dans les mêmes rangs et qui en achevaient la bigarrure, n'avaient-ils pas entre eux ou avec les premiers l'artificielle analogie parlementaire ; c'étaient un financier comme E. Mercet, président du Comptoir d'escompte de Paris, un savant comme Alfred Grandidier, membre de l'Académie des Sciences, un économiste comme Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, un géographe comme Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, des publicistes comme H. Percher (Harry Alis), Auguste Terrier, Robert de Caix, des explorateurs comme Brazza, le prince Henri d'Orléans, le colonel Monteil, E. Gentil, Foureau, Lamy, Marchand, Binger, de grands commerçants, présidents de chambres de commerce, comme celles de Lyon et de Marseille, les présidents ou secrétaires généraux de quelques sociétés de géographie, les chefs de diverses compagnies de navigation et maisons de commission de Marseille, de Bordeaux et du Havre, les représentants en France du commerce colonial qui était encore loin du développement qu'il a pris depuis. Peu importait aux uns et aux autres vers quel point cardinal de l'horizon politique ils s'orientaient à l'intérieur, pourvu qu'à l'extérieur ils fussent fervents de la plus grande France. Deux associations principales les groupaient, qui groupent encore les survivants d'entre eux ou les continuateurs des disparus : le Comité de l'Afrique française, présidé par le prince Auguste d'Arenberg, ensuite par Ch. Jonnart, aujourd'hui par M. A. Lebrun ; l'Union coloniale française, présidée par Mercet, que J. Charles-Roux a remplacé et dont M. François-Marsal qui a récemment succédé à M. Le Cesne, dirige maintenant la destinée. Les adhérents des deux associations se confondaient souvent. Par des méthodes propres à chacune, qui leur évitaient de

faire double emploi, elles se prêtaient main-forte, en se partageant la besogne, pour défendre la « cause coloniale », propager « l'idée coloniale », servir les intérêts des colonies et pays de protectorat, aider à les mettre en valeur, veiller à la poursuite et à la continuité de la politique par laquelle s'édifiait et se complétait notre empire d'outre-mer. Leur activité s'exerçait sous les formes les plus variées : publication de revues et de bulletins, organisation de cours et de conférences, collaboration aux expositions coloniales, démarches auprès des pouvoirs publics et des commissions parlementaires, appui aux gouverneurs de nos colonies pour l'élaboration des réformes administratives, l'exécution des grands travaux, l'émission des emprunts, intervention auprès d'eux pour attirer leur attention sur quelque amélioration à réaliser, étude des problèmes posés par la colonisation, par l'exploitation des richesses de nos colonies, encouragement aux recherches scientifiques dirigées sur notre domaine colonial, diffusion des résultats obtenus par les voyages d'exploration, des succès remportés par les expéditions militaires, des mérites acquis par nos coloniaux, officiers ou civils, propagande en faveur des nouvelles occupations jugées nécessaires.

Avec les hommes qui, dans la métropole, se consacraient bénévolement à ces soins, ceux qui faisaient œuvre coloniale en Afrique ou en Asie étaient promptement entrés en rapports. Civils ou militaires, les gouverneurs généraux de nos grandes colonies, voire de l'Algérie, et les résidents généraux des pays placés sous notre protectorat se hâtaient d'utiliser un concours dont ils avaient eu vite fait de comprendre l'avantage pour eux-mêmes. Beaucoup se faisaient inscrire, quand ils n'en faisaient pas partie avant d'avoir reçu leur mission, au comité de l'Afrique française, à celui qui se fonda ensuite pour l'Asie française, à l'Union coloniale, à la Société de géographie. Ils s'y montraient pendant leurs congés. Ainsi firent, pour n'en citer qu'un petit nombre, Paul Revoil, René Millet, Merlaux-Ponty, Roume, parmi les civils, Gallieni et le maréchal Lyautey, parmi les militaires. Ils ne dédaignaient pas, quand les appelait en

France la nécessité de prendre quelque repos ou celle de faire progresser une affaire intéressant le territoire qu'ils gouvernaient, de venir s'entretenir avec les collaborateurs volontaires qu'ils savaient trouver dans l'entresol de la rue Cassette, où ont encore leur siège les comités de l'Afrique et de l'Asie françaises, dans l'hôtel au fond de la cour, rue de la Chaussée-d'Antin, où l'Union coloniale avait alors son domicile, au boulevard Saint-Germain, dans la riche bibliothèque ou dans la salle des séances de la Société de géographie. Leur passage à Paris, comme aussi le retour des explorateurs qui s'étaient illustrés par un voyage remarquable, fournissaient généralement l'occasion de quelque congrès ou séance solennelle, qui servait à attirer l'attention du grand public. De la sorte des relations et des correspondances s'établirent, des amitiés se nouèrent, dont certaines ne furent rompues que par la mort et dont bénéficièrent, dans des fonctions lourdes de responsabilités et de difficultés, la carrière et l'œuvre de grands serviteurs du pays. Car les dirigeants des groupements coloniaux, quand ils avaient discerné la valeur d'un officier ou d'un administrateur, se faisaient un devoir de mettre leur influence à son service.

Or leur influence, qui ne fut jamais négligeable, s'accrut par l'usage même qu'ils en firent, par leur persévérance et leur ardeur à l'exercer. Une sorte de collaboration, dont la tradition ne s'est pas perdue, prit naissance entre eux et le ministère des Colonies, voire celui des Affaires étrangères, voire tout autre Département ministériel ayant voix au chapitre dans une affaire où était en jeu un intérêt colonial. Cette collaboration était aisée quand, par les hasards de la politique, le titulaire de quelque portefeuille venait à être choisi dans leurs rangs mêmes, ainsi qu'il advint pour un Lebon ou un Guillain aux Colonies, un Hanotaux au Quai-d'Orsay, un Lanessan à la Marine, un Jonnart aux Travaux publics ou aux Affaires étrangères, un Doumergue au Commerce, un Étienne à la Guerre, un Doumer aux Finances. Même quand tel n'était pas le cas, il arrivait pourtant que des relations d'amitié unissaient certains d'entre eux à d'éminents membres du Gouvernement, comme Delcassé par

exemple, qui avait débuté au pouvoir en qualité de sous-secrétaire d'État des Colonies, à l'époque où les colonies ne ressortissaient encore qu'à un sous-secrétariat de la Marine. En aucun cas d'ailleurs, les moyens de se faire entendre directement des ministres ne faisaient défaut à des hommes dont beaucoup occupaient de hautes situations qui les associaient à la vie publique, et plusieurs appartenaient toujours aux assemblées parlementaires, où ils étaient écoutés. Enfin les bureaux des administrations d'État s'ouvraient aussi devant eux, quand ils s'y trouvaient en communauté d'idées avec de hauts fonctionnaires, tel à la direction d'Afrique du ministère des Colonies, Binger, qui était des leurs. Mais, d'autres fois, les portes ne leur en étaient pas faciles à franchir et il leur fallait beaucoup de patience pour obtenir qu'elles s'entr'ouvrissent. Maint fonctionnaire, dont le devoir pouvait être de prendre en considération d'autres intérêts, notamment des intérêts internationaux, financiers ou économiques, se tenait en garde, sinon en méfiance, contre des visiteurs, qui, pleins de leur sujet, étaient impatients de solutions positives. Pourtant au fur et à mesure des progrès de l'idée coloniale en France, les administrations publiques se trouvèrent, à peu de chose près, à l'unisson des groupements coloniaux, au point que les noms de chefs d'emplois, directeurs, ambassadeurs et autres grandes personnalités apparurent en bonne place sur les listes des comités et de l'Union. Ainsi finirent par pénétrer jusqu'à des services, qui sont à la fois organes d'exécution et conservatoires de la tradition politique, les vœux en faveur desquels les associations coloniales s'efforçaient d'obtenir l'adhésion du Gouvernement et la sympathie du public. On doit reconnaître que ces associations prirent, par leur action et souvent leur initiative, une part importante aux entreprises que le Gouvernement, tantôt par des négociations diplomatiques, tantôt par des expéditions militaires, tantôt simultanément par les deux méthodes, eut le mérite de mener à bien sur la côte occidentale d'Afrique, au Dahomey, au Soudan, en Mauritanie, en Afrique équatoriale, à Madagascar, en Indo-Chine, au Maroc. Non moindre est la part qui leur revient dans

les progrès matériels réalisés aux colonies, vers lesquelles elles ont puissamment contribué à diriger l'attention, les compétences, les capitaux et les colons, et dont les intérêts de tous ordres, économiques et politiques, ont trouvé en elles d'infatigables défenseurs.

Lorsque les intérêts d'une colonie, ou d'une action extérieure destinée à nous en procurer une, paraissaient l'exiger, un comité spécial était formé, qui prenait la place, soit d'une association, soit d'une autre. Ainsi pour le Maroc, avant l'établissement de notre protectorat sur ce pays. Ainsi pour Madagascar, aussitôt après la conquête. L'expédition de Madagascar, encore que bien conduite, n'avait pas contribué à faire une bonne presse à notre nouvelle colonie, en raison des pertes subies par le corps expéditionnaire, du fait de maladies imputables au climat. En outre, la grande île, par les proportions mêmes qui la font couramment désigner d'un nom aussi justifié, offrait de particulières difficultés d'occupation, d'administration et d'exploration, encore accrues par le relief de son sol, par l'état plus que rudimentaire des moyens de communication ou de correspondance et par les lacunes existant dans les notions géographiques. Enfin, une fois achevée l'expédition proprement dite, l'œuvre politique et administrative avait débuté dans de mauvaises conditions ; l'entreprise était, pour ainsi dire, mal partie et une insurrection, qui était allée se généralisant, avait éclaté contre la puissance protectrice – le régime institué était en effet celui du protectorat. Telles sont les raisons qui, faisant à Madagascar une réputation douteuse au lendemain de la conquête, et attirant sur cette possession de grand avenir une certaine impopularité, avaient déterminé la création, sous l'égide de l'Union coloniale, d'un Comité de Madagascar, dont la présidence fut assumée par Alfred Grandidier.

Explorateur de Madagascar à une époque où l'intérieur en était encore extrêmement peu ou mal connu, Alfred Grandidier avait ensuite employé des années de patientes recherches à la publication de l'*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar* et ses savants travaux lui avaient ouvert les portes

de l'Académie des Sciences. Il était, non seulement en France, mais dans le monde entier, la principale autorité scientifique pour tout ce qui touchait à Madagascar. Il joignait à ce titre une connaissance pratique du pays, qu'il avait acquise par ses voyages et pour laquelle personne n'était en état de rivaliser avec lui. Après quelques années de présidence du comité fondé sur son initiative, il s'en dessaisit en faveur de J. Charles-Roux, afin d'avoir plus de temps à consacrer à la publication des *Ouvrages anciens concernant Madagascar*, à laquelle ils avaient décidé de procéder ensemble. Député de Marseille de 1889 à 1898, rapporteur du budget du ministère des Colonies, J. Charles-Roux prenait une part active au mouvement colonial pour lequel il se passionnait. Il avait fortement poussé à l'expédition du Dahomey en 1892 et, deux ans plus tard, prêté à G. Hanotaux un concours utile pour faire décider celle de Madagascar. Bientôt après, il allait succéder à E. Mercet comme président de l'Union coloniale, et sorti du Parlement, être choisi comme commissaire général de l'exposition coloniale de 1900. Il suivait de près l'activité du comité de l'Afrique française, auquel il avait adhéré des premiers. À l'Union coloniale, une collaboration qui se prolongea pendant un quart de siècle l'unissait à Joseph Chailley, promoteur et cheville ouvrière de cette association. Joseph Chailley, à qui les colonies sont redevables de services hors de pair, était déjà, par sa compétence, son expérience pratique et son talent, un des meilleurs artisans de l'œuvre, où la troisième République cherchait avec raison les bases d'une nouvelle grandeur pour la France. Telle est l'origine des relations et de la correspondance que tous trois, Alfred Grandidier, J. Charles-Roux et Joseph Chailley, nouèrent avec Gallieni, qui, revenant du Tonkin, fut désigné en 1896 pour le gouvernement général de Madagascar et dépendances ainsi que pour le commandement en chef du corps d'occupation[1].

[1] L'initiative de cette désignation était due à M. André Lebon, alors ministre des Colonies.

Gallieni fut un homme admirable, dont la figure ne peut s'effacer du souvenir des privilégiés qui ont eu la fortune de le connaître, ou seulement de l'approcher d'une manière fugitive. Son physique n'était pas tout à fait celui d'un militaire du type courant. En le voyant, on avait la sensation de se trouver en présence de quelqu'un qu'on aurait hésité à cataloguer dans une catégorie déterminée. Ses traits rappelaient ceux du général Faidherbe, ou du moins ceux que la gravure et les portraits donnent à Faidherbe, qui, lui non plus, n'eut pas le type classique du général de son temps. Il semblait que la tête de Gallieni, avec ses cheveux courts, ses sourcils touffus, ses yeux dont le regard pénétrant s'abritait derrière ses lorgnons, ses moustaches en broussailles, aurait pu tout aussi bien reposer sur les épaules d'un savant, par exemple, ou du créateur de quelque entreprise industrielle. Mais en tout cas apparaissait-elle d'emblée, cette tête étrangement expressive, comme l'enveloppe d'un esprit original et puissant. De toute la personne de Gallieni se dégageait une impression de force calme, d'énergie réglée, de résolution, de ténacité, de réflexion, d'équilibre et d'autorité. Sa froideur, si l'on admet qu'être froid est être peu démonstratif, n'empêchait pas qu'on ne discernât bientôt en lui une riche, noble et généreuse nature, sans rudesse de caractère, ni sécheresse de cœur. Toute une carrière de campagnes dans la brousse, au Soudan et au Tonkin, avait développé en lui l'habitude du commandement, le sens des responsabilités et ce ressort de volonté, que fortifie l'entraînement aux décisions promptes, telles qu'en exigent les situations critiques. Ses états de services auraient déjà pu et même dû le rendre célèbre, avant le moment où vint le surprendre une désignation, inattendue de lui, pour Madagascar. Pourtant il n'était encore connu que dans un cercle assez restreint.

La correspondance que nous publions permettra de le suivre pendant le gouvernement général et le commandement militaire, qui l'ont fait arriver à la grande notoriété. Elle montrera l'ampleur et la variété de sa tâche, la nature des travaux qui ont occupé son activité, la méthode qu'il y a apportée. Sous les affai-

res dont elle traite, elle montrera aussi l'homme qui les traitait. Enfin, à une époque où beaucoup plus de gens qu'autrefois parlent de colonies, mais beaucoup moins aussi savent ce dont ils parlent, elle apprendra en quoi consiste le rôle du gouverneur d'une colonie naissante.

F. CHARLES-ROUX ET G. GRANDIDIER.

Parti de Paris sans avoir eu le temps de se présenter chez Alfred Grandidier, Gallieni lui écrit, du paquebot qui l'emporte vers Madagascar, une lettre où il se montre conscient des difficultés qui l'attendent et perplexe sur la possibilité de les résoudre :

Port-Saïd, 15 août 1896.

Monsieur,

Vous m'excuserez de n'être pas allé vous voir avant mon départ pour Madagascar.

J'ai été désigné si subitement, au moment où je venais à peine de rentrer d'une longue campagne de 4 ans au Tonkin, que j'ai eu à peine le temps de faire mes préparatifs les plus urgents pour ma nouvelle mission et ensuite d'aller passer quelques jours avec ma famille, attristée par une nouvelle séparation. Mon séjour à Paris a donc été trop court et c'est cette raison qui m'a empêché, à mon grand regret, d'aller vous voir. Je sais la profonde connaissance que vous avez de notre grande île africaine. J'ai lu un grand nombre de vos écrits sur Madagascar. Mais j'aurai voulu néanmoins vous demander vos précieux conseils pour me guider dans la tâche qui vient de m'être confiée, sans que je l'ai ambitionnée ou réclamée. J'ignore tout de Madagascar et, si je pars avec le désir de me consacrer entièrement à ma nouvelle mission, je reste cependant inquiet sur les résultats qu'il me semble possible d'obtenir.

Je me permettrai, dès que je me serai mis au courant de la situation dans la grande île, de vous écrire, si vous voulez bien le permettre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond et entier dévouement.

GALLIENI.

Cette lettre s'est croisée avec une d'Alfred Grandidier, qui se mettait à la disposition de Gallieni pour l'aider de loin. Quand Gallieni y répond, il y a environ deux mois qu'il a débarqué à Madagascar et moins de trois semaines qu'il a pris en mains le gouvernement de la grande île. Mais ce court délai a suffi pour qu'au contact direct des difficultés, sa confiance se soit déjà affermie, qu'il voie plus clair dans l'avenir et se sente meilleur espoir. La situation dans laquelle il a trouvé Madagascar est pourtant déplorable : l'insurrection est générale ; des bandes d'indigènes armés, moitiés insurgés, moitié brigands, appelés Fahavalo dans l'idiome malgache, parcourent le pays, tyrannisant les villages. Gallieni, d'une part, sévit contre les complicités que le soulèvement rencontre jusque dans le gouvernement indigène, d'autre part, applique à l'occupation et à la pacification du territoire la méthode qui lui a déjà réussi au Tonkin et qui fera merveille à Madagascar : celle de « la tache d'huile ».

Tananarive, 25 octobre 1896.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre. J'ai besoin, pour faire face à ma rude tâche, de l'encouragement de ceux qui, comme vous, connaissent si bien Madagascar et les difficultés de la situation actuelle. Comme je vous le disais précédemment, arrivant dans un pays qui m'était inconnu, au milieu de circonstances des plus critiques, j'ai commencé par être effrayé et par douter réellement que l'on pût tout remettre en place. Aujourd'hui, depuis 20 jours que j'ai pris la direction des affaires et que j'ai commencé à me rendre compte sur place de la situation, j'ai meilleur espoir et je pense que je parviendrai à nous sortir de la mauvaise passe où nous sommes. Mais nous ne pouvons espérer obtenir ce résultat en quelques jours, par suite des grosses fautes commises et de l'anarchie réellement extraordinaire, que j'ai trouvée partout ici.

Les journaux vous mettront peut-être au courant des premières mesures que j'ai prises. L'Imerina a été divisée en centres militaires correspondant autant que possible aux districts indigènes ; à la tête de chacun d'eux se trouve un officier supérieur, ayant tous les pouvoirs, civils et militaires, secondé par les

autorités hovas, placées sous ses ordres. Pour contenir l'insurrection, une première ligne de postes a été établie à 15 kilomètres environ autour de Tananarive. À son abri, on s'occupe en ce moment d'organiser le pays, à l'intérieur de ce cercle, en rappelant les habitants, en leur faisant reconstruire leurs villages brûlés et reprendre leurs cultures, en s'efforçant en un mot de mettre cette région à l'abri des nouvelles tentatives des insurgés. Cela fait, nos postes se porteront en avant, de manière à élargir la zone pacifiée et à ne mettre une jambe en l'air que lorsque l'autre est bien assise. On arrivera ainsi peu à peu aux limites de l'Imerina. Même programme est adopté pour le Betsileo, avec Fianarantsoa comme centre. Ce système vaut mieux que celui des colonnes mobiles poussées au loin qui avaient peu d'effet contre un ennemi aussi insaisissable que les Fahavalo. Dès qu'elles rentraient, ceux-ci revenaient sur leurs talons et massacraient les habitants.

En même temps, j'ai montré au Gouvernement malgache qu'il fallait qu'il change son attitude. J'ai conservé la reine, parce que Ranavalona a sur les populations un réel prestige, que je compte utiliser. Mais j'ai prié le premier ministre de donner sa démission et j'ai traduit devant le conseil de guerre Rainandriamanpandry, ministre de l'Intérieur, et le prince Ratsimanga, oncle de la reine, contre lesquels il existait des preuves de culpabilité suffisantes ; ils ont été condamnés à mort et fusillés le 15 octobre. De plus, j'ai exilé à Sainte-Marie la princesse Ramasindrasana, tante de la reine. Les biens de tous ces personnages ont été confisqués. Enfin, tous les officiers, cadets de la reine, ont été envoyés dans les campagnes environnantes avec mission de rappeler les habitants, sous peine d'être rendus responsables, eux et leurs familles, des nouveaux troubles autour de Tananarive.

Déjà, ces mesures ont semblé produire quelque effet, car je sens une accalmie depuis 8 jours, au moins autour de Tananarive.

Sur notre ligne de ravitaillement, il a fallu accumuler les postes et malgré cela, nos convois sont encore souvent inquiétés

dans la région des forêts, entre Ankeramadinika et Beforona. Nous n'aurons la sécurité complète sur cette route que lorsque nous nous serons adossés au Nord dans la vallée du Mangoro, ce que l'on est en train de faire.

En dehors de l'Imerina, les instructions aux résidents et officiers sont différentes. Elles se résument en ceci : détruire l'hégémonie hova en constituant avec chaque peuplade un état séparé, administré par un chef nommé par nous et contrôlé par nous. Je ne puis pas dire quels sont les résultats de cette nouvelle orientation politique, mais je ne doute pas qu'ils ne soient bons, à en juger par ce que j'ai vu et obtenu déjà par ce système au Tonkin et au Soudan.

Telles sont les premières mesures prises et sur lesquelles je n'ai pas le temps de m'étendre plus longtemps. Par exemple, je ne me préoccupe, ni des textes, ni des règlements. Je vais droit à mon but général : ramener la paix ; franciser l'île et donner le plus grand appui possible à la colonisation française. Si je ne suis pas approuvé, je rentrerai ; mais, j'estime qu'avec la situation actuelle, je ne peux être bridé par des formalités qui gênent et arrêtent tout. Si je ne suis pas libre, j'aime mieux passer la main à un autre. Je ne sais combien de temps on me laissera ici, mais, je crois que, si on me laisse faire, la situation sera redevenue bonne d'ici un an ou deux.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Grandidier, l'assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

On le laissera là-bas et, Dieu merci, on le laissera faire, au moins jusqu'à ce que la situation soit redevenue bonne, ce qui se produira, grâce à lui, dans le délai qu'il avait prévu. Avant que les armes soient tombées des mains des insurgés le danger est trop pressant pour que qui que ce soit de responsable, en France, lui cherche noise à propos des libertés qu'il peut prendre avec « les textes et les règlements » : une matière dans laquelle son robuste bon sens et son esprit pratique se sont toujours refusés à voir une entrave à son action pour le bien public. Sans fétichisme du texte administratif codifié, il est aussi sans préjugé contre l'initiative privée,

avec laquelle il ne craint pas, loin de là, la collaboration. Encore en pleine période d'opérations militaires, il tend la perche, pour ainsi dire, au Comité de Madagascar, afin d'en faire l'auxiliaire en France de sa besogne civile.

Tananarive, 3 novembre 1896.

Après avoir remercié pour l'envoi des bulletins du Comité de Madagascar, demandé ceux de l'année 1895 et envoyé d'avance sa cotisation personnelle d'adhérent pour 1897 :

« Je saisis cette occasion, écrit Gallieni à J. Charles-Roux, pour vous prier de vouloir bien prévenir le Comité que je me tiendrai entièrement à sa disposition pendant que j'exercerai les fonctions de résident général et de commandant du corps d'occupation à Madagascar. Mon concours absolu est acquis d'avance à ceux de nos compatriotes que vous voudrez bien me recommander et je m'empresserai de mettre à l'étude les questions que vous m'indiquerez. »

Mettre à l'étude des questions indiquées par des « pékins », et qui plus est, des « pékins » sans autre mandat que celui qu'ils se sont donné à eux-mêmes ! Voilà certes un général qui n'est pas banal. Pendant toute sa carrière coloniale, Gallieni alliera ainsi l'absence de préventions contre « ce qui n'est pas officiel » à l'indépendance envers tout le monde, sans en excepter les autorités officielles. Car, toujours prêt à examiner une suggestion, même émanant de simples particuliers, il sait, en même temps anticiper sur toute espèce d'instructions pour agir, sous sa responsabilité propre, dans des cas où maint autre aurait commencé par demander une autorisation. C'est ainsi qu'il a embarqué la reine Ranavalona, après l'avoir, – qu'on nous passe ce jeu de mot, – « débarquée ». Cet acte d'autorité, par lequel un changement a été opéré dans le régime même de Madagascar et l'administration directe substituée au protectorat, cet acte est accompli quand il écrit à Alfred Grandidier, d'un croiseur à bord duquel il a entrepris la tournée des côtes de la grande île.

À bord du « Lapérouse », 23 mai 1897.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je suis bien en retard avec vous et même aujourd'hui, malgré le grand désir que j'ai de vous entretenir longuement, je suis forcé de m'en tenir à ces quelques lignes. La situation continue à s'améliorer dans la grande île ; mais ma besogne est toujours aussi accablante. Je ne trouverai le repos et la vraie tranquillité que le jour où je prendrai le paquebot pour rentrer en France. Je me hâte justement dans ma besogne pour me permettre d'avancer nos affaires aussi rapidement que possible et pouvoir demander, sous peu de mois, à transmettre la direction de la colonie au successeur qui me sera désigné.

J'ai pu laisser l'Imerina et les régions centrales de l'île en assez bonne situation pour m'éloigner sans crainte pendant quelque temps. Je visite en ce moment nos côtes ouest : Maintirano, Morondava, etc. Nous pénétrons en même temps dans les pays Sakalaves par l'intérieur. Nos postes avancés d'Ankavandra, etc., vont bientôt donner la main à ceux de la mer.

Vous pensez bien que j'utiliserai les Hovas pour ce mouvement d'expansion dans toute l'île. Si je ne veux plus leur laisser jouer, jusqu'à nouvel ordre, de rôle politique en dehors de l'Imerina, je les emploierai comme commerçants, instituteurs, artisans, etc.

En résumé, je trouve que nos affaires vont aussi bien que possible. Le départ de la reine a été l'une des causes principales de l'amélioration que nous constatons tous les jours.

Je n'ai pas perdu de vue votre demande au sujet des ouvrages de Rainandriamanpandry[1]. Déjà, M. E.-F. Gautier[2], m'a écrit à ce sujet.

---

[1] Auteur d'un ouvrage en malgache : *Histoire et coutumes des Ancêtres.*

[2] Auteur de nombreux travaux sur Madagascar, M. E.-F. Gautier était Directeur de l'enseignement. – Il s'est depuis consacré à l'exploration et à l'étude scientifique du Sahara ; actuellement professeur

Je vous prie de m'excuser encore pour le retard mis à répondre à vos aimables lettres et de croire toujours à mon entier dévouement.

GALLIENI.

Huit mois environ après qu'il a mis le pied sur la terre malgache, l'occupation et la pacification ont donc fait assez de progrès pour que Gallieni puisse s'éloigner de sa capitale, afin de faire personnellement connaissance avec la périphérie de son domaine insulaire. Une transformation radicale, commencée par la suppression du gouvernement de la reine, se poursuit dans le régime intérieur de Madagascar par l'anéantissement de l'hégémonie politique que les Hovas exerçaient dans toutes les régions, par conséquent très au delà de leur habitat propre, qui est l'Imerina. La politique de Gallieni tend à les en dépouiller, la domination française devant désormais être la seule et s'exercer partout sans l'intermédiaire d'aucune prépondérance indigène.

Pendant la fin de 1897, la progression de la zone occupée s'est poursuivie, – sans que cependant les voyages dans le Sud de l'île puissent encore être considérés comme exempts de périls –, et la pacification permet déjà à la rentrée des impôts d'atteindre un total qui constitue, pour le budget de la colonie, un appoint intéressant. C'est ce qui résulte d'une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier de décembre 1897.

Tananarive, le 12 décembre 1897.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Vous pouvez compter que le meilleur accueil sera fait partout à votre fils, Guillaume[1]. Votre nom est trop connu à Madagascar pour qu'il en soit autrement et nous lui fournirons tout le concours désirable. J'enverrai à Majunga, à la date fixée, la lettre que vous me demandez. Il sera recommandé d'une manière toute spéciale au lieutenant-colonel Septans, commandant du

---

à l'Université d'Alger, il a publié plusieurs ouvrages remarquables qui font autorité sur la géographie de l'Afrique du Nord.

1 Guillaume Grandidier, chargé de mission scientifique par le Gouvernement, actuellement secrétaire général de la Société de géographie.

territoire sakalave, en raison de l'état d'hostilité qui existe encore dans le Ménabé. Je ne sais par exemple s'il pourra suivre la transversale Fort-Dauphin-Tuléar, car je ne me suis pas encore occupé des Mahafaly. Nous commençons à entrer en contact avec eux par nos opérations dans la rivière de Saint-Augustin et dans les régions au Sud d'Ihosy, mais ils ne sont pas encore soumis à nous. Il se pourra donc que votre fils soit forcé de suivre une petite colonne que je formerai pour entrer dans ce pays et qu'il soit exposé à entendre tirer quelques coups de fusil, ce qui ne doit pas être pour l'effrayer, je pense.

Je vous envoie une carte qui vous indique approximativement où nous en sommes de la pacification du pays. La tache blanche qui existe entre Tsivory et Ikongo peut encore disparaître, à la suite des derniers renseignements que je viens de recevoir du commandant de Fort-Dauphin. De même, la question de l'Ambongo est en très bonne voie et il ne nous restera plus guère à régler que la question des Sakalaves du Ménabé et celle des Mahafaly. Nous opérons pour ces deux régions comme nous l'avons fait pour le Plateau central et le reste de l'île, c'est-à-dire en poussant progressivement nos postes en avant et en organisant au fur et à mesure le pays. C'est par ce système que nous sommes arrivés déjà à avoir 8 millions de recettes d'impôts dans notre nouvelle colonie. J'aurai encore à demander quelques subsides assez sérieux en 1898 pour l'entretien de nos forces militaires pour achever et surtout maintenir complètement l'œuvre de pacification commencée et je pense qu'ensuite nous pourrons arriver peu à peu à équilibrer complètement notre budget.

Nos derniers bulletins (*Notes, Reconnaissances et Explorations*) vous montrent que nous ne perdons pas notre temps pour explorer le pays et faire connaître les régions nouvelles. Il nous faudrait maintenant quelques explorations techniques, spéciales, au point de vue géologique, botanique, etc.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Grandidier, avec mes meilleurs vœux pour l'année qui vient de s'ouvrir, l'assurance de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

GALLIENI.

Au début de 1898, la situation à Madagascar laisse à Gallieni assez de liberté d'esprit pour entretenir le secrétaire général de l'Union coloniale des questions commerciales, fiscales, administratives, sur lesquelles son attention s'est, au surplus, portée dès avant l'amélioration de la situation militaire. Il entend que notre établissement à Madagascar profite à la production française ; il est impatient de développer le commerce général de la colonie, mais très spécialement les exportations de France, auxquelles il lui tarde de voir prendre un avantage décisif sur les marchandises étrangères. La diffusion des tissus d'origine anglaise et américaine le tracasse et, s'il est une marque anglo-saxonne qui jouisse d'une faveur particulière, il la connaît par son nom. Il donne personnellement audience aux agents des maisons françaises d'exportation et confère longuement avec eux. Il loue un de ses subordonnés, et des plus haut gradés, de s'employer à augmenter le débit des produits de notre industrie. Ainsi se montre-t-il dans une curieuse lettre à Joseph Chailley.

Tananarive, le 12 janvier 1898.

Mon cher Secrétaire général,

Excusez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à toutes vos lettres du mois d'octobre dernier. J'aurais voulu vous écrire longuement, mais le temps m'a manqué et me manque encore aujourd'hui, en raison de la très grosse besogne que j'ai toujours sur les épaules. Cependant, je ne veux pas tarder à vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'appui énergique et constant que me fournissent l'Union coloniale et son secrétaire général. Comme vous le savez, je poursuis la même œuvre que vous au point de vue commerce, à savoir le remplacement des marchandises étrangères par les marchandises françaises. Et, ce n'est pas une mince satisfaction pour moi que d'avoir reçu, par ce dernier courrier, une série d'articles de journaux étrangers, critiquant très vivement toutes les mesures que j'ai déjà prises pour essayer d'arriver à ce résultat. C'est la preuve que nous commençons à être dans la bonne voie.

En ce qui concerne les tissus qui sont le gros article d'importation à Madagascar, les Anglais semblent vouloir abandonner le terrain. Mais, il n'en est pas de même pour les Américains qui prétendent encore lutter avec avantage contre nous, même avec l'augmentation des droits. Je suis en conférences constantes avec quelques-unes de nos maisons françaises, la maison Pagnoud de Lyon, la maison Delacre, la maison Bonnet, etc., pour trouver les moyens pratiques d'arriver à évincer définitivement du marché de Madagascar les tissus étrangers. Il y a surtout une certaine marque *Cabot* particulièrement affectionnée par les indigènes et qu'il s'agit de remplacer par une marque analogue française. J'ai conseillé à nos maisons françaises de prendre comme marques de leurs étoffes des attributs patriotiques : drapeaux français, soldats de notre armée, Jeanne d'Arc, etc.

J'ai commencé à faire installer dans quelques-uns de nos cercles, de petits dépôts de marchandises, vêtements, objets d'origine française pour être livrés à très bon compte aux indigènes. C'est ainsi que l'un de mes meilleurs collaborateurs, le lieutenant-colonel Lyautey, a installé dans son cercle un petit magasin, tenu par un soldat, et dans lequel sont vendus des vêtements pour hommes et pour femmes, confectionnés par un atelier de couturières malgaches, qu'il a installé également. Mon ambition est d'avoir des magasins de ce genre dans chacun de nos cercles, afin de placer directement, devant les yeux des indigènes, nos marchandises. Dès que ces magasins auront bien pris, je les remettrai entre les mains des colons, qui voudront bien s'en charger.

J'étudie, en outre, avec le directeur des Douanes s'il ne serait pas possible d'augmenter encore les droits d'entrée sur les toiles américaines. Mais vous comprendrez que ceci est beaucoup plus compliqué, les règlements douaniers nous venant directement de la métropole.

Je vous réponds officiellement au sujet des droits de sortie. Je n'ai pas dit mon dernier mot sur cette question. Mais je voudrais attendre pendant encore quelque temps, afin de pouvoir

utiliser l'expérience d'une période suffisante pour bien me rendre compte des résultats de la réglementation actuelle. Vous trouverez dans ma lettre les explications au sujet des motifs qui nous ont guidés pour la détermination de ces droits de sortie. Vous savez du reste que ma grosse préoccupation est également de diminuer les frais d'occupation de notre grande colonie. Je m'adresse le plus que je peux à l'impôt indigène, mais, pour le moment, nous sommes bien forcés de nous aider des ressources que nous procure la législation douanière actuelle, bien que je sois opposé en principe à toutes ces entraves mises à notre commerce. J'espère que, pour l'année 1898, nous pourrons déjà compter sur une dizaine de millions de recettes locales, ce qui me permet déjà de faire quelques économies sur notre budget militaire. Celui-ci est lourd, mais ce serait un très gros danger que de supprimer trop tôt le système de surveillance, par lequel nous maintenons les Hovas et les autres peuplades de l'île. Songez que nous avons à peine 2 000 soldats européens et 10 000 soldats indigènes, dont un grand nombre de Malgaches, pour tenir ces territoires immenses, naguère inconnus et plus grands que la France et la Belgique réunies. Peu à peu, nous pourrons, je l'espère, arriver à l'équilibre complet de notre budget à Madagascar. Mais il faut y aller prudemment, sans quoi tout serait à recommencer.

Je vous signale encore un autre danger, c'est l'introduction prématurée dans la colonie d'un système judiciaire trop compliqué. Voici maintenant que nos magistrats et hommes de loi veulent amener les Malgaches, les Hovas notamment, à se faire considérer comme citoyens français en utilisant un certain article du décret du 9 juin 1896 organisant la justice à Madagascar. Il y a là, pour moi, les plus graves dangers pour l'avenir. Déjà, au point de vue politique, je commence à voir se former un parti, recruté surtout dans l'ancien parti anglais et qui, sous le couvert de nos lois, commencera à faire de l'opposition à l'élément français, puis un beau jour, mieux organisé et mieux armé, s'insurgera à nouveau contre nous. Ces indigènes attaquent les Français devant les tribunaux qui, bien entendu, condamnent

ces derniers. Ils font le vide autour des colons qui ont obtenu des concessions et les empêchent de trouver la main-d'œuvre nécessaire à leurs travaux. Bref, si nous n'enrayons pas ces tendances, il faut renoncer à toute œuvre de colonisation sérieuse à Madagascar, et nous retomberons dans l'ornière de nos autres colonies. En attendant, je me préoccupe de perfectionner nos lois sur le travail, mais nous n'arriverons à rien si la justice prend le contre-pied de tout ce que nous faisons à ce sujet.

Nos guides vont bientôt être prêts ? Vous avez pu remarquer qu'en attendant leur publication, je fais paraître à notre *Journal officiel* les réponses les plus intéressantes que je fais aux demandes de renseignements qui me sont adressées par nos colons, commerçants, industriels, etc.

Je vous remercie à nouveau de tout votre concours et je vous tiendrai bien exactement au courant de tous nos efforts pour développer notre commerce national, surtout celui des tissus.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire général, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

La lettre qui précède est la première de cette correspondance privée où l'on voit apparaître le nom du colonel Lyautey, depuis maréchal de France. Et la manière dont il y apparaît ne doit pas tromper sur le rôle capital que le futur maréchal avait assumé sous les ordres d'un chef qui connaissait sa haute valeur. Le colonel Lyautey avait été, à son arrivée du Tonkin d'où Gallieni l'avait fait venir, placé à la tête d'un cercle où la pacification restait à faire, dans la région Nord-Ouest de l'île, ensuite d'un groupe de cercles englobant toute la zone méridionale de l'île, réunis sous l'appellation de « Commandement supérieur du Sud » et formant un territoire en grande partie non pacifié, avec Fianarantsoa pour capitale. Dans ces deux commandements successifs, il réussit à arrêter les menaces d'insurrection, à rétablir définitivement l'ordre et la tranquillité, par la méthode qui combinait l'action militaire et l'action politique, enfin à ouvrir dans les régions ainsi rendues à la vie paisible, un débouché au commerce français.

Des opérations militaires sont encore en cours contre plusieurs des peuplades qui se divisent le sol de Madagascar, et encore loin de pouvoir être arrêtées, quand Gallieni, au printemps de 1898, part en inspection dans le Nord de la grande île. Une lettre de lui à Alfred Grandidier montre que la guérilla se prolonge chez les plus turbulents et belliqueux des Malgaches, notamment les Sakalaves.

Vohelina, le 7 avril 1898.

Mon cher Monsieur Grandidier,

J'ai bien reçu votre nouvelle lettre du 9 février dernier. J'ai recommandé votre fils à tous nos officiers et administrateurs de la côte ouest avant de quitter Tananarive, il y a quelques jours, pour venir inspecter certaines régions du Nord de l'île. Je lui ai envoyé à Majunga un télégramme personnel pour lui servir partout de lettre de recommandation. Mais, je crains bien qu'il ne soit considérablement entravé dans sa mission, car nos affaires dans les régions sakalaves ne sont pas encore réglées, loin de là. Nous trouvons chez ces peuplades, ainsi que chez les Bara, les Antandroy et les Mahafaly, une résistance plus vive que je ne l'avais pensé tout d'abord. Elles reçoivent leur appui des marchands indiens et de certains créoles mauriciens, qui leur vendent de la poudre et des munitions, et dirigent même leurs attaques contre nos détachements et nos postes. J'ai demandé avec instance que l'on m'envoie des canonnières à fond plat pour pénétrer dans la Tsiribihina et les autres fleuves de la côte ; mais, jusqu'à présent, on ne se décide pas vite.

Quoi qu'il en soit, votre fils n'aura qu'à suivre les conseils de nos officiers, pour éviter de se lancer dans des régions dangereuses et où la sécurité ne pourra être établie qu'après les opérations en cours.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Grandidier, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

P. S. – Je me suis permis de donner votre nom à l'une de nos nouvelles rues de Tananarive et j'ai profité de cette occasion pour rappeler les immenses services que vous avez rendus à Madagascar.

J'ai lu votre note sur le boisement de l'Imerina. Excusez-nous si nous commettons de nombreuses erreurs au point de vue scientifique. Vous savez que nous sommes dans la période de conquête et d'organisation et que je tiens avant tout à ce qu'on s'occupe de tout à la fois et aussi rapidement que possible.

Beaucoup d'affaires en effet sont menées de front et activement poussées. Plus d'une semble en avance sur cette période de conquête et d'organisation, où l'on pourrait oublier que Madagascar se trouve encore, en voyant le Gouverneur général aviser personnellement aux moyens de soutenir le commerce français contre la concurrence étrangère. Néanmoins, il n'y a dans les projets de Gallieni aucune anticipation sur ce qu'autorise la situation militaire, politique et économique de la colonie. En préparant la mise en valeur, Gallieni est en garde contre une colonisation prématurée. De retour à Tananarive après sa tournée dans le Nord, il écrit à Joseph Chailley :

Tananarive, le 27 avril 1898.

Mon cher Secrétaire général,

Pardonnez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à vos dernières lettres et notamment à celle du 9 janvier dernier. Ma besogne est tellement lourde que je vois toujours l'époque des courriers arriver trop vite pour me permettre de répondre à toutes les lettres qui m'ont été adressées. Cependant, vous pouvez être assuré que je ne perds point de vue, ni vos demandes, ni vos desiderata, et que je fais tout mon possible pour leur donner satisfaction.

Je ne me laisse nullement émouvoir par les bruits malveillants qui peuvent courir ici ou en France à l'égard du Comité de Madagascar et, comme je l'ai écrit à son président, je suis bien décidé à marcher toujours d'accord avec lui et à le prendre notamment comme office de renseignements pour la colonisation à Madagascar, dès que le moment me paraîtra venu, pour la colonie, de créer cet office. Actuellement, tant que nous n'aurons pas de communication, tant que des sociétés sérieuses, avec des hommes énergiques à leur tête et des capitaux importants, ne seront pas installées dans la grande île, je me préoccupe plutôt

d'enrayer que d'encourager le mouvement d'immigration qui a lieu vers notre nouvelle possession. Je partage certainement, à ce point de vue, vos idées, exprimées si souvent dans vos écrits. Pour venir ici, en ce moment, il ne faut pas seulement des hommes de bonne volonté, mais des commerçants et des agriculteurs de métier, emportant avec eux des ressources suffisantes, pour commencer leurs exploitations.

Du reste, je crois qu'en attendant, nous ne perdons pas notre temps. Nous faisons, en effet, tout notre possible pour mettre nos compatriotes au courant des productions et des ressources du pays. J'insère dans notre *Journal officiel*, dans notre bulletin, *Notes, Reconnaissances et Explorations*, tous les renseignements sans exception qui me parviennent, de tous nos administrateurs civils ou militaires, de nos colons eux-mêmes, sur les diverses parties de la grande île. Je ne vous dis pas qu'il n'y ait pas quelques erreurs et contradictions dans tous ces renseignements, recueillis dans des pays naguère inconnus et où notre œuvre de pénétration n'est pas encore terminée. Mais, avec le temps, on finira par extraire le bon grain de l'ivraie et, pour le moment, mon seul désir est de mettre à la disposition de nos colons présents et futurs le plus d'indications possibles sur Madagascar. C'est dans ce même but que j'ai fait rédiger un GUIDE DE L'IMMIGRANT que je vais faire imprimer en France. Il sera peut-être un peu volumineux ; mais, il sera facile de le résumer ensuite ou d'en extraire certaines parties pouvant intéresser les industriels, les commerçants, les agriculteurs, les mineurs, etc.

Dans le même ordre d'idées, j'ai créé un journal malgache, le *Vaovao*, qui me sert dans le but d'implanter ici non seulement notre influence française, mais aussi notre langue, nos habitudes et surtout nos marchandises. Je vous envoie ainsi à titre d'exemples 2 numéros de ce *Vaovao*, où vous verrez les traductions des légendes et figures, et un numéro du *Journal officiel* vous indiquant comment je comprends la *réclame* française pour nos produits. Vous excuserez le style des légendes que nos rédacteurs estiment utile d'employer en parlant du représentant du gouvernement de la République à Madagascar, en

termes élogieux et emphatiques, pour faire oublier aux Malgaches leurs anciens souverains et leur faire toucher du doigt les bienfaits que nous essayons de leur apporter.

Vous trouverez dans *Vaovao* les traductions de deux articles vous montrant comment nous nous efforçons d'implanter nos marchandises françaises chez nos nouveaux sujets.

Nos toiles ont surtout à lutter contre les toiles américaines qui tiennent presque tout le marché de Madagascar. J'ai demandé au ministre d'appliquer à ces toiles le tarif maximum. Mais il faut espérer qu'on ne commettra pas en France la faute qui a déjà été faite l'année dernière, au moment de l'apparition du décret sur les droits d'entrée à Madagascar. J'ai bien prévenu le ministre, en lui demandant de m'autoriser par câble à appliquer le tarif maximum dès que le décret aura paru en France. Dans le cas contraire, les Américains s'empresseront de bonder leurs magasins, comme ils l'ont déjà fait l'année dernière, et le marché sera encore encombré de tissus étrangers. Nous avons reçu le mois dernier près de 4 000 balles de toiles américaines et 3 000 autres sont annoncées incessamment. D'après mes renseignements, les Yankees sont décidés à tout prix à soutenir la lutte en produisant momentanément s'il est nécessaire une grande baisse sur leurs marchandises. C'est ce qu'ils font en ce moment et c'est la cause de la crise commerciale par laquelle passent actuellement Tamatave et quelques points de la côte. Mais, pour ma part, je suis bien décidé, si les commerçants français me suivent, à m'opposer à tous ces agissements.

Plusieurs sociétés demandent en ce moment d'importantes concessions à Madagascar. Je suis, en ce qui me concerne, très partisan de ces vastes concessions accordées d'après les mêmes principes que ceux usités dans les colonies anglaises voisines, c'est-à-dire en créant des sortes de compagnies à charte. Ces compagnies doivent satisfaire à certaines conditions : création de routes ou voies de communication rapides, mise en valeur des terrains concédés, nécessité d'employer un capital donné, etc. Si elles ne satisfont pas à ces conditions, elles sont déchues de leurs avantages. De plus, pour qu'elles réussissent, il est ab-

solument nécessaire que personne ne vienne les ennuyer chez elles et qu'elles soient complètement maîtresses des territoires concédés, où elles doivent avoir le droit de justice et de police. Un commissaire du gouvernement est placé auprès d'elles pour représenter la colonie. Malheureusement le Département ne semble guère disposé à me suivre dans cette voie, ainsi que me le prouvent les réponses faites à mes dernières demandes à ce sujet.

La situation se maintient bonne dans la plus grande partie de l'île ; mais nous avons encore à conquérir certaines régions de l'Ouest et du Sud, où les peuplades sakalaves, excitées par les marchands arabes et indiens qui ont accaparé le monopole du commerce louche de ces régions, nous opposent la plus vive résistance. Il est fâcheux, à ce point de vue, que l'on se hâte trop en France de nous charger d'impôts. Notre budget local ne marchait pas trop mal, mais on le met en déficit en mettant à son compte 2 500 000 francs du budget militaire. Cette charge nous lie les mains et nous empêchera peut-être de prendre part à l'Exposition universelle pour laquelle il fallait prévoir un crédit de près d'un million. Je suis très partisan de ce principe : que les colonies ne doivent rien coûter à la France. Mais, cela n'est pas encore possible à Madagascar, où nos faibles troupes, à peine 1 500 soldats européens et 7 000 indigènes, dont 6 000 Malgaches, éprouvent toutes sortes de difficultés pour maintenir les résultats de la pacification déjà obtenus et pour achever de placer sous notre autorité les régions qui n'y sont pas encore. De plus, il me paraît indispensable d'en finir immédiatement avec ces peuplades insoumises, si nous ne voulons pas voir se renouveler ici l'exemple du Tonkin, du Sénégal, de l'Algérie elle-même, où nous avons employé une dizaine d'années au moins pour arriver à la situation actuelle.

J'aurais bien désiré rentrer en France le mois prochain, pour aller y prendre un repos qui m'est très nécessaire ; mais, je ne puis abandonner mon poste en ce moment, tant que la pacification ne sera pas complète dans les régions de l'Ouest et du

Sud. Je vais donc quitter Tananarive dans quelques jours pour aller passer près de 4 mois autour de l'île.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

GALLIENI.

P. S. – Vous répondrai par le prochain courrier, au sujet des droits de sortie, pour lesquels vous venez de m écrire.

G.

Nous verrons Gallieni revenir souvent sur l'idée exprimée au début de cette lettre : le danger présenté par une immigration intempestive de colons dépourvus de moyens financiers. C'est la crainte qu'il en a et la résolution où il est d'y mettre obstacle qui le font pencher alors pour un système de compagnies à charte selon le modèle de celles qui ont réussi dans diverses colonies britanniques, et qui les ont fait prospérer. Dès ce moment pourtant, il sent bien qu'il ne sera pas suivi sur ce point par notre ministère des Colonies. Mais, en y renonçant, il tiendra bon dans son opposition à un afflux de miséreux, comme dans le principe qui lui fait subordonner la colonisation à un certain développement des voies de communication.

Son séjour à Tananarive, d'où il projetait de repartir dès la fin d'avril, s'est prolongé un mois de plus, peut-être en raison de la guérilla indigène à laquelle il doit faire face avec la pauvreté d'effectifs qu'on vient de constater, et non sans utiliser déjà Malgaches contre Malgaches, dans une forte proportion par rapport au petit nombre de ses combattants. Sur le point de se mettre en route pour quatre mois, il écrit à Alfred Grandidier :

Tananarive, le 28 mai 1898.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Merci de votre bonne lettre et du renouvellement de vos vœux de bon succès. Je quitte Tananarive dans deux jours pour l'Ouest et j'espère avoir le plaisir de rencontrer votre fils, auquel je fournirai mon concours le plus énergique pour le succès de sa mission. Je ne suis pas sans inquiétudes sur les résultats de nos opérations dans les pays sakalaves, en raison des faibles effectifs dont je dispose. Malgré tout, je ne me décourage pas, et, je ne

veux pas quitter encore la colonie, car je crois que mon départ pourrait avoir des conséquences fâcheuses en ce moment. Je vous prie de croire toujours à mon entier dévouement.

GALLIENI.

La nouvelle tournée d'inspection de Gallieni n'interrompt pas sa correspondance privée, parce que le soin des affaires locales, au contact desquelles il se trouve, ne le dispense pas de suivre les affaires générales de la colonie, dont il transporte en quelque sorte le gouvernement avec lui. De Majunga, il adresse à J. Charles-Roux une lettre qui le montre aux prises avec une besogne nouvelle : celle d'auteur ou de publiciste. Non qu'il soit entièrement novice dans les soins matériels qui accompagnent l'édition d'un ouvrage : il a déjà publié, en deux volumes parus avant sa nomination à Madagascar, le passionnant récit de ses campagnes au Soudan ainsi qu'une brochure sur *Trois colonnes au Tonkin*. Mais maintenant il est un peu loin de Paris pour veiller à la publication de l'ouvrage, de caractère bien différent, qu'il veut faire paraître le plus tôt possible. C'est, sous le nom de « GUIDE DE L'IMMIGRANT À MADAGASCAR », une petite encyclopédie pratique de la grande île, à l'usage du colon agriculteur ou commerçant, voire à l'usage de lecteurs autres, intéressés à l'avenir de la grande île.

Majunga, le 22 juin 1898.

Mon cher Président (M. Charles-Roux),

J'aurais voulu répondre longuement à votre lettre si détaillée du 7 avril dernier. Mais le temps me manque. Je m'aperçois plus que jamais combien il serait important que nous eussions des voies de communication rapides ; car j'essaie de me mobiliser le plus possible et je n'arrive cependant pas à pouvoir visiter les différentes parties de notre colonie. Or vous n'ignorez pas que le seul moyen de se rendre compte de la situation et des besoins de chaque région, c'est de la parcourir en détail, d'interroger les habitants, de voir par soi-même en un mot. Cela m'est bien difficile avec les moyens de communication rudimentaires dont nous disposons.

Je me bornerai donc pour cette fois à vous parler de notre « GUIDE DE L'IMMIGRANT ». Comme c'est un très gros travail et

que j'ai voulu réunir dans cet ouvrage tous les renseignements que nos administrateurs et officiers ont rassemblés depuis plusieurs mois sur la grande île, la colonie n'a pu se charger elle-même de l'impression. De nombreux documents cartographiques, absolument inédits, sont d'ailleurs joints au texte. J'ai donc prié M. Armand Colin, éditeur, de se charger de l'impression de l'ouvrage. Je lui écris par ce même courrier pour le renseigner sur les conditions dans lesquelles ce travail pourrait se faire.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien à ce sujet vous mettre en relation avec M. Colin. Il est entendu que cette publication sera une publication officielle du gouvernement général de la colonie. Je crois du reste qu'elle ne peut que gagner à cela, puisqu'elle aura ainsi un caractère plus authentique. Aussi nous demandons à M. Colin qu'aucune modification ne soit apportée sans notre autorisation au texte et aux documents que nous lui avons envoyés.

Je vous demanderai maintenant si le Comité de Madagascar voudrait bien se charger de la correction des épreuves et, plus tard, une fois le gros volume publié, de nous faire des propositions pour en tirer des extraits en un « Manuel » moins volumineux et plus à la portée des futurs colons de Madagascar. Il va sans dire que cette collaboration du Comité de Madagascar serait mentionnée dans la préface ou même sur la couverture ou première page de l'ouvrage.

Je vous serais reconnaissant de me dire si, après vous être entretenu à ce sujet avec M. Colin, vous voulez bien accepter mes propositions. Je dois vous prévenir que notre éditeur ne recevra les documents d'impression que vers le 25 juillet.

J'attends toujours le règlement définitif de mes comptes de 1897 pour trouver le moyen de mettre à votre disposition les 15 000 francs que vous m'avez demandés pour la création de notre bureau de colonisation. Vous savez l'importance que j'attache à cette institution. Mais d'autre part vous connaissez les misères qui me sont faites au point de vue budgétaire. Et cependant je vous assure que nous faisons un véritable tour de

force pour occuper et pacifier l'île avec le peu de forces que nous avons.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

P. S. – Le courrier du 25 juillet vous apportera les instructions que j'ai rédigées pour aider au repeuplement ou à l'accroissement de la population en Imerina. Ces idées pourront paraître étranges en France. Mais il y a là pour nous une question vitale pour l'avenir, et déjà certains symptômes montraient que les Hovas ne tenaient plus autant aux enfants depuis 2 ans. J'espère que le Comité voudra bien soutenir mes idées à ce sujet.

G.

En mettant à la disposition, non seulement de ceux qui en ont besoin matériellement, mais du public curieux de s'instruire, une sorte d'inventaire des connaissances pratiques que la conquête a permis d'acquérir sur Madagascar, Gallieni est dans la meilleure tradition des expéditions coloniales françaises : une tradition dont il faut faire remonter l'origine à la célèbre *Description de l'Égypte*, jadis entreprise et menée à bien sur l'initiative de Bonaparte. De retour à Tananarive, après plus de quatre mois d'absence, la besogne que le gouverneur général y trouve à réaliser, ne lui fait pas oublier l'édition des documents envoyés à Armand Colin.

Il écrit à Alfred Grandidier :

Tananarive, le 10 novembre 1898.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je viens de recevoir votre lettre du 9 octobre dernier. Excusez-moi de n'y répondre que par ces quelques lignes. Ma besogne va toujours en croissant dans notre nouvelle colonie et je voudrais autant que possible ne pas me laisser déborder par elle.

Je vous remercie de la façon flatteuse dont vous appréciez notre *Guide de l'Immigrant à Madagascar*. Je partage votre opinion au sujet des modifications que vous me proposez, et, je

vous prierai de vouloir bien vous entendre à ce sujet avec M. Colin. Je vous laisse carte blanche à ce point de vue. Peut-être, s'il n'était pas mauvais d'augmenter notre atlas déjà trop considérable, eût-on pu laisser les cartes relatives au canal de Suez, à Aden, etc. Elles auraient pu être utiles aux voyageurs, en cours de route ; mais faites, à ce sujet, ce que vous jugerez bon.

De même, il vaudrait peut-être mieux laisser les arrêtés, etc., à la fin du volume, pour ne pas encombrer le texte. On n'a d'ailleurs mis que les arrêtés les plus indispensables.

J'ai envoyé à M. Colin de nouveaux documents relatifs au Guide. Je vous serai reconnaissant de vous les faire communiquer par lui et de vous entendre avec lui pour leur mise en œuvre. Je vous demanderai seulement de faire hâter le plus possible le tirage de l'ouvrage.

J'ai eu le plaisir de voir plusieurs fois votre fils qui a conquis ici les sympathies de tous. Il veut bien nous aider pour la préparation de notre exposition et je lui en suis très reconnaissant. Il semble se porter très bien malgré les fatigues de son long voyage.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de croire toujours à mes sentiments de complet dévouement et je vous remercie à nouveau de l'intérêt que vous voulez bien continuer à porter à nos affaires de Madagascar.

GALLIENI.

L'exposition dont Gallieni parle dans cette lettre est celle de 1900, où Madagascar devait présenter, dans l'exposition coloniale qui occupait le parc et la place du Trocadéro, des spécimens de sa production agricole, forestière et minéralogique, des objets fabriqués par son artisanat indigène, des types de sa population, sans oublier un panorama représentant la prise de Tananarive par les troupes du général Duchesne. Un séjour à Paris pendant le dernier semestre de 1899 et le commencement de 1900 allait permettre au gouverneur général de jeter le coup d'œil du maître sur la présentation des ressources de sa colonie naissante. Mais en attendant, les progrès mêmes qui ont été accomplis pendant l'année 1898, en matière d'occupation, d'organisation administrative, d'activité écono-

mique, lui font sentir davantage l'insuffisance des moyens de communication et de correspondance, routes, voies ferrées dont il n'existe encore aucune, télégraphes. Les travaux entrepris ou prévus pour y remédier posent la question de la main-d'œuvre, longtemps et encore si préoccupante à Madagascar. Gallieni écrit à J. Chailley :

Tananarive, le 15 janvier 1899.

Mon cher Secrétaire général,

Vous m'excuserez de n'avoir pas encore répondu à votre aimable lettre du 20 octobre dernier. Le gouvernement de Madagascar n'est décidément pas une sinécure et les journées me paraissent trop courtes pour faire face à ma lourde besogne. Plus notre influence s'étend au loin dans des régions inconnues jusqu'à ce jour, plus il devient difficile de diriger la machine et de parer aux incidents toujours à craindre. Je ne puis que me borner à donner des instructions aussi larges que possible à mes commandants de territoires et de cercles, de manière à les prémunir contre les éventualités à prévoir, sans enrayer cependant leur initiative. Aussi, n'insisterez-vous jamais assez sur la nécessité absolue d'avoir ici le plus tôt possible un réseau complet de lignes de communications télégraphiques, de routes, de voies ferrées, etc. Il me semble que ma tâche me deviendrait bien plus facile, si j'avais mes chefs de provinces au bout du fil télégraphique. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, je vivrai dans une inquiétude continuelle, me demandant constamment si rien d'anormal ne se passe dans l'une des parties de notre vaste colonie.

Je vous écris officiellement au sujet de la main-d'œuvre pénale européenne, dont vous me parlez dans votre dernière lettre. J'appellerai surtout votre attention sur cette question du prestige de l'Européen aux yeux des Malgaches qui, suivant moi, est des plus importantes. Ce prestige doit toujours être conservé précieusement et, en ce qui me concerne, j'y ai toujours veillé avec le plus grand soin, dans nos colonies, que nous ne tenons qu'avec une poignée de blancs. De plus, je ne voudrais pas m'exposer à voir mourir une bonne partie de ces individus, si peu intéressants qu'ils soient, à cause de la défaveur qui en rejaillirait sur la colonie et qui pourrait en éloigner les paysans ou

ouvriers de notre pays qui sont appelés, suivant moi, à coloniser le Plateau central, où la petite colonisation semble pouvoir trouver sa place.

Or, vous savez combien il est difficile, sous nos climats intertropicaux, de préserver nos Européens, surtout lorsqu'ils sont enrégimentés et qu'ils n'ont plus cette indépendance individuelle, cet attrait au travail, qui valent mieux que la quinine pour résister aux maladies de nos colonies. Nos soldats-colons se portent admirablement, malgré leurs travaux incessants, parce qu'ils savent qu'ils plantent, labourent, font des chemins, et pour eux. Dans nos postes, nos soldats ont un moins bon état de santé, parce qu'ils n'ont plus ce stimulant.

À moins d'événements graves, je compte toujours rentrer en France par le dernier courrier d'avril ou le premier de mai. Du reste, je suis réellement fatigué et il vaut mieux, dans l'intérêt même de la colonie, que je passe la main à quelqu'un qui soit moins surmené que moi. Cette vie coloniale use vite et il y a déjà longtemps que je suis sur la brèche. Je vous assure que j'aurai un fameux poids de moins sur les épaules, lorsque je prendrai le paquebot qui me ramènera en France parmi les miens. J'éprouverai une véritable satisfaction à ne plus entendre parler des Malgaches pendant quelque temps, tout en reconnaissant que j'aurai pris une grande leçon de choses coloniales pendant mon séjour ici et en voulant espérer que, malgré des difficultés de toute sorte, dont on ne peut avoir idée en France, il m'aura peut-être été permis d'engager notre nouvelle colonie dans une voie utile pour l'avenir.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire général, la nouvelle assurance de mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

On serait étonné si, ayant fait beaucoup de bien avec très peu de moyens et modifié du tout au tout une situation extrêmement compromise à son arrivée, Gallieni n'avait pas été critiqué et attaqué en France. Nous sommes en 1899. L'armée passe par des temps difficiles. Le seul fait de porter l'uniforme désigne un homme à l'hostilité d'adversaires de parti pris. D'autre part, le gouverneur

général d'une grande colonie ne peut avoir satisfait tout le monde ; il est le bouc émissaire tout indiqué des déceptions et des échecs particuliers, c'est donc à lui qu'on s'en prend. Enfin, pour trouver à redire à son œuvre, il est des stratèges en chambre et des administrateurs théoriciens. J. Chailley a mis Gallieni au courant des critiques dont il est l'objet, en passant sous silence les attaques qui ne méritent que dédain. Avec autant de modestie que de sérénité, Gallieni répond en revendiquant pour lui-même la responsabilité de ce qui le fait blâmer, comme de ce qui a pu le faire louer, et sa justification, pleine de mesure, donne un aperçu des difficultés qui affectent son action militaire, politique et administrative, en même temps que des multiples objets qu'elle embrasse.

Tananarive, le 6 février 1899.

Mon cher Secrétaire général,

Comme vous le devez penser, je vous suis très reconnaissant de vos avis amicaux, contenus dans votre lettre du 14 octobre dernier. La machine de Madagascar, dont j'ai la direction momentanée, est quelque peu rétive et compliquée et son conducteur ne peut qu'apprécier hautement les conseils, ayant pour objet de lui montrer les dangers jetés sur sa route.

Je suis heureux de penser tout d'abord que les critiques formulées s'attachent à laisser ma personne de côté. Cependant, j'ai bien ma part dans les abus et défectuosités signalés, puisque c'est à moi, je crois, que l'opinion publique fait remonter en grande partie les quelques résultats favorables, obtenus à Madagascar depuis trois ans. À moi revient donc la responsabilité du mal comme du bien. D'autre part, si j'ai pu obtenir ces quelques résultats heureux, c'est que j'ai trouvé, autour de moi, aussi bien parmi nos militaires que nos civils, des collaborateurs réellement intelligents, dévoués et désireux d'appliquer les idées de leur chef, malgré la divergence de vues à laquelle donnent lieu si souvent les questions coloniales.

En ce qui concerne nos soldats et officiers, on ne se doutera jamais des qualités d'endurance, de patience et d'abnégation, dont ils ont dû faire preuve dans ce mouvement progressif et méthodique qui, de la route d'étapes de Tamatave, des forêts de

l'Est et du Plateau central, nous a amenés à pénétrer dans les régions inconnues et sauvages de l'Ouest et du Sud de l'île et a abouti définitivement aux rivages de la côte occidentale. J'ai justement sous les yeux le rapport du colonel commandant le deuxième territoire militaire (territoire comprenant les vallées de la Tsirihibina, du Manambolo et du Mangoky) sur les résultats obtenus en 98 et j'y lis que nous avons eu, durant cette année, 1 officier tué et 3 blessés, 3 sous-officiers et soldats européens tués et 4 blessés, 37 indigènes (Sénégalais et Malgaches) tués ou noyés et 77 blessés, et tous, dans des surprises, des embuscades, des attaques de convois, etc. Vous voyez, rien que par ces chiffres, que nos adversaires Sakalaves sont autrement dangereux et tenaces que les Hovas de 1895.

J'exprimerai la même opinion au sujet de mes collaborateurs civils, du plus grand nombre tout au moins. La plupart de mes chefs de provinces civiles sont très bons et j'ai auprès de moi, à Tananarive, une direction des affaires civiles, dirigée par le commissaire Lallier du Coudray et comprenant quelques jeunes administrateurs absolument distingués, qui me fournit un travail énorme et incessant.

Mais, ceci dit et pleine justice étant rendue par moi à la généralité de mes collaborateurs, il est certain que deux causes principales sont pour moi une gêne considérable dans l'exercice de mon commandement.

En premier lieu, c'est dans cet immense Madagascar, grand comme notre ancienne France de 1800, l'absence de routes et de lignes télégraphiques. De là découle pour moi l'impossibilité de parer à temps aux incidents qui surgissent chaque jour dans des régions lointaines, inconnues et habitées par des populations généralement hostiles, de redresser les erreurs commises et de donner à tous les encouragements et les conseils si nécessaires à ces hommes isolés toujours prêts à s'exagérer, dans un sens ou dans l'autre, les difficultés de la situation et à se laisser effrayer par leurs responsabilités. Vous comprendrez combien cette absence de communication avec mes commandants de province présente d'inconvénients. Il me faut au moins 45 jours

pour communiquer par terre avec Fort-Dauphin et, par mer, les communications sont rares, en raison de la grosse houle qui règne constamment sur la côte Est, sans compter les cyclones de la saison actuelle. Je vous assure que la direction devient bien difficile dans ces conditions et je ne vous étonnerai pas en vous disant que ce n'est jamais sans un sentiment d'appréhension que j'ouvre les plis, – et Dieu sait si j'en reçois, – que m'apportent nos *tsimandoa* (courriers indigènes), venant de ces régions lointaines. Il a même fallu ce bonheur particulier, dont j'ai été favorisé depuis mon arrivée à Madagascar, pour me permettre, malgré cette situation particulièrement défavorable, d'en être arrivé ici au point où nous en sommes.

Je ne voulais pas de l'immobilisme, auquel on se complaît ou du moins on se complaisait tant autrefois dans quelques-unes de nos colonies. Je voulais que l'on progresse sans cesse autour de moi, mais que l'on progresse prudemment, après avoir assuré le terrain derrière soi et de manière à éviter autant que possible les dangers de ce mouvement en avant, effectué dans des régions inconnues et le plus souvent hostiles. Faute de télégraphe, j'en étais donc réduit à envoyer à tout mon monde des instructions de principe, indiquant d'une manière précise le but à atteindre, la nécessité de coordonner les efforts avec les provinces voisines, mais laissant toute initiative pour l'exécution des détails, me bornant à donner quelques conseils au sujet des précautions à prendre, de l'attitude à conserver vis-à-vis des indigènes, etc. C'est dans ce sens que sont rédigées toutes mes instructions générales ou particulières et notamment celles sur la pacification de l'île, sur la colonisation, etc. Avant tout, je m'adresse au bon sens et à l'esprit d'initiative de mes commandants de provinces et de cercles.

Ceci me ramène à parler de la deuxième des causes, créant un obstacle sérieux à mon action de commandement. Cette cause est relative à la question du personnel. Il est évident que pour appliquer les instructions, citées plus haut, il faut que nos chefs de provinces et leurs subordonnés, militaires et civils, soient choisis avec le plus grand soin et parfaitement aptes aux

multiples fonctions, militaires, administratives, judiciaires, financières, etc. nécessaires à nos administrateurs coloniaux. Mais ici, nous nous heurtons à l'esprit de routine des départements de la marine et des colonies, qui ont établi des tours de départ pour les colonies et ne veulent pas s'en éloigner. Pour nos militaires, par exemple, n'est pas qui veut commandant de territoire, de cercle, de secteur même. Il faut, pour exercer ces fonctions si délicates, des officiers choisis et rompre par suite complètement avec les listes de départ. Malgré le proverbe qui dit que : *personne n'est indispensable*, proverbe que, pour ma part, je trouve absolument faux, je puis dire que, pour l'organisation de nos territoires et leurs remaniements successifs, j'ai toujours tenu grand compte des personnes et de leurs aptitudes. Malgré tout, nos exigences sont grandes et, comme la marine nous envoie ses officiers suivant le tour de départ, je me vois forcé souvent d'employer dans nos cercles et territoires des officiers qui n'ont pas les aptitudes voulues pour ces emplois. Il en sera ainsi tant que l'armée coloniale actuelle n'aura pas rompu avec ses vieux errements d'autrefois.

Avec le personnel civil, c'est la même chose et c'est peut-être pire, puisque les administrateurs sont moins nombreux et que le choix y est limité. Je ne cesse de le répéter : aux colonies, il faut un personnel d'élite. Il n'est peut-être pas de branche de connaissances humaines, dont un administrateur n'ait à s'occuper. De plus, il est seul, livré à sa propre initiative, en butte à de nombreuses difficultés et, à Madagascar, commande, avec un très petit nombre de subordonnés, une province plus grande que plusieurs départements français. Pour coopérer à la tâche, que j'ai entreprise dans notre nouvelle colonie, il faut que je sois bien secondé. Autrement, rien n'y fera, d'autant plus que j'ai à combattre contre les procédés d'éducation de nos fonctionnaires. Toutes les mesures que j'ai voulu prendre au point de vue de la colonisation : création des écoles professionnelles, des bureaux de renseignements commerciaux, etc., ont été combattues ici même et jugées comme peu sérieuses. En revan-

che, on ne cesse de me compliquer les justifications budgétaires, les paperasses administratives.

J'éprouve donc là des difficultés sérieuses au point de vue de mon commandement, difficultés qui peuvent expliquer quelquefois le peu de résultats obtenus à tous les points de vue, dans certaines provinces.

J'examine maintenant les divers points sur lesquels vous avez été assez bon pour appeler mon attention. Certainement, les mesures de bienveillance sont bonnes vis-à-vis des indigènes, mais à la condition formelle qu'elles ne dégénèrent pas en faiblesse. Si mon prédécesseur avait été moins faible vis-à-vis des Hovas, je n'aurais pas eu à prendre les mesures de rigueur, que quelques personnes m'ont reprochées et, surtout, nos troupes n'auraient pas eu à faire cette pénible campagne d'hivernage 1896-97, qui a fini par rejeter les bandes insurgées en dehors de l'Imerina, mais nous a coûté les pertes les plus sérieuses. Avec les indigènes de nos colonies, que nous ne tenons qu'avec des forces européennes insuffisantes, il faut toujours, sinon *être*, du moins *paraître* les plus forts. Le jour, où cette conviction n'existe plus dans leur esprit, surtout à Madagascar, où nous avons contre nous tant d'éléments d'opposition, Anglais, Mauritiens, Indiens, Arabes, les habitants du pays se soulèvent, surtout à l'origine de toute nouvelle conquête.

Lors de mon arrivée à Tananarive, en présence de la gravité de la situation, de l'incendie qui se propageait partout, j'ai dû avoir la main lourde. Dès que je me suis senti le maître de cette situation, j'ai eu recours à la douceur, à la persuasion, à la bienveillance. J'ai gracié des bandits, des assassins, qui auraient mérité cent fois la mort. Mais je pouvais être faible et je peux l'être encore maintenant, parce que les Hovas savent que je sais être ferme, quand il le faut. Le peloton d'exécution ne s'est pas réuni une seule fois à Tananarive, depuis février 1897. Seulement, il ne faut pas faire de la bienveillance au rebours. Mes successeurs pourront en faire l'expérience à leurs dépens, s'ils lâchent trop tôt et mal à propos la main aux Malgaches.

Avec les Sakalaves, je persiste à croire qu'il fallait agir de même, bien que ce soient des adversaires autrement tenaces et guerriers que les habitants du Plateau central. Il y a certainement eu, de ce côté, quelques maladresses de commises. On n'a probablement pas su saisir le moment où il fallait passer de la rigueur à la bienveillance. On a peut-être mis dans l'esprit des Sakalaves celte idée, encore favorisée par les insinuations des marchands indiens, que nous voulions leur faire une guerre sans merci. Ce fut, suivant moi, un tort de faire tuer le roi Toera, qui voulait se rendre. Si on lui avait pardonné ses premières hostilités, peut-être la situation aurait-elle changé.

Quoi qu'il en soit, je n'avais pas de télégraphe avec le commandement de cette région et je n'ai pu envoyer mes conseils, en admettant qu'ils eussent été de quelque utilité.

Je le crois, car, dans la région de Maintirano, au Sud de Majunga, le lieutenant-colonel Lyautey, qui est l'un des officiers coloniaux les plus parfaits, que j'ai jamais rencontrés, a parfaitement réussi en employant nos procédés. Il serait à désirer que nous ayions beaucoup d'officiers de cette valeur et je souhaite vivement que le département des colonies s'attache définitivement le colonel Lyautey, qui appartient à la cavalerie et qui, avec le colonel Pennequin, me semble être tout désigné, pour plus tard, pour l'un de nos grands commandements coloniaux.

Il y a eu également des maladresses commises dans le Nord de l'île, bien que la véritable cause du mouvement soit due aux instigations des Indiens, annonçant que les Anglais envoyaient des troupes de l'Inde pour s'emparer de Diego Suarez. Mais, en outre, quelques-uns de nos administrateurs et de leurs chanceliers ont été maladroits, car toute cette région était placée sous l'autorité civile et nous n'y avions pas un homme de troupe. De plus, les colons de la région, créoles de Maurice et de la Réunion, se conduisaient fort mal vis-à-vis des indigènes, qu'ils molestaient et pressuraient de la manière la plus indigne. Je vous envoie du reste à ce sujet copie des instructions confidentielles, que j'ai adressées aussitôt à nos administrateurs.

Vous voulez bien rappeler qu'au Tonkin, je n'ai jamais cessé d'user de bienveillance vis-à-vis des indigènes. C'est vrai, mais parce que les habitants du pays étaient les opprimés et que nous les défendions contre les pirates, leurs oppresseurs. Contre ceux-ci, je n'ai jamais cessé de frapper fort et c'est le grand mérite de M. de Lanessan d'avoir créé ces territoires militaires, qui ont fini, après plusieurs années de lutte, par extirper radicalement la piraterie qui existait dans la haute région, ce qui permet maintenant à M. Doumer de faire tranquillement ses chemins de fer.

Quant aux corvées, je vous dirai que nous avons dû demander l'année dernière un effort exceptionnel aux Malgaches pour la construction de nos routes.

Que voulez-vous que nous fassions sans routes ? Déjà, l'année dernière, il est passé, sur notre route encore bien imparfaite, de Tananarive à Suberbieville, plus de 1 000 voitures, transportant environ 400 000 kilogrammes. Divisez par 25 et voyez ce qu'il aurait fallu de bourjanes (porteurs indigènes) pour exécuter ces transports.

J'ai toujours exigé d'ailleurs que tous ces prestataires fussent parfaitement payés et soignés, ce qui n'arrive pas toujours avec nos colons, qui ne voient, avant tout, que leur bénéfice immédiat. C'est ainsi, par exemple, que la majorité de nos mineurs me demandent des prestataires, mais qu'ils ne les paient que d'une manière absolument insuffisante, d'où grand mécontentement des indigènes. Vous avez vu, d'autre part, que, pour favoriser de tout mon pouvoir les entreprises de colonisation de nos colons, j'avais exempté des prestations et du rachat les indigènes qui s'emploieraient avec eux pour un certain temps. Il en est résulté un véritable commerce. Des individus se faisaient payer une certaine somme par les Malgaches qui, dès lors, ne faisaient rien, ni sur nos chantiers, ni sur les exploitations des prétendus colons, puisque celles-ci n'existaient pas. Il y avait ainsi des farceurs qui avaient jusqu'à 2 000 et 3 000 engagés... à ne rien faire. Plus de 60 000 prestataires étaient ainsi

exemptés et le travail retombait naturellement sur les autres. J'ai dû revenir sur ces mesures par trop libérales.

En ce qui concerne maintenant les critiques adressées à nos documents officiels, je crois que, si elles peuvent être justes sur certains points, elles portent à faux sur d'autres. Car, si quelquefois, un officier ou un administrateur témoigne trop d'optimisme dans ses rapports, vous trouverez toujours à côté ou dans un autre numéro du journal des renseignements plus précis et indiquant aussi exactement que possible la véritable situation des choses. J'ai voulu, imitant l'exemple du général Faidherbe au Sénégal, donner à notre journal officiel une allure spéciale et y insérer les rapports, comptes rendus, etc., de nos officiers, administrateurs, colons eux-mêmes. Mais, du moment que notre journal présente ce caractère dans sa *partie officieuse*, il présente les défauts de journaux ordinaires, surtout à Madagascar, où de nouvelles régions sont encore parfaitement inconnues, où le renseignement de demain pourra contredire le renseignement de la veille. Dans les *Notes, Reconnaissances et Explorations*, nous indiquons toujours le nom de celui qui écrit. Si nous prenions ainsi faites les relations de voyages, d'exploration, etc., que d'erreurs ne trouverions-nous pas ? Nos explorateurs, nos officiers et administrateurs ne sont pas plus infaillibles que les autres et, moi, je n'ai ni les moyens ni le temps de contrôler leurs dires ; ou bien, il faut avoir un journal purement officiel, comme dans la plupart des colonies, ou autrement, il faut en faire un recueil de renseignements successifs se contredisant souvent, suivant les idées et les connaissances de ceux qui écrivent. Il est évident par exemple que le lecteur sérieux se mettra en garde contre l'officier géologue, dont vous me parlez, puisqu'il résulte de son récit qu'il n'est resté que peu de temps dans le pays exploré. Valait-il mieux mettre le rapport au panier ? Je ne connais pas bien le cas de l'exploitation de caoutchouc, dont vous me parlez, mais il est certain que je blâmerais sérieusement celui de mes subordonnés, qui se serait permis de m'envoyer un renseignement aussi erroné, si je le connaissais. Quant à la route de Tamatave, je crois avoir dit

exactement, en ce qui me concerne, où en étaient les travaux, lorsque j'ai reçu les membres de la Chambre consultative aux chantiers de la Mandraka, en indiquant toutes les difficultés que nous éprouverions sur la partie centrale par suite de l'absence de main-d'œuvre. Depuis, la peste, en me forçant à licencier les chantiers de Beforona et environs, est venue encore ralentir les travaux. Quant aux pangalanes (canal parallèle à la mer, le long de la côte Est, au Sud de Tamatave) on ne peut nier que les entrepreneurs n'aient reçu les locomotives, dragues, etc., nécessaires pour leurs travaux et que ceux-ci, de par le cahier des charges, me doivent être livrés à une époque connue. Mais, là encore, la peste est venue créer des difficultés, dont il a fallu que je tienne compte.

Je vous assure que j'essaie encore, en ce qui me concerne, de ne point cacher la vérité dans les communications que j'adresse par la voie de notre *Journal officiel*, en tenant compte des réserves faites ci-dessus. Je vous en envoie un certain nombre et, si vous avez le temps de les parcourir : communication au sujet de la peste, au sujet des événements du Nord, au sujet de la culture du café dans le Betsileo, etc., vous verrez que je n'hésite pas à dire ce qui est et à revenir sur ce qui a déjà été dit.

Enfin, en ce qui concerne la question des écoles, je crois bien que vous aurez été mal renseigné. Car, nous n'avons encore ici, en dehors de notre distingué directeur de l'enseignement, M. Gautier, que 1 instituteur et 1 institutrice à Tananarive, un ménage à Fianarantsoa. Si je me sers ailleurs d'instituteurs indigènes ou militaires, c'est que réellement la mission des Pères Jésuites tarde à entrer dans la voie d'enseignement pratique et national, que nous désirons tous. Les Malgaches, qui sont des gens pratiques, vont là où ils savent qu'on leur enseigne le mieux ce qui leur sera utile plus tard. Je suis même forcé de dire que les missions protestantes françaises et anglaises et norvégiennes de l'île, sont entrées bien plus franchement dans la nouvelle voie que la mission des jésuites. La mission catholique se plaint à tort, car nous avons à notre compte plus de 20 frères, sans compter la subvention de 10 000 francs que nous donnons

à la Congrégation. Ce traitement de faveur a même excité les réclamations de la mission protestante française qui, elle cependant, vient de créer une école professionnelle et agricole aux environs de Tananarive et prend son rôle très au sérieux. Je ne méconnais pas les services de la mission jésuite à Madagascar et je le lui ai prouvé par les dons que la colonie lui a faits, mais je ne serais pas avec elle si elle persistait à ne pas vouloir changer ses méthodes d'enseignement dans les campagnes.

Pardonnez-moi, mon cher Secrétaire général, cette longue lettre, que je n'ai pas le temps de relire et croyez que je vous suis bien reconnaissant des conseils si affectueux, que vous avez bien voulu me donner. Je n'oublierai pas que c'est grâce au concours que vous et quelques autres avez bien voulu toujours me donner, que j'ai pu obtenir quelques résultats dans la rude tâche qui m'incombe depuis trois ans bientôt. Mais, bien que ma santé se soit maintenue à peu près bonne, la lassitude vient et il est temps que je remette bientôt la direction de nos affaires à un autre plus frais et moins surmené que moi. J'ai besoin de repos et de rester éloigné des affaires coloniales pendant quelques mois. C'est un métier qui use et je vous avouerai bien franchement que je suis tout étonné d'avoir pu tenir jusqu'à maintenant, même aux yeux de l'opinion.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire général, la nouvelle assurance de mes sentiments de profond et entier dévouement.

GALLIENI.

Excusez encore la forme de cette lettre, trop rapidement écrite.

G.

Sachant bien que J. Chailley ne l'a informé des critiques qui lui sont adressées qu'afin d'être muni d'arguments pour le défendre Gallieni revient, moins de trois semaines après, sur le même sujet pour compléter sa justification. Peut-être plus sensible à l'injustice qu'il ne veut le paraître, il tient à ne laisser croire par aucun juge de bonne foi, ni qu'il ferme les yeux sur les informations inexactes concernant l'état de la colonie, ni qu'il néglige rien pour assurer un

traitement humain aux indigènes, ni qu'il joue au satrape dans son gouvernement.

Tananarive, le 9 février 1899.

Mon cher Secrétaire général,

Pour faire suite à ma précédente lettre, je vous envoie copies de deux instructions confidentielles adressées, il y a deux mois, à nos administrateurs et dont je vous ai parlé. Je vous envoie aussi un certain nombre de numéros de nos journaux officiels relatifs à la peste, aux événements du Nord, aux cultures dans le Betsileo, et qui, je l'espère, vous convaincront que je n'hésite pas à montrer les choses, telles qu'elles sont ou du moins telles qu'elles me paraissent. Partout et toujours, – voyez encore mes dernières instructions sur les concessions et la colonisation, – j'essaie de mettre mon monde en garde contre les mauvais traitements vis-à-vis des indigènes et j'attire leur attention sur la nécessité de donner les renseignements les plus exacts au point de vue de la colonisation. Mais, aux colonies surtout, les situations changent vite et ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. Si vous vouliez également vous reporter au rapport, que le ministre a inséré à l'*Officiel* en 97, vous en concluriez, je crois, que je n'étais pas trop optimiste, puisque plusieurs colons ici, et notamment l'*Avenir de Madagascar*, m'ont reproché de faire du mal à la colonie par mon pessimisme. En résumé, le *Journal officiel* de Madagascar est un ensemble de documents et ce que vous me dites me ferait presque regretter de ne m'être pas borné, comme dans les autres colonies, à faire un journal enregistreur des arrêtés locaux.

On me reproche aussi de publier avec détails les réceptions qui me sont faites dans la plupart des parties de la colonie. Croyez bien que ces réceptions n'ont rien d'agréable pour moi et que ce que j'en fais, c'est pour montrer aux Malgaches, parmi lesquels nous avons encore un parti très hostile, et aux étrangers, que le représentant de la France reçoit de la majorité de la population des marques de sympathie et d'estime bien réelles et qui démontrent la fausseté des bruits, que font courir, sur la persistance de la domination française à Madagascar, un grand

nombre de nos ennemis dans l'île. Malheureusement, les Malgaches ne peuvent s'empêcher d'ajouter une grande importance au nom de leur gouverneur, de leur « père et mère » comme ils disent, de sorte que je suis forcé de me laisser rendre des hommages, qu'il serait de la plus mauvaise politique de refuser. Ici, il fallait *franciser* l'île, qui était anglaise et hova et, pour cela il fallait que le gouverneur général, successeur de la reine, reçut dans les commencements les mêmes honneurs que celle-ci. Ma *modestie*, s'il en avait été autrement, aurait été exploitée par le parti hostile. Tout ce que j'ai fait ici : obligation du français dans nos écoles, reprise aux Anglais de leurs principaux bâtiments pour en faire des édifices publics avec nos couleurs, avantages à nos compatriotes (sur lesquels je suis forcé de revenir par ordre), etc., ont eu pour objet de déterminer cette transformation.

Je vous envoie aussi nos journaux des 13 et 15 octobre, où, dans le récit de mon voyage, on dit où en est la question des pangalanes et de la route. Je vous assure que c'est là l'exposé exact de la situation, à cette époque. Du reste, j'avais avec moi les colons les plus importants de Tananarive et M. Delhorbe, du Comité de Madagascar. Ils ont pu voir de leurs yeux.

J'ajouterai encore que me voilà bientôt à ma troisième année de gouvernement et vous savez qu'il n'est pas commode de calmer les appétits de ceux qui demandent, de ceux qui ne sont pas satisfaits et n'ont pas réussi. Beaucoup viennent aux colonies sans ressources et voudraient cependant faire rapidement fortune. J'ai dû réfréner quelques-unes de ces ambitions malsaines, s'exerçant surtout au détriment des indigènes. D'où, mécontentement parfaitement légitime et compréhensible. Je suis même étonné, après ce temps de gouvernement, d'en être où j'en suis, surtout après les énormes difficultés de tout genre, auxquelles j'ai eu à me heurter ici et je me demande comment il se fait que l'opinion publique, une partie du moins, est encore aussi favorable à l'administration actuelle de la grande île. Je crois que nous avons fait de la besogne, mais, en France, on est impatient et on voudrait que nous eussions fait plus encore.

Merci encore, mon cher Secrétaire général, de la preuve d'affectueuse sympathie que vous avez bien voulu me donner et croyez toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Deux mois seulement séparent alors Gallieni du départ pour la France, où il prendra un congé dont on conçoit qu'il eût besoin pour se remettre des fatigues d'une tâche écrasante. Les arrangements franco-anglais, dont les bases sont dès lors arrêtées entre Paris et Londres, le délivrent, en écartant les risques d'un conflit armé entre les deux pays, d'un des plus cuisants soucis qui avaient assombri pour lui la fin de l'année 1898. Le réveil ou la recrudescence d'insubordination chez certaines peuplades malgaches pendant cette année-là ont été un des contre-coups de l'affaire de Fachoda. Gallieni y fait allusion dans une lettre à Alfred Grandidier :

Tananarive, le 11 février 1899.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre aimable lettre du 24 décembre dernier. Je vous assure que nous avons été tous très heureux de voir votre fils à Madagascar et il n'a laissé que des regrets parmi nous, lorsqu'il a quitté Tananarive au commencement de ce mois. Il a bien voulu aider nos commissaires de l'exposition pour les recherches que nous faisons et, pour ma part, je l'en ai vivement remercié.

Je vous avouerai que je commence à être un peu fatigué. La tâche du gouverneur de la colonie est réellement trop lourde. C'est ainsi qu'à la fin de l'année dernière, j'ai eu en même temps devant moi, le mouvement insurrectionnel du Nord-Ouest qui, dégagé de ses causes accessoires, n'est qu'un contre-coup des incidents de Fachoda, la peste qui nous coupé nos ravitaillements avec Tamatave, et enfin, les dangers d'une guerre avec l'Angleterre, contre lesquels il me fallait prendre des mesures urgentes. C'était un peu trop à la fois. Malgré tout, grâce au concours de tous, je suis à peu près parvenu à rétablir la situation. Nos troupes ont ramené la tranquillité dans le Nord où nous avons toujours à lutter contre les mauvaises dispositions des Indiens se sentant énergiquement soutenus par le gouver-

nement anglais, D'autre part, nous avons réussi à circonscrire jusqu'à présent la peste à Tamatave.

Je vous suis profondément reconnaissant de toute la peine que vous vous donnez au sujet de notre GUIDE DE L'IMMIGRANT ; n'hésitez pas à apporter au texte les modifications nécessaires ; nous avons ici toute confiance en vous.

Comme je vous l'ai déjà écrit, nous sommes ici trop occupés pour approfondir tout ce que nous faisons. Nos successeurs pourront certainement faire mieux que nous, car je pense qu'ils ne rencontreront pas les mêmes difficultés, les mêmes obstacles que nous trouvons chaque jour sur notre route. Je sais que l'on me reproche quelquefois les inexactitudes, l'optimisme même, que l'on croit trouver dans notre journal officiel et notre revue mensuelle ; mais je n'ai pas le temps, ni les moyens ici de contrôler tous les renseignements que l'on m'envoie. Puis, nous sommes dans un pays neuf et où il y a encore beaucoup d'inconnu. Rien d'étonnant donc à ce que les renseignements d'aujourd'hui viennent modifier ceux de la veille. J'ai voulu réunir le plus de documents possible sur notre colonie. Il est évident que, parmi eux, avec notre existence au jour le jour, il doit s'en glisser d'inexacts ; mais, je pense qu'il vaut mieux s'exposer à cet inconvénient que d'enfouir, sans être utilisés, tous les rapports de nos officiers, administrateurs, etc. Maintenant, il y a déjà quelques temps que j'ai quitté la France et il est possible que certains côtés de notre situation coloniale, à Madagascar, m'échappent. Quoi qu'il en soit, à moins d'événements particulièrement graves, je compte m'embarquer par le paquebot du 3 mai et, si le ministre voulait me faire plaisir, il n'aurait, à mon débarquement à Marseille, qu'à m'autoriser à aller me reposer chez moi, au milieu des miens ; mais il est évident que je serai forcé d'aller passer quelques jours à Paris et j'aurai le plaisir de vous y voir et de vous remercier de vive voix de la constante sympathie que vous m'avez montrée depuis mon arrivée à Madagascar. Veuillez agréer, mon cher Monsieur Grandidier, la nouvelle assurance de mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Avant de partir, Gallieni a résumé dans un rapport d'ensemble au ministre des Colonies tout ce qui s'est fait ou passé de marquant à Madagascar depuis son arrivée. Il en communique des exemplaires à Alfred Grandidier et à Joseph Chailley par les lettres suivantes :

Tananarive, le 7 avril 1899.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Pardonnez-moi de ne pas répondre longuement à votre dernière lettre. Je suis enfoncé en plein dans mes préparatifs de départ et je n'ai pas beaucoup de temps à moi. Je vous suis toujours reconnaissant de la peine que vous vous êtes donnée pour notre GUIDE DE L'IMMIGRANT et vous avez rendu ainsi un grand service à notre colonie. J'espère que ce travail sera complètement terminé lorsque j'arriverai en France, vers le 25 mai, et j'avoue que j'aurai un grand plaisir à lire ces 3 volumes.

Par le dernier courrier, j'ai envoyé au ministre des Colonies mon rapport sur la période qui vient de s'écouler à Madagascar, depuis mon débarquement à Tamatave en septembre 1896. J'ai fait tirer un petit nombre d'exemplaires de ce rapport qui est absolument confidentiel et je vous envoie un exemplaire, pensant qu'il vous sera peut-être agréable de le lire ; mais, je vous serai reconnaissant de garder exclusivement ce document pour vous. Il contient, dans certains de ses chapitres, des renseignements et des appréciations qu'il y aurait sans doute inconvénient à faire connaître. J'ai essayé de traiter les questions hova, religieuse, anglaise, etc., avec toute la modération et l'impartialité possibles ; mais, il est possible que je me sois trompé dans mes appréciations, car vous savez combien ces questions sont délicates. Je crois que vous trouverez dans ce rapport des renseignements qui vous intéresseront, surtout au point de vue de la colonisation, question dont j'ai essayé de m'occuper d'une manière toute particulière pendant mon séjour ici.

Je compte toujours être à Paris vers la fin de mai et j'aurai un grand plaisir à aller vous remercier de vive voix de votre constante sympathie pour notre colonie et pour son gouverneur.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Grandidier, la nouvelle assurance de mon profond et entier dévouement.

GALLIENI.

Tananarive, 21 avril 1899.

Mon cher Secrétaire général,

Je vous écris ces quelques lignes au moment de prendre définitivement la route de France. Dès mon arrivée et malgré le désir que j'aie d'aller prendre immédiatement le repos qui m'est absolument nécessaire, je m'occuperai de la question du chemin de fer qui, comme vous le dites, est d'un intérêt vital pour la colonie. J'emporte avec moi tous les documents explicatifs nécessaires et j'espère que, si vous voulez bien me continuer votre puissant appui, nous enlèverons l'approbation du Parlement.

J'ai adressé au ministre avant de quitter Madagascar un long et volumineux rapport sur tous les actes de mon administration, militaire comme civile. J'ai fait tirer quelques exemplaires de ce rapport et je vous en envoie un. Bien entendu, c'est un document confidentiel qui vous est destiné *à vous personnellement* et que je vous serai reconnaissant de ne point communiquer. Vous excuserez les incorrections de ce document ; car, vous savez que je suis forcé d'être ici, avant tout, un homme d'action et que je n'ai guère le temps de donner à mes rapports la forme qui leur manque souvent.

Je vous envoie aussi un exemplaire du *Journal officiel* vous montrant comment j'ai essayé de résoudre la question de l'enseignement à Madagascar, en faisant appel au concours des diverses missions religieuses de l'île, mais en les dirigeant en même temps vers l'enseignement agricole et professionnel qu'il est indispensable de voir établir ici.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire général, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

Signé : GALLIENI.

Le 4 mai 1899, Gallieni s'embarque pour la France, après trente-deux mois de séjour ininterrompu à Madagascar et de travail acharné.

Quand il arrive à Paris, la célébrité lui est venue. Certains, à qui ne déplaît pas sa réputation d'homme à poigne, sont tentés d'en abuser pour l'amener à prendre parti dans les luttes politiques qui sont alors très ardentes. Il se dérobe à toute tentative de ce genre, que décourage immédiatement sa courtoisie un peu distante. Loin de rechercher une popularité dont il ne se soucie pas, il la fuit. Ainsi évite-t-il de prêter le flanc à des attaques, que même son absolue correction ne lui a pas complètement épargnées, et conserve-t-il entier le crédit et l'influence dont il est redevable à ses seuls services. Il en a besoin, pour emporter l'adhésion du gouvernement aux projets de grands travaux publics, chemins de fer et routes, qu'il profite de sa présence à Paris pour faire adopter en principe, et d'emprunts, qui sont la condition matérielle des premiers. Pas certain, à son débarquement, d'être celui qui présiderait à leur exécution, il ne tarde pas à savoir qu'il retourne à Madagascar. En dehors des éloges du gouvernement, les seuls qu'il apprécie réellement sont ceux des coloniaux, des géographes et des hommes de science. À l'instigation d'Alfred Grandidier il a lui-même présenté à l'Académie des Sciences un résumé des travaux cartographiques exécutés à son état-major.

Paris, le 27 juin 1899.

*Le général Gallieni, Gouverneur général de Madagascar et Dépendances, à Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Paris.*

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Au moment de rentrer en congé en France, après avoir exercé pendant trente-deux mois le gouvernement général de Madagascar, j'ai tenu à résumer dans un mémoire succinct les travaux entrepris et les résultats obtenus (bureau géographique et section géodésique de l'état-major du corps d'occupation), tant au point de vue de l'établissement de la carte définitive de la grande île, qu'à celui des productions photographiques et

d'illustrations, travaux effectués dans le but de faire connaître notre nouvelle possession africaine et surtout d'en favoriser la colonisation et le développement.

J'ai pensé qu'il pouvait être intéressant pour l'Académie d'être mise au courant de ces études et j'ai l'honneur de vous adresser :

1° Un compte rendu des travaux géographiques et cartographiques exécutés au 3e bureau de l'État-Major (service géographique du corps d'occupation) ;

2° Une collection complète de la revue mensuelle publiée à l'aide des travaux de nos officiers et administrateurs pendant l'année 1898 ;

3° Une carte au 1/1 000 000 des triangles de premier ordre exécutés dans l'île ;

4° Une collection des cartes composant l'atlas joint à mon rapport de fin de campagne au ministre des Colonies que celui-ci a prescrit d'insérer, pour la très grande partie, au *Journal Officiel* de la République française ;

5° Une collection des cartes des lots de colonisation, levés par nos géomètres ou les officiers du corps d'occupation dans le but de faire connaître à l'avance à nos colons les terrains propres à la colonisation ;

6° Spécimens des tirages exécutés à l'atelier de gravure créé l'année dernière au bureau topographique de l'État-Major ;

7° Six collections des tirages au 1/100 000 ;

8° Six collections des tirages au 1/500 000 et au 1/2 500 000 ;

9° Des types des épreuves photographiques tirées au service géographique.

Si l'on tient compte des difficultés de tout genre contre lesquelles ont eu à lutter ceux qui ont collaboré à cette œuvre dans un pays en pleine insurrection, où le géodèse comme le topographe ne pouvait circuler souvent que sous la protection d'une escorte, exposé à tous les aléas de la guerre en même temps qu'il devait se défendre contre les rigueurs d'un climat exceptionnellement dur dans les régions malsaines ; si l'on remarque en ou-

tre que les moyens dont disposaient nos officiers étaient fort réduits et qu'il a fallu toute leur ingéniosité pour suppléer au défaut ou à l'insuffisance des instruments et des machines ; si l'on observe que l'absence de communications rapides et sûres entre Tananarive et la côte compliquait l'organisation et le fonctionnement des ateliers, il est facile de se rendre compte du grand mérite des officiers qui ont pu obtenir les résultats dont il s'agit, résultats encore modestes mais réels, et qui m'ont fourni avec le plus grand dévouement leur constante collaboration dans l'œuvre multiple et complexe entreprise par la France à Madagascar.

GALLIENI.

Les deux billets suivants, adressés par Gallieni à Alfred Grandidier, se rapportent à un compte rendu que son savant ami avait fait à l'Académie des Sciences sur ses travaux scientifiques à Madagascar pendant les trois années précédentes, et à la décision qu'avait prise la Société de géographie de lui décerner la grande médaille d'or :

29 juillet 1899.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Merci bien de votre aimable lettre et de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mes travaux scientifiques à Madagascar. Je serais bien heureux, à mon retour à Saint-Raphaël, de lire votre compte rendu. Je tiens à vous exprimer aussi toute ma gratitude pour le rapport si flatteur, que vous avez écrit, au sujet de ma grande médaille d'or. Je suis ainsi, par le suffrage d'hommes tels que vous, récompensé amplement de mes fatigues. Je commence à me sentir réellement fatigué et je cherche surtout le repos et l'isolement.

Mes respects à Mme Grandidier et mes amitiés à votre fils. Toujours très cordialement à vous,

GALLIENI.

10 août 1899.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous renouvelle mes remerciements pour la note si élogieuse, que vous aviez bien voulu transmettre à l'Académie des sciences. J'écris au ministre des Colonies, par ce même courrier, pour le prier de donner son avis favorable aux propositions faites en faveur de MM. Hellot, Mérienne-Lucas, Durand et Gaudaire. J'espère que vous êtes maintenant complètement sur pied ; croyez toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Deux articles de la *Revue de Paris*, où Ernest Lavisse analysait magistralement la méthode coloniale de Gallieni et qui éveillèrent un vif intérêt dans le public, firent aussi un sensible plaisir au général. Le comité de Madagascar venant de remplacer son bulletin par une revue spéciale à cette colonie, le premier numéro consacra, comme de juste, un article à Gallieni, qui en remerciait en ces termes J. Charles-Roux :

Saint-Béat, le 29 août 1899.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je viens de recevoir le premier numéro de la *Revue de Madagascar* et je tiens à vous remercier bien vivement de la manière trop flatteuse dont vous avez bien voulu, dans ce document, analyser mes travaux au Soudan, au Tonkin et à Madagascar. Si j'avais toutes les qualités que vous énumérez, rien ne me manquerait, Hélas, l'original est loin du portrait !

J'écris à M. Delhorbe[1] au sujet de la question des concessions.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mes sentiments d'entier dévouement.

GALLIENI.

---

[1] M. Clément Delhorbe était secrétaire général du Comité de Madagascar.

En 1900, Gallieni a regagné Madagascar et immédiatement mis en train les travaux publics sur lesquels il est tombé d'accord avec le gouvernement. Après quelques mois de séjour à Tananarive, il a, selon sa coutume, entrepris une tournée d'inspection, qui le conduit, cette fois, dans le Sud de l'île, placé sous le commandement du colonel Lyautey. Il écrit à J. Charles-Roux :

Fianarantsoa, 19 novembre 1900.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je suis en tournée et toujours très occupé. Je tiens cependant à vous envoyer en temps voulu mes meilleurs vœux de nouvelle année et à vous remercier encore une fois de tous les témoignages d'intérêt et de sympathie que vous n'avez cessé de me donner depuis ma désignation comme Gouverneur de Madagascar.

J'ai trouvé ici votre fils[1] en excellente santé et très satisfait de son sort. Il rend les meilleurs services au colonel Lyautey et, dans quelques temps, nous l'enverrons dans le Sud, là où nous avons encore quelques troubles à réprimer, afin de lui créer des droits à une proposition spéciale pour l'avancement.

Ici tout va bien et nos grands travaux publics sont en bonne voie. Je vois, par les journaux de France, que quelques loups hurlent après moi. Inutile de vous dire qu'ils ne font que m'inciter à persévérer dans la voie que je me suis tracée et d'où rien ne m'écartera. Mais que le Ministre montre par un signe quelconque qu'il ne me donne plus sa confiance, et, à ma vive satisfaction et à celle des miens, je rentrerai en France pour demander un commandement militaire actif, à la tête d'une division ou d'un corps d'armée,

---

**1** Alors lieutenant de cavalerie hors cadre à Madagascar ; ensuite capitaine en Algérie, chef d'escadrons au Maroc avec le maréchal Lyautey ; passé dans l'infanterie pendant la guerre et colonel du 11e régiment de marche de tirailleurs algériens, mortellement blessé le 25 octobre 1918 devant La Fère et décédé le lendemain après avoir subi l'amputation des deux jambes. La plus belle des citations à l'ordre de l'armée décernée par le maréchal Pétain à cet officier d'élite débute ainsi : « Soldat superbe, chef aimé... »

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, la nouvelle assurance de mon entier et profond dévouement,

GALLIENI.

Il est rare que Gallieni rentre d'une de ses inspections sans que son contact direct avec les provinces lui ait suggéré l'idée de quelque réforme, plus ou moins importante. Cette fois, celle qu'il en rapporte est de haute portée sociale, et n'est pas non plus sans répercussion économique, puisque c'est la suppression des prestations, de cette forme d'imposition qui consiste en journées de travail, autrement dit de la corvée. Il expose lui-même à l'Union coloniale les raisons de cette mesure et, Joseph Chailley venant de partir pour un voyage d'études à Java, c'est à Depincé, chef de la section d'Afrique de cette association, qu'il adresse ses explications.

Tananarive, le 12 janvier 1901.

Mon cher Monsieur Depincé,

J'ai reçu, il y a un mois environ, une lettre de M. Chailley, m'annonçant son nouveau voyage à Java et m'invitant à vous écrire pour vous tenir au courant des mesures importantes prises à Madagascar et pouvant intéresser la colonisation. Je partage trop les idées soutenues par l'« Union Coloniale » et par son éminent Secrétaire général, pour ne pas déférer à son désir. Aussi bien, je viens de prendre à Madagascar une mesure des plus importantes, la suppression de la prestation, et il me paraît nécessaire de vous donner quelques indications à ce sujet. Je sais que vous avez ici de nombreux correspondants parmi les colons les plus sérieux ; mais, il est à craindre que ceux-ci, ne voyant que leur intérêt personnel et du moment, vous représentent cette mesure sous un jour inexact.

Je vous envoie d'ailleurs, par ce même courrier, un numéro du *Journal Officiel* de la Colonie, dans lequel vous trouverez mes instructions à nos administrateurs au sujet de la suppression de la prestation. Vous verrez, si vous avez le temps de les lire, quelles sont les raisons qui m'ont fait agir, à ce point de vue, depuis mon arrivée à Madagascar. Comme vous le savez, je me suis toujours efforcé d'avoir devant moi un programme aussi

net que possible, en ce qui concerne les questions de colonisation. Mais, en matière coloniale, il faut surtout s'inspirer de la pratique des choses et se tenir au-dessus des théories, qui peuvent trouver place dans les congrès ou dans les sociétés de géographie, mais qui deviennent inapplicables dès que nous voulons les utiliser sur place, dans nos possessions d'outre-mer. Comme je l'explique dans mes instructions, la prestation indigène n'était pour moi qu'un moyen transitoire entre la mesure de l'abolition de l'esclavage et la liberté du travail complète. Pour favoriser nos colons, j'ai même pensé que l'on pouvait aller plus loin et j'ai créé ainsi toute une série d'avantages pour les indigènes qui s'employaient au service de nos colons. Mais les abus ont été grands. Un certain nombre de nos colons, les moins intéressants d'ailleurs, se sont mis aussitôt à souscrire des engagements avec les indigènes, ceux-ci se faisant ainsi exempter des prestations à fournir à l'État et remettant en échange une somme donnée à leurs employeurs qui, bien entendu, ne leur faisaient faire aucun travail.

Vous voyez tout de suite la conséquence de cet abus. Les indigènes, au lieu de prendre l'habitude du travail, restaient dans l'oisiveté, se contentaient de payer une modique somme à des employeurs peu scrupuleux. Quant aux colons européens, les conséquences étaient encore plus mauvaises, en ce qui concerne la colonisation sérieuse, la seule qu'il est de mon devoir d'encourager. Ces individus ne faisaient rien et, n'ayant aucune ressource apportée avec eux, se bornaient à vivre de cette espèce de rente, qui leur était faite par les engagés indigènes. En même temps, les colons sérieux, les entrepreneurs, les planteurs, eux, n'en trouvaient plus que difficilement, puisque la main-d'œuvre se raréfiait de plus en plus aux environs des localités les plus importantes de la grande île et parce que le malgache, avant tout, cherche à ne rien faire. Il est évident que les colons, qui vivaient ainsi de ces abus, sont des moins intéressants et, qu'en somme, la suppression de la prestation ne peut être qu'une excellente chose à ce point de vue. Autrement, si nous avions continué à agir de la même manière, les vérita-

bles entreprises de colonisation à Madagascar se seraient faites de plus en plus rares ; aucune tentative sérieuse n'aurait été commencée et nous aurions ainsi piétiné sur place pendant longtemps.

La suppression de la prestation touche aussi une catégorie importante de colons à Madagascar ; c'est celle des mineurs d'or. Pendant ces quatre dernières années, cédant aux demandes de ces mineurs, j'avais consenti à exempter de la prestation et du service militaire les indigènes qui allaient travailler sur leurs chantiers. J'avais même autorisé nos administrateurs à réquisitionner, pour ainsi dire, les travailleurs, en grand nombre, qu'ils nous demandaient. Mais nous vîmes ici se reproduire des abus analogues et qui avaient le plus grand inconvénient au point de vue de l'avenir de la colonie. Les mineurs, ayant ainsi à leur disposition un grand nombre de travailleurs réquisitionnés, les payaient fort peu, continuaient à exploiter les anciens gisements du gouvernement malgache et encore au moyen du procédé primitif de la battée. Ayant un grand nombre de travailleurs payés à des pris dérisoires, 15 à 20 centimes et même moins, ils pouvaient encore faire quelques bénéfices. Mais l'industrie aurifère ne faisait ainsi aucun progrès et, avec ce système, on continuait à travailler sur des terrains ayant une faible teneur aurifère et qui réellement ne valaient plus guère la peine d'être exploités. C'était donc de la main-d'œuvre perdue pour la colonie. Quelques individus, en petit nombre, gagnaient quelque argent ; mais ils employaient un très grand nombre de travailleurs qui auraient pu aller ailleurs. Quand les terrains aurifères sont suffisamment riches, les mineurs trouvent toute la main-d'œuvre qu'ils désirent et sans aucune pression de la part de l'administration. Ainsi, en ce moment, les indigènes courent s'engager en masse sur les chantiers aurifères de l'Amboasary[1], parce que ces terrains sont riches et que les colons qui les exploitent peuvent payer leur main-d'œuvre un bon prix. Jamais il

---

1 Affluent de gauche du Mananjary, rivière du versant oriental, où de riches gisements venaient d'être découverts.

ne m'a été demandé un seul travailleur pour l'Amboasary et pour les régions aurifères voisines.

J'ai tenu à vous donner ces détails pour bien vous indiquer qu'en somme, la suppression de la prestation est aujourd'hui une mesure utile et qui est vue d'un très bon œil par tous les colons sérieux de la colonie. Il est évident qu'en ce qui me concerne mon devoir consiste à favoriser les entreprises de la colonisation de la grande île, de manière à développer notre mouvement économique et je me suis efforcé toujours de ne point faillir à ce devoir. Mais, ce serait une faute et une faiblesse que de laisser persister des abus, qui ne sont avantageux qu'à quelques individus, qui peuvent se dispenser ainsi des efforts que nécessite toute entreprise coloniale sérieuse à Madagascar. Je ne saurais, pour ma part, m'associer à des abus de ce genre.

Je crois qu'actuellement, avec la main-d'œuvre complètement libre, aussi bien pour l'administration que pour le colon, on pourra trouver les travailleurs nécessaires pour toutes les entreprises publiques et privées, à condition, naturellement, de payer les indigènes à un prix plus élevé. C'est ainsi que tomberont toutes ces entreprises factices qui ne vivaient que de l'indigène et qui n'étaient d'aucun profit pour le développement économique de la colonie. Les Malgaches sont, comme vous le savez, d'excellents acheteurs et leurs salaires iront, pour la plus grande partie, chez nos commerçants.

Vous verrez d'ailleurs dans mes instructions que j'ai pris un certain nombre de mesures pour parer aux inconvénients probables de la suppression de la prestation. La plus importante est l'augmentation de l'impôt. Cette augmentation qui peut paraître exagérée a été étudiée par moi avec le plus grand soin. Nos Malgaches de l'Imerina peuvent très facilement payer leurs 20 francs de taxe personnelle, s'ils veulent consentir à travailler. Ils seront autorisés à payer cette taxe par fraction de 5 francs et, de plus, ils pourront, s'ils le désirent, venir s'employer sur nos chantiers, où ils sont payés à raison de 1 franc par jour à Tananarive et 0 fr. 75 par jour dans les provinces. Pour ma part, j'estime qu'il serait dangereux de diminuer ces taxes. Nos entre-

prises privées ou publiques souffriraient certainement d'une diminution semblable et je ne pourrais, en ce qui me concerne, donner un avis favorable à ce changement.

J'ai tenu, mon cher Monsieur Depincé, à vous écrire personnellement pour vous donner mes idées sur cette importante question de la suppression de la prestation. Je persiste à croire, si le département ne vient pas modifier les mesures que j'ai prises, que ce sera une excellente mesure dont profiteront tous les colons sérieux de Madagascar. Si mon devoir est de favoriser les entreprises de colonisation pouvant intéresser l'avenir de la colonie, je ne crois pas qu'il soit avantageux, pour l'intérêt de Madagascar, de laisser subsister les abus dont je vous parlais ci-dessus.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Depincé, l'assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

Cependant des nouvelles de France ont appris à Gallieni qu'une interpellation, malveillante envers son administration, a eu lieu à la Chambre des députés. D'autre part, il lui paraît que le gouvernement incline à réduire le nombre des officiers mis à sa disposition. Le même jour, il écrit à J. Charles-Roux et à Chailley :

Tananarive, 8 février 1901.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie beaucoup de la bonne lettre que vous m'avez fait remettre par le capitaine Laporte. J'avais bien remarqué déjà, pendant ma présence à Paris, que l'on ne faisait pas de politique à l'exposition, pas plus qu'ici du reste. Ainsi nous vous remercions des conseils de prudence que vous nous donnez et que nous suivrons exactement.

J'ai toujours de bonnes nouvelles de votre fils, dont le colonel Lyautey continue toujours à être satisfait. Il s'est mis avec beaucoup d'entrain à la besogne qui lui a été tracée et je crois qu'il ne regrettera pas son séjour à Madagascar, en admettant qu'on nous laisse continuer notre mission.

Comme vous le savez, et c'est là un fait entièrement spécial à Madagascar, je me sers ici indistinctement des civils et des militaires. Dans certaines provinces, des civils sont sous les ordres de nos officiers ; dans d'autres au contraire ce sont nos officiers qui obéissent aux administrateurs. Et tout va bien ainsi. Cette concentration d'efforts donne les meilleurs résultats. Cependant le mot d'ordre semble être maintenant l'éloignement des militaires, dont quelques-uns sont devenus pourtant de véritables professionnels en matière coloniale. Ce sera tant mieux pour moi, qui ne serai pas fâché de trouver une occasion de passer la main à un autre, sans que l'on m'accuse d'abandonner mon poste, mais tant pis pour la colonie, où le changement de direction et d'orientation dans les affaires pourrait avoir les plus graves conséquences, en ce qui concerne particulièrement nos grands travaux publics en train. Nous essayons de faire de notre mieux ; mais, comme le prouve la récente interpellation, les meilleures intentions sont quelquefois mal interprétées.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, l'assurance de mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

P. S. – J'écris à M. Delhorbe pour le prier de m'envoyer une collection complète des notices qui ont paru, pendant l'exposition, sur nos diverses colonies. J'espère qu'il pourra se les procurer.

Tananarive, 8 février 1901.

Mon cher Monsieur Chailley,

Je vous remercie de votre dernière et affectueuse lettre. Comme je vous l'ai souvent répété à Paris, nous nous efforçons de suivre les principes, préconisés par l'Union coloniale, en ce qui concerne notre nouvel et grand empire d'outre-mer. Dans votre préface à « Notre Empire colonial », que je viens de lire avec un extrême plaisir, – je parle seulement de la préface, car le texte du Père Piolet sur Madagascar est moins intéressant, il commet quelques hérésies qui prouvent qu'il ne connaît plus le Madagascar actuel, – dans cette préface, dis-je, vous posez en-

core une fois, avec une parfaite précision, les principes de notre administration coloniale. J'ajouterai, en ce qui me concerne, qu'il faut, en matière coloniale, tenir un grand compte du temps et que, avant d'arriver à une organisation définitive d'une colonie quelconque, il faut surtout employer des solutions provisoires qui sont peut-être contraires aux grands principes, admis de tous, mais qui permettent seules d'arriver prudemment et sagement à cette organisation définitive. Vous avez déjà vu, au Soudan, comme au Tonkin et à Madagascar, les inconvénients de solutions hâtives et mal étudiées. Il a fallu faire machine en arrière et adopter un programme méthodique et de longue haleine, dont la mise en œuvre a seule permis d'obtenir les résultats définitifs cherchés.

Ainsi, pour ne citer que Madagascar, je vous dirai que nous sommes loin d'être arrivés encore à l'organisation définitive que j'entrevois ; trois grands commandements, correspondant aux groupements des trois races principales de l'île et subdivisés eux-mêmes en circonscriptions, répondant aux diverses tribus séparées, formant autant de petits protectorats, sous l'autorité de leurs chefs indigènes. Bien entendu, l'Imerina, le pays des Hovas, resterait placé sous l'administration directe. C'est utile, pendant quelque temps encore, à cause de l'influence anglaise qui, comme vous le savez, a poussé de profondes racines ici.

Maintenant, entre nous, pensez-vous que le ministre des Colonies ait assez de confiance dans ses gouverneurs pour laisser s'accomplir ce programme, dont l'exécution demandera quelque temps et beaucoup de suite dans les idées ? Vous savez bien, – il suffit de consulter l'histoire moderne et l'histoire contemporaine, – que l'opinion publique, que le gouvernement lui-même, n'a nulle indulgence pour les administrateurs coloniaux. On leur donne la tâche la plus difficile qui existe : la création et l'organisation d'un État et, sans tenir compte des énormes obstacles, auxquels ils se heurtent, on les entrave, on leur impose des collaborateurs malveillants ou incapables, on leur prescrit d'appliquer des méthodes d'administration surannées et informes, on les laisse exposés aux pires attaques et calom-

nies. Avouez qu'il n'est pas commode de faire œuvre utile dans des conditions semblables.

Je veux prendre mon modeste exemple. Madagascar m'a été remis dans une situation déplorable. Je me suis efforcé, lorsque je me suis trouvé en présence des dangers qui nous menaçaient de toutes parts, de l'anarchie qui existait partout, de suivre un programme de pacification, d'organisation et de colonisation, répondant, d'après moi, aux conditions de la situation et sans trop me préoccuper des règlements routiniers, tracés par les usages du Département des Colonies. Si, il y a 4 ans, j'avais suivi ces règlements, nous étions réduits à l'impuissance. Partout, qu'il s'agisse des intérêts militaires, financiers ou économiques, nous avions les mains liées. C'est parce que j'ai essayé de me laisser guider exclusivement par le bon sens et par les exigences de la situation critique, où nous nous trouvions, qu'il a été possible d'obtenir à Madagascar et, dans un temps relativement court, les résultats que vous avez bien voulu vous-même apprécier.

Je prends par exemple la question de ces fameuses caisses noires, que l'on m'a tant reprochées et qui ont donné lieu à des racontars si inexacts et si fantaisistes. Comment voulez-vous que, dans la situation critique, où nous nous trouvions, dans un pays immense, encore imparfaitement connu, démuni de voies de communications, insoumis pour une bonne partie, nous puissions établir d'emblée, dans nos provinces ou cercles, un système d'impôts définitifs, approuvé par l'administration centrale à Tananarive et à Paris ? Nous ne savions même pas ce qu'étaient ces provinces, quelles races les habitaient, quelles étaient leurs coutumes, etc. Le plus sage n'était-il pas, comme je l'ai fait, de laisser provisoirement, à ce point de vue, toute initiative, comme toute responsabilité, à nos commandants de cercles et administrateurs de provinces ? Ils encaissaient les recettes qu'ils pouvaient faire, amendes, ventes de bœufs, etc., et les appliquaient aux dépenses urgentes et imprévues qui s'imposaient à eux : reconstruction des villages détruits, secours aux soumissionnaires rentrés ruinés, constructions d'écoles, établissement

de chemins, ponts, etc. Il est évident que je ne pouvais, à distance, ouvrir des crédits spéciaux pour chacune de ces dépenses qui, toutes, étaient urgentes et permettaient de rétablir une situation si gravement compromise. Naturellement, au fur et à mesure que la pacification faisait des progrès et que nous pouvions organiser les pays occupés, nous rentrions dans la voie régulière, tous ces budgets spéciaux disparaissaient et étaient remplacés par un système d'impôts, en rapport avec les mœurs et le degré de civilisation de chaque tribu et cela, malgré l'opposition du directeur du contrôle financier qui voulait partout, dans toute l'île, un système d'impôts uniforme, appliqué aussi bien au Hova policé, habitué à une administration régulière qu'au sauvage Sakalave, ne connaissant que le pillage et le vol.

Je pourrai vous faire des observations identiques au sujet du service de la justice. Elles se résument en ceci : nos magistrats entravent, sans s'en douter, l'œuvre de la pacification à Madagascar en s'opposant à l'action administrative de nos chefs de provinces. Bien entendu, ils récusent toute responsabilité au sujet des conséquences de leur manière de faire.

Il est certain que, dans ces conditions, il est bien difficile de faire de la bonne besogne aux colonies. En ce qui me concerne, je sais, depuis longtemps, que tout homme qui veut créer une œuvre et qui surtout commence à recueillir les résultats de ses efforts, est exposé à toutes les attaques, au-dessus desquelles il doit essayer de se placer. Mais, quand ces attaques ont pour effet de lui faire imposer une ligne de conduite, qu'il croit contraire aux intérêts de sa colonie, il me semble que son devoir est de se retirer. Je ne voudrais pas avoir l'air d'abandonner mon poste, étant donné surtout que je serais très probablement suivi, dans ma retraite, par mes principaux collaborateurs, ce qui pourrait nuire considérablement aux intérêts de la colonie ; mais, je ne puis cependant accepter des idées, dont l'application ne peut avoir que les plus mauvais résultats. Je vais patienter encore pendant quelques mois, en mettant de côté toute préoccupation d'ordre personnel ; si, réellement, mon opinion ne

peut prévaloir, je passerai la main à un autre. En ce qui me concerne personnellement, je serai enchanté de cette solution. Car, voilà bien longtemps que je mène l'existence coloniale et je serais bien désireux de reprendre mes fonctions purement militaires. On verra alors ce qu'il faut croire de ce goût de la réclame, qui m'est prêté par plusieurs.

Mais, vous voyez, en somme, que la levée de boucliers qui a eu lieu récemment contre l'administration de Madagascar et qui, je le crois bien, n'est pas terminée, n'est autre chose que la lutte de la routine contre le progrès. Je sais bien que, peu à peu, – et l'Union coloniale est pour beaucoup dans ce mouvement, – l'idée coloniale pénètre dans les différents milieux en France ; mais, malgré tout et en raison de l'expérience acquise, notre nouvel empire colonial progresserait plus vite et mieux si notre gouvernement, moins faible et plus au courant de ses devoirs à l'égard des colonies, évitait ces brusques changements de régimes et de personnes.

J'ai écrit à M. Depincé par le dernier courrier. Je lui ai parlé longuement de la suppression de la prestation. C'était une mesure utile et que j'ai prise de ma propre initiative pour remédier aux abus qui se produisaient et qui menaçaient de fausser le principe de notre administration ici. Administrateurs, colons, exploitaient l'indigène et, ayant cette ressource commode sous la main, gaspillaient nos moyens d'action et rien d'utile n'en résultait pour la colonie. Une colonie ne peut réussir que si elle reçoit des hommes intelligents et entreprenants, apportant avec eux des capitaux. Il n'en était pas ainsi avec le système de la prestation, qui a eu ses avantages pendant quelque temps, mais était plutôt nuisible aujourd'hui. Les colons sérieux trouveront la main-d'œuvre nécessaire, à condition qu'ils la paient suffisamment et qu'ils la traitent bien. Maintenant, il est indispensable que le Département approuve les augmentations d'impôts, que j'ai prescrits ; autrement, les indigènes ne feront plus rien.

Je vous remercie beaucoup pour les lignes si sympathiques que vous m'avez adressées dans votre dernière lettre, et, je suis bien heureux de votre nouveau voyage dans l'Inde qui, à nous

coloniaux, nous fournira dans quelque temps de précieux enseignements au point de vue colonial. Je vous souhaite bonne santé et vous prie de croire toujours à mes sentiments affectueux.

GALLIENI.

Une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier, ultérieure d'un mois à la précédente, fait écho aux mêmes attaques dirigées en France contre son administration : le dégoût qu'elles lui inspirent s'exprime en termes qui l'en montrent moins ému pour lui-même que pour ses subordonnés.

Tananarive, 7 mars 1901.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Merci de votre bonne lettre du 9 janvier dernier. Vous pouvez compter que votre fils Guillaume, qui s'est déjà fait aimer de tous ici, lors de son premier voyage, recevra partout le meilleur accueil. Quant à moi, je me mets à son entière disposition et j'enverrai Gruss le chercher à Mahatsara[1] en automobile, si nos voitures, que je soumets à de rudes épreuves, sont en état. Il est de bonne foi et il pourra, et saura constater, nos énormes efforts depuis quelques mois, et vous savez vous-même quelles sont les difficultés que nous rencontrons dans ces régions ingrates.

Je ne m'émeus guère des attaques ineptes, dirigées contre moi à la tribune de la Chambre et ailleurs ; mais, vraiment il est pénible de penser que, dans notre pays, dont le sort se décidera sans doute au cours de ce siècle, ses meilleurs serviteurs qui, depuis de longues années, ont consacré leurs peines et tout leur dévouement à son développement, puissent être traités ainsi. Je ne parle pas de moi. Si ces gens-là espèrent me lasser, ils se trompent étrangement. Je ne partirai d'ici que lorsque j'aurai fini ma tâche et que je pourrai laisser une situation parfaitement nette à mon successeur civil. Mais, il est certain que mes collaborateurs, les militaires surtout, peuvent se décourager en voyant la manière dont sont appréciés leurs efforts. En ce qui

1 Village où se terminait la navigation sur les pangalanes et où, à cette époque, commençait la route.

me concerne, ces incidents me donnent l'envie d'en finir le plus vite possible avec ma mission ici et de me remettre à mon métier exclusivement militaire.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux hommages à M^me^ Grandidier et de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Des plaintes élevées contre la suppression des prestations par ceux que cette mesure avait privés d'un avantage très peu justifié amènent Gallieni à revenir sur cette question dans une lettre destinée à compléter l'édification de l'Union coloniale et adressée à M. Depincé :

Tananarive, le 6 mai 1901.

Mon cher Monsieur Depincé,

J'ai bien reçu votre dernière lettre et j'ai vu avec plaisir que vous aviez compris les raisons qui m'avaient fait agir ici, en supprimant les prestations.

Comme je vous le disais, notre devoir, dans nos colonies, est de favoriser les colons sérieux et, avant tout, ceux qui apportent avec eux des capitaux. Or, jusqu'à ce jour, nous avions à Madagascar, et particulièrement sur le Plateau central et à Tananarive, un certain nombre de colons sans argent, sans aucun désir de travailler qui profitaient de la crédulité des indigènes pour leur faire signer des engagements fictifs. Grâce à ces engagements, qui leur coûtaient simplement une certaine somme d'argent payée ainsi à ces colons, un très grand nombre d'indigènes s'exemptaient de tout travail et mettaient ainsi l'administration et les colons sérieux dans le plus grand embarras.

Vous pouvez être certain que ces derniers colons ont parfaitement approuvé la mesure prise et je puis vous en donner pour preuve la lettre officielle, que j'ai reçue du secrétaire de la Chambre consultative de Tananarive et qui contient cette phrase caractéristique : « Le nombre des engagés auprès des

colons est en raison inverse des capitaux apportés par ces colons. »

En un mot, un certain nombre de colons fort peu recommandables vivaient ici sur l'indigène, se faisaient payer des rentes par lui et accaparaient toute la main-d'œuvre au détriment de colons sérieux qui possèdent des capitaux, qui ne veulent pas employer ces moyens malhonnêtes et qui manquent ainsi de travailleurs. Malgré la suppression de la prestation et sur les plaintes réitérées de ces colons sérieux, j'ai dû prendre encore de nouvelles mesures pour réagir contre ces abus.

Vous trouverez une instruction à ce sujet dans le *Journal officiel* du 4 mai, dont je vous envoie un exemplaire. En ce qui concerne les mines d'or, je vous ai déjà expliqué que les réquisitions de main-d'œuvre avaient pour objet d'encourager des entreprises mal dirigées, mal étudiées et vouées d'avance à l'insuccès.

L'Union coloniale a pris trop à cœur sa tâche et rendu trop de services déjà à la cause coloniale pour soutenir ainsi des intérêts privés, qui n'ont réellement rien de commun avec la prospérité de nos colonies et qui sont tout à fait contraires au programme si souvent et si parfaitement exposé par M. Chailley et par vous. Quant à moi, j'estimerais ne pas faire mon devoir si je laissais se perpétuer dans notre colonie des errements aussi préjudiciables à sa prospérité.

Nos travaux publics continuent à marcher ici dans de bonnes conditions ; il règne en ce moment une grande activité sur les chantiers du chemin de fer, où nous sommes toujours à la période difficile des débuts. Un de nos entrepreneurs a mal inauguré sa tâche, en introduisant ici des ouvriers italiens qui, au bout de quelques jours, se sont mis en grève et ont dû être rapatriés à notre compte. Je n'ai cessé de le répéter : notre chemin de fer, dans les régions basses, ne pourra être construit que par des ouvriers noirs, nègres de la côte occidentale ou de la côte orientale d'Afrique, Zanzibarites, Somalis, etc., à l'exclusion de toute main-d'œuvre européenne. Je ne vous le cacherai pas d'ailleurs, en ce qui me concerne, j'aimerais mieux être chargé

directement de la construction du chemin de fer, sans passer par l'entremise des entrepreneurs. Je serais certain, alors, comme nous l'avons prouvé par la grande route de l'Est, que nous réussirions. Malgré tout, je donne mon concours le plus complet à nos entrepreneurs, mais, réellement, ils semblent mal préparés à leur besogne et manquent de ressources. Nous faisons venir d'ailleurs un certain nombre de Chinois et d'Indiens qui, je l'espère, commenceront à apporter un remède à la question de la main-d'œuvre à Madagascar.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Depincé, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

GALLIENI.

Aux attaques dont il continue à être l'objet en France, Gallieni trouve une compensation dans les efforts de ses amis pour faire connaître et mesurer l'étendue de ses services et un dérivatif dans la constatation que lui-même peut faire des progrès accomplis par Madagascar, au cours de ses fréquentes inspections dans l'île.

Tananarive, 6 mai 1901.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Excusez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à vos dernières lettres. Depuis quelques mois, je suis si souvent hors de Tananarive que j'ai dû négliger un peu ma correspondance personnelle.

Je vous confirme les renseignements que j'ai adressés au ministre, concernant la santé de votre fils. Celui-ci a eu quelques accès de fièvre, comme tout le monde, au moment des grandes pluies ; mais il va très bien actuellement et le colonel Lyautey en est toujours très satisfait.

Je vous remercie du volume, relatif à l'exposition, que vous m'avez adressé et pour le grand bien que vous y dites sur notre colonie. Il est certain que nous avons tous beaucoup travaillé et que, militaires comme civils, ont rivalisé d'efforts pour obtenir des résultats appréciables dans notre nouvelle possession. Aussi, nous qui sommes ici exclusivement occupés de notre affaire, ne pouvons-nous guère comprendre ce déchaînement d'injures

et de calomnies, dont nous sommes assez souvent l'objet. Je vois d'ailleurs avec plaisir que le ministre des Colonies et le gouvernement tout entier veulent bien nous assurer de toute leur confiance. S'il n'en était pas ainsi, il vaudrait mieux évidemment que nous abandonnions notre tâche pour la passer à d'autres. Pour ma part, je ne serais pas mécontent de me consacrer un peu à mes fonctions exclusivement militaires.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Nosy-Bé, le 20 juin 1901.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre dernière lettre. Je vous suis toujours profondément reconnaissant de l'intérêt que vous nous montrez. Je vous assure bien que les attaques des gens qui, je ne sais trop pourquoi, me font l'honneur de s'occuper de moi, ne m'empêchent nullement de continuer ma tâche. Je ne rendrai mon tablier que le jour où le ministre me montrera que je n'ai plus sa confiance. Dans ce cas, mon devoir sera de me retirer.

J'ai eu le plaisir de posséder votre fils pendant quelques jours à Tananarive. Il est actuellement avec Lyautey qui lui facilitera son voyage le plus possible. Je compte le revoir en août prochain.

Je suis réellement satisfait de tout ce que j'ai vu jusqu'à ce jour, pendant ma tournée et, il est indéniable, pour un homme de bonne foi, que Madagascar fait chaque jour des progrès à tous points de vue.

Je vous prie de présenter mes respectueux devoirs à Mme Grandidier et de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Tamatave, 14 octobre 1901.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre aimable lettre et des précieux encouragements, que vous voulez bien me donner encore. Il est certain que je n'ai pas lieu d'être mécontent des transformations, que notre colonie a subies depuis 5 ans. Mais quelle tâche et combien je serais sage de m'en tenir là et de passer la main à un autre ! Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise. Je me sens fatigué et désireux de vivre tranquillement au milieu des miens et cependant, plus je vais, plus je suis empoigné par cette création d'une colonie. Mais, en résumé, malgré le chemin de fer qui marche bien, je crois que je ferai bien de m'en aller définitivement l'année prochaine. J'aurai, je crois, suffisamment payé ma dette à Madagascar.

Je pense que votre fils aura bien continué son voyage dans de bonnes conditions et vous rapportera abondante moisson de renseignements nouveaux et intéressants sur ces régions si curieuses du Sud. Le colonel Lyautey me fait connaître d'ailleurs que notre œuvre de pénétration chez les Antandroy et les Mahafaly s'effectue bien et sera probablement terminée dans les premiers mois de l'année prochaine. C'est ainsi que pas à pas, morceau par morceau, nous aurons fini par couvrir complètement tout le territoire de la grande île.

Je quitte Tamatave dans quelques jours pour aller m'installer sur les chantiers du chemin de fer ; puis je rentrerai à Tananarive, où j'espère enfin trouver un peu de repos.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux souvenirs à Mme Grandidier et de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Les deux dernières de ces lettres, datées de Nosy-Bé et de Tamatave, sont écrites au cours d'une de ces inspections auxquelles Gallieni s'astreint fréquemment... De celle qu'il vient d'accomplir et qui a été un voyage circulaire autour de la grande île, il a tiré d'intéressantes conclusions sur l'avenir économique de Madagascar et, par voie de conséquence sur le rôle réservé à Tananarive, dans laquelle il voit, non la future métropole, mais seulement la capitale

militaire et administrative de la colonie. Il expose brièvement ces conclusions dans une lettre à J. Chailley :

Tananarive, 15 novembre 1901.

Mon cher Monsieur Chailley,

Il est possible que l'écho de la grande querelle sur la question de la capitale arrive jusqu'à vous. Aussi, je crois utile de vous dire quel est, à mon avis, l'état de la question. En premier lieu, je vous envoie une note qui vous montrera comment j'envisage la chose. J'ai adressé la même à M. Étienne.

Comme vous le savez, je me suis efforcé ici de me tenir au-dessus des rivalités locales, pour ne voir que l'intérêt général. Pendant ma récente tournée autour de l'île, mon désir a été d'enregistrer les résultats obtenus, en ne mentionnant autant que possible que les faits et des noms et en évitant les considérations d'ordre général. Mes constatations, – c'est mon troisième voyage autour de l'île, – n'ont fait que confirmer ce que nous soupçonnions déjà, ce que, pour votre part, vous nous avez annoncé depuis longtemps, à savoir que Madagascar n'est pas une colonie de peuplement et que son avenir économique, agriculture, mines, installations industrielles (forêts, distilleries, décortiqueries, etc.) se trouve dans les régions côtières et intermédiaires (5 à 600 mètres d'altitude), à l'exclusion du Plateau central, où je ne vois pas grand chose à faire. L'expérience de nos colons militaires y est en cours. Nous verrons ce qu'elle donnera.

Je n'ai donc pas hésité à donner hautement mon avis et à déclarer que, suivant moi, la capitale économique ou les capitales économiques de l'île, puisque Tamatave, Majunga et Diego ont chacune leur champ d'action bien déterminé, se transporteraient tôt ou tard vers les côtes. Naturellement, Tananarive restera toujours la capitale militaire et un grand centre commercial, mais la vraie colonisation n'y sera pas représentée.

Les colons de Tananarive, menés par quelques hommes d'affaires qui s'occupent surtout à exploiter les indigènes, ont évidemment protesté, comme c'était leur devoir ; mais je crois que malgré tout, il fallait leur donner cet avertissement et mon-

trer où était le véritable avenir économique de notre jeune colonie. Tananarive a un climat idéal ; la vie y est facile ; les fonctionnaires l'affectionnent beaucoup et, si je les écoutais, je les concentrerais dans la *Ville aux cent villages*[1]. Mais, ce n'est pas ce que nous cherchons ici. J'ai donc essayé de dégager la formule de notre avenir économique, à mon avis du moins. J'ai pensé que ces renseignements pourraient vous intéresser.

J'espère que vous êtes complètement remis maintenant de vos fatigues.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Chailley, à mes sentiments affectueusement dévoués.

GALLIENI.

Le Comité de Madagascar avait eu l'heureuse inspiration de faire élever à Tananarive, par souscription publique, un monument à la mémoire des soldats français morts pendant l'expédition militaire de 1894. Le monument, dû au ciseau du sculpteur Barrias, venant d'être inauguré, Gallieni rend compte à J. Charles-Roux de l'inauguration. Il en fait suivre le bref récit d'une considération, qui est un des principes mêmes de sa politique coloniale, – la nécessité de trier les colons et d'éviter l'envoi d'indésirables, – et d'une nouvelle importante : la dislocation du « Commandement supérieur du Sud », où le colonel Lyautey a achevé sa tâche de pacification et d'organisation.

Tananarive, le 5 mars 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie beaucoup de votre dernière lettre, datée d'Ismaïlia. Je vois que le prince d'Arenberg[2] et vous, vous vous occupez beaucoup de votre canal, car vous faites de fréquents voyages en Égypte. Jamais je n'ai pu franchir le canal sans regretter que cette terre si française nous ait échappé.

---

**1** Traduction du nom malgache Antananarivo.

**2** Président du Conseil d'administration de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez – M. Charles-Roux en était le vice-président.

J'ai été très heureux de voir que le Comité et vous-même aviez été satisfaits des mesures que nous avions prises pour l'inauguration du monument de Madagascar. Nous avons essayé de donner à la cérémonie le plus de solennité possible, en cherchant à montrer aux indigènes que la conquête et la perte de leur indépendance avaient eu pour conséquence la liberté pour eux. Du reste, votre représentant, M. Jully[1], s'est surpassé et nous a servi un magnifique morceau d'éloquence, qui a entraîné et ému tout l'auditoire. Quant à moi, j'ai voulu enlever à la cérémonie son caractère exclusivement militaire, en faisant défiler toutes nos écoles devant le monument et en amenant le consul anglais à s'associer à cette fête, ce qu'il a fait de la meilleure grâce du monde. Bref, tout s'est bien passé et cette cérémonie a laissé une profonde impression parmi nos Malgaches, et une impression favorable à l'influence française.

Je lirai avec beaucoup d'intérêt votre proposition au sujet des mesures à prendre pour nous envoyer de bons colons. Je sais que je n'ai pas besoin de vous recommander d'agir avec une prudence extrême, afin de ne pas nous expédier de pauvres diables qui n'ont d'énergie ni physique ni morale, qui se laissent abattre au moindre échec, et qui viennent ensuite crier sur tous les toits qu'on les a trompés, qu'il n'y a rien à faire ici, etc. C'est là la grande pierre d'achoppement de tous les projets d'envoi de colons dans nos possessions d'outre-mer. Sauf cette observation, vous me trouverez prêt à vous seconder de tout mon pouvoir dans votre intéressante initiative.

Je vais disloquer prochainement le Commandement supérieur du Sud. Le colonel Lyautey y a fait la meilleure des besognes et a su accomplir, en un temps relativement limité, l'œuvre de pacification et de pénétration que je lui avais confiée. Je me séparerai donc avec regret de cet intelligent et dévoué collaborateur. Mais il me paraît utile de tenir la promesse que j'avais faite au ministre, lorsque j'ai créé le Commandement supérieur du

---

[1] Architecte D. P. L. G., installé à Madagascar, auteur du Palais du Gouvernement à Tananarive, a publié de nombreux travaux historiques sur la Grande Île.

Sud. Cette mesure avait soulevé les critiques du Département. Je tiens à lui prouver que je n'ai obéi à aucune considération personnelle et que j'ai voulu seulement prendre les mesures nécessaires pour obtenir un but déterminé. Ce but étant atteint, je remets sous l'autorité civile les provinces momentanément placées sous l'autorité militaire.

J'espère bien que votre fils nous restera. Il fait d'excellente besogne à Fianarantsoa, où il parviendra, je n'en doute pas, à créer l'industrie chevaline. Dans le Betsileo, il y a des pâturages, mais pas de chevaux et surtout pas d'acheteurs de chevaux. Ici, en Imerina, nous avons des chevaux et des acheteurs de chevaux, mais pas de pâturages.

Je vous en prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Alfred Grandidier avait envoyé à Gallieni un savant travail qu'il venait d'achever sur l'origine des Malgaches. Les remerciements que Gallieni lui adresse à ce sujet lui fournissent l'occasion de lui annoncer la fondation à Tamatave d'une « Académie malgache ». Convaincu que la mise en valeur et l'administration d'une colonie ont un grand parti à tirer du concours de la science, de toutes les spécialisations intellectuelles, Gallieni a suivi en cela l'exemple donné en 1798 par Bonaparte, fondant l'Institut d'Égypte au lendemain de la prise du Caire. Sa lettre à Alfred Grandidier continue par une allusion à la construction commencée du chemin de fer de Tamatave à Tananarive, dont les difficultés vont être sa principale préoccupation jusqu'à la fin de sa mission à Madagascar et aussi sa principale raison de ne pas abandonner prématurément son poste, malgré les tracas que lui causent les attaques d'adversaires français, trop ménagés par le gouvernement.

Tananarive, le 20 mars 1902.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre dernière lettre et de votre travail si intéressant sur l'*Origine des Malgaches*. Déjà, je l'ai parcouru, et l'examen que j'en ai fait me montre déjà quel précieux

service vous aurez rendu à notre colonie par une étude aussi consciencieuse de ses origines. Ce travail fera l'objet d'une communication de M. Jully à la prochaine séance de l'Académie malgache, qui se réunira le mois prochain.

Comme vous le savez peut-être, nous avons créé une académie malgache qui s'est déjà réunie une première fois sous ma présidence et dont les membres ont l'intention de faire de la besogne sérieuse. On compte beaucoup sur vous pour inciter cette assemblée à prendre son rôle au sérieux.

Notre situation est toujours bonne ici ; mais, je me heurte à de grosses difficultés du côté du chemin de fer. Nous n'avons pu rien faire avec les Indiens et Chinois, que nous avions fait venir à grands frais. Ils n'ont pu supporter le climat et nous les rapatrions. Heureusement que nos Malgaches répondent assez volontiers à mon appel. Les Hovas eux-mêmes descendent en assez grand nombre et je compte bien que notre premier lot, 27 kilomètres, sera terminé avant la fin de l'année. Nous savons bien d'ailleurs que nous mangeons notre pain noir le premier, en raison de l'insalubrité des régions côtières, où ont lieu ces premiers travaux. Mais, quel affreux pays avec ses montagnes et ses forêts, pour y faire un chemin de fer[1] !

Je ne sais encore ce que l'on va faire de moi en mai prochain. À la vérité, j'aimerais mieux rentrer définitivement. Mais je sais bien que ma présence sera utile pour une bonne année, en raison surtout de la confiance que les indigènes ont maintenant en moi. D'un autre côté, je ne voudrais pas que le ministre se figure que je me cramponne à mes fonctions et je tiens, si je reste, à avoir la confiance entière du gouvernement, comme je semble l'avoir actuellement, et à ne pas être troublé dans ma besogne par des accusations d'assassinats, d'exécutions, etc., analogues à celles qui ont eu lieu déjà. C'est dans ce sens que j'écrirai au ministre.

---

**1** Voir en appendice une note relative au chemin de fer de Tamatave à Tananarive, le T. C. E. (Tananarive, côte Est).

Je suis heureux de savoir que vous avez rejoint votre fils Guillaume. J'espère que vous l'avez trouvé en excellente santé, malgré les fatigues de son voyage.

Je vous prie de me rappeler à son bon souvenir et de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

J'ai été bien affecté par la perte de ce pauvre M. Maunoir[1], chez lequel nous nous sommes rencontrés pour la première fois.

Deux mois et demi après, le doute que Gallieni avait eu sur la prolongation de sa mission est dissipé. Sur le point de se mettre en route pour une nouvelle tournée d'inspection, il écrit à J. Charles-Roux une lettre où s'exprime son affectueux intérêt pour le colonel Lyautey, leur ami commun, que la perspective de rentrer en France, – dans une France encore divisée par les suites de l'affaire Dreyfus et par la politique anticléricale du cabinet Combes, – rend plutôt perplexe sur l'avenir de sa carrière.

Tananarive, 8 juin 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

J'ai bien reçu votre longue et intéressante lettre du 23 avril dernier. Je vous réponds avant de prendre la route de Majunga, qui sera, cette année, le point d'origine de ma tournée sur nos côtes. Le ministre m'ayant demandé de continuer ma mission ici, je vais m'efforcer de donner une nouvelle impulsion à nos travaux du Diego et du chemin de fer.

J'ai eu le plaisir d'avoir ici votre fils pendant une douzaine de jours, au moment du concours agricole, où l'exposition chevaline a tenu une grande place. La ferme de l'Iboaka a eu trois chevaux primés. Ch. R. est reparti en bonne santé. Tout en lui laissant la direction de sa ferme, je lui donne le commandement du district d'Alakamisy, comprenant une population importante. Il s'habituera ainsi aux questions indigènes. Je vais le proposer très chaudement à l'inspection générale et

---

[1] Charles Maunoir a été secrétaire général de la Société de géographie de 1867 à 1896.

j'accompagnerai ma proposition de lettres particulières au général André, au président du comité de classement et au directeur de la cavalerie. J'espère donc qu'il décrochera le tableau pour l'année prochaine, à moins qu'il ne règne au Ministère des idées spéciales d'ostracisme à l'égard des officiers détachés aux colonies.

Le colonel Lyautey rentre définitivement en France par le paquebot du 3 juillet. Cet excellent officier supérieur ayant terminé sa tâche délicate, il n'y avait plus de raison pour le maintenir dans la colonie.

Mon concours complet vous est acquis au sujet de l'introduction de colons sérieux, robustes et aptes à Madagascar. Il est essentiel que le choix en soit fait avec le plus grand soin et que les colons sachent bien surtout qu'ils ont avant tout à compter sur eux-mêmes et qu'ils ne sont nullement des fonctionnaires.

Nous attendons avec impatience le premier volume des OUVRAGES ANCIENS CONCERNANT MADAGASCAR. De son côté, notre Académie malgache s'est mise sérieusement au travail et j'espère qu'avec le concours de ses membres correspondants, elle arrivera à rendre, à tous points de vue, les meilleurs services à notre colonie.

Je vous remercie beaucoup pour l'envoi des comptes de notre exposition, qui ont été établis d'une manière très claire et très précise.

Pour répondre au passage de votre lettre concernant le colonel Lyautey, je vous dirai que je l'ai gardé auprès de moi depuis un mois. Il a en effet des idées assez vagues sur ce qu'il veut faire maintenant. Pour ma part, je suis bien persuadé qu'il est de son intérêt et de l'intérêt de notre armée qu'il reprenne le plus tôt possible le commandement d'un régiment de cavalerie. Les notes exceptionnelles que je lui ai données lui permettront, j'espère, d'obtenir les étoiles l'année prochaine.

Il faut que Lyautey, en raison de ses qualités exceptionnelles, arrive le plus tôt possible à la tête d'un corps d'armée. Il me semble, à mon avis, qu'il accorde trop d'importance aux potins

pouvant courir dans les milieux politiques de la capitale. Quant à moi, je n'oublierai jamais qu'au Tonkin comme ici, il a été pour moi le plus dévoué et le plus loyal des collaborateurs.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier, ultérieure de douze jours à la précédente, précise les conditions dans lesquelles a été décidé son maintien à la tête de la colonie et le montre réfractaire à ce virus politique, dont le corps social est alors si largement infesté en France. Jusqu'à la fin, toute son activité se concentrera sur sa tâche, dont chaque tournée nouvelle le récompense par le spectacle de nouveaux résultats.

Majunga, 20 juin 1902.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 8 mai dernier. Comme je crois vous l'avoir écrit, j'avais jugé indispensable, à la veille d'une nouvelle législature, de me remettre à la disposition du Département, qui pouvait estimer que le moment était venu de me donner un successeur civil. Le ministre m'a demandé de rester encore à mon poste ; j'ai accepté, en raison des difficultés qu'il y a encore à résoudre ici, notamment au point de vue du chemin de fer. De plus, dès la nomination du nouveau ministre des Colonies, je lui ai demandé s'il tenait à me continuer la confiance de son prédécesseur. Sur sa réponse affirmative, je me suis décidé à poursuivre ici ma mission pendant quelque temps encore. J'espère que je trouverai auprès du nouveau Cabinet la confiance et la sécurité qui me sont indispensables et que M. Waldeck-Rousseau avait bien voulu me donner. Dans le cas contraire, je rentrerai. Les amusements de notre politique intérieure peuvent exister en France, où on a du temps à perdre ; mais, ici, nous ne pouvons faire œuvre utile que si nous nous consacrons sérieusement et exclusivement à notre affaire.

Je viens de faire la route de Tananarive à Majunga en 3 jours en déduisant les arrêts. Ceci vous prouve que nous avons

fait des progrès, depuis le jour où le général Duchesne montait à Tananarive. J'ai trouvé de gros changements à Majunga où une véritable ville commence à se dessiner. Cette région exporte des quantités assez notables de bœufs vers le Transvaal. Malheureusement, nous venons d'être empoisonnés par la peste qui sévit avec assez d'intensité et que j'essaie de combattre le plus énergiquement possible.

J'ai lu avec le plus grand intérêt MADAGASCAR AU DÉBUT DU VINGTIÈME SIÈCLE et j'ai fait souscrire à une quantité assez notable d'exemplaires pour nos administrateurs. J'attends avec impatience le premier volume des « Ouvrages anciens » de Madagascar. Notre Académie malgache s'est mise sérieusement au travail. Elle s'est installée au Palais d'argent et j'espère que ce confortable local lui permettra de se consacrer avec fruit à ses études. J'ai lu avec plaisir la communication de votre fils à la Société de géographie. J'ai appris avec le plus grand plaisir qu'il ne se ressentait nullement des fatigues de son long voyage.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux souvenirs à M[me] Grandidier et de croire toujours à mes sentiments dévoués.

GALLIENI.

P. S. – Je fais venir ma femme et ma fille, ce qui me permettra de trouver ici le séjour moins pénible.

Cette lettre est datée de Majunga, sur le canal de Mozambique ; trois mois plus tard, Gallieni est à Tamatave, sur la côte opposée de l'île. De là, il écrit à J. Charles-Roux une lettre où il déplore que, non content de le contrarier dans l'emploi indistinct des civils et des militaires, le gouvernement entende encore le priver des services d'officiers appartenant à l'armée métropolitaine.

Tamatave, 26 septembre 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

J'ai bien reçu votre dernière lettre et je suis heureux de voir que vous avez été satisfait des nouvelles que vous a apportées Lyautey. Notre colonie va toujours bien et cela irait encore mieux si, en France, on n'avait pas quelques marottes, dont il

nous faut tenir compte, comme la répugnance que l'on a de voir utiliser des officiers pour des fonctions civiles, ou encore cette idée de n'avoir recours qu'aux officiers des troupes coloniales pour les missions coloniales. Les colonies se font avec des hommes et, ces hommes, on les prend où on les trouve. Ils ne sont pas si communs qu'on se l'imagine. En ce qui concerne Lyautey, il nous a fait une excellente besogne ici et, depuis son départ, personne n'a plus bougé dans le Sud. Il commence même à se faire dans ces régions un commerce assez actif de bœufs.

Votre fils a été un peu fatigué ces derniers temps. Je l'ai forcé à se reposer à Fianarantsoa. Aux dernières nouvelles il allait beaucoup mieux et se remettait entièrement.

Je vous prie, Mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Avant de rentrer à Tananarive, Gallieni a eu la satisfaction d'inaugurer le premier tronçon du chemin de fer destiné à mettre la capitale de Madagascar et le Plateau central, c'est-à-dire l'Imerina, en communication avec Tamatave, dont il a résolu de faire le principal port de l'île et où un wharf, en cours de construction, doit faciliter les opérations de chargement et de déchargement des navires. Les trois lettres suivantes à J. Charles-Roux et à Alfred Grandidier attestent la volonté de Gallieni de mener à bien, avant de céder la place à un successeur, cette difficile entreprise du chemin de fer, qui est, avec la création du camp retranché de Diego Suarez, le travail auquel il attache le plus d'intérêt et dont il déplore de voir le succès trop souvent mis en doute.

Tananarive, 29 octobre 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je rentre à peine à Tananarive et je vous envoie ces quelques lignes pour vous remercier du câblogramme que vous avez bien voulu m'adresser à propos du premier tronçon de notre chemin de fer. Tout a parfaitement réussi et l'impression générale, malgré le scepticisme et même la mauvaise foi de beau-

coup, est que nous tenons le succès. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est aussi ma conviction absolue, à condition que l'on ne touche en rien à l'organisation des travaux actuels.

Comme je vous l'écrivais dernièrement, votre fils avait été atteint de fièvre et de dysenterie. La santé lui est revenue maintenant ; mais les médecins, malgré la répugnance qu'il montrait, ont estimé utile de le renvoyer en France. J'éprouve le plus grand regret à me séparer de cet excellent et dévoué officier ; mais la santé doit primer tout.

J'espère que Charles Roux se remettra complètement en France et qu'une occasion se présentera encore d'utiliser ses excellents services aux colonies.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Charles-Roux, à mon profond et entier dévouement.

GALLIENI.

Tananarive, le 22 novembre 1902.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je tiens, au moment où la nouvelle année va s'ouvrir, à venir encore une fois vous présenter mes meilleurs vœux pour vous et pour tous les vôtres et vous témoigner à nouveau ma reconnaissance de l'intérêt que vous n'avez cessé de porter à notre colonie et le bienveillant et énergique concours, que vous m'avez toujours donné. Mieux que personne, vous savez que ma tâche n'est pas toujours aisée. Bien des fois, en présence surtout de l'opposition sourde qui m'était faite, j'ai eu envie de demander à résigner mes fonctions et à reprendre un commandement militaire, ce qui comblerait tous mes vœux. Mais, j'ai pensé que je ne devais pas céder et disparaître, alors que ma tâche n'était pas encore terminée et cela, malgré les critiques violentes qui ne me sont pas ménagées. C'est cette raison qui me fait encore rester quelque temps à mon poste. Je voudrais pouvoir terminer les deux entreprises, que j'ai commencées et qui probablement souffriraient de mon départ et de celui de mes collaborateurs les

plus immédiats, comme Roques[1]. Il s'agit du chemin de fer et de Diego.

Pour le chemin de fer, si vous avez pu parcourir notre *Journal officiel*, vous avez pu vous rendre compte de l'énorme effort accompli. J'ai la conviction absolue que nous viendrons à bout de notre tâche, dans les limites de temps et avec les prévisions indiquées. Malheureusement, nous trouvons devant nous un tel scepticisme que, vraiment, il y a de quoi décourager les hommes les plus énergiques et les plus tenaces.

Il en est de même pour Diego[2]. Encore un léger sacrifice, et, en 1903, nous aurons terminé notre camp retranché et nous serons parés à recevoir la visite de nos ennemis. Mais, là encore, je sens des résistances et fort peu de désir de nous venir en aide. Aussi, vous comprenez quel bonheur j'éprouverai quand je pourrai enfin quitter Madagascar pour tout de bon.

Je vous prie de présenter mes respectueux souvenirs à Mme Grandidier et serrer la main de ma part à votre fils Guillaume, et de croire à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

J'attends avec impatience le premier volume des *Ouvrages anciens*.

Tananarive, le 23 novembre 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre du 23 octobre dernier.

Le colonel Roques et ses collaborateurs civils et militaires ont eu raison des énormes difficultés rencontrées jusqu'à ce jour et viendront également à bout, je l'espère, des gros obstacles qui les attendent encore. C'est d'ailleurs la seule raison qui me retienne encore ici. Dès que notre chemin de fer sera au Mangoro,

---

**1** Le Colonel Roques, depuis commandant d'armée et successeur de Gallieni au Ministère de la Guerre en 1915.

**2** Les travaux de Diego-Suarez étaient confiés au Colonel Joffre, depuis généralissime et maréchal de France.

c'est-à-dire sorti des régions basses et malsaines, je demanderai au ministre l'autorisation de résigner mes fonctions et d'abandonner pour quelque temps la vie coloniale.

Votre fils vous arrivera en même temps que cette lettre. C'est un excellent officier à tous points de vue, dont j'ai beaucoup apprécié la collaboration. Je vous ai déjà écrit les mesures que j'avais prises pour faire aboutir sa proposition pour capitaine. D'autre part, pour tenir compte de son désir, j'ai demandé au ministre de le conserver en mission en France pour me permettre de le faire revenir à Madagascar, s'il le veut. Mais il est indispensable, dans son intérêt, qu'il ne revienne que si sa santé est parfaite. Il ne faut pas plaisanter avec les maladies coloniales. Vous pourrez donc me faire signe, si, complètement rétabli, il veut revoir notre colonie.

Je vous demande la permission, au moment où la nouvelle année va s'ouvrir, de vous adresser mes meilleurs vœux pour vous et pour tous les vôtres et de vous remercier encore du bienveillant intérêt que vous avez bien voulu porter toujours à notre colonie et à son Gouverneur. Ma femme vous remercie beaucoup pour vos aimables compliments. Jusqu'à présent elle se trouve très bien à Madagascar et sa santé est parfaite.

Je vous suis très reconnaissant de l'album de l'Exposition que je recevrai avec le plus grand plaisir.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Consulté par J. Charles-Roux sur l'opportunité d'une exposition coloniale à Marseille en 1906, Gallieni acquiesce à ce projet, confiant dans les nouveaux progrès que Madagascar aura réalisés d'ici là.

Tananarive, 12 décembre 1902.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie bien sincèrement de l'envoi, que vous venez de me faire, du magnifique album de l'exposition (celle de 1900) et du rapport général qui l'accompagne. Ces documents

montrent bien l'énorme tâche à laquelle vous avez eu à faire face au moment de l'exposition et dont vous vous êtes si heureusement tirés, vous et vos collaborateurs. Ils prouvent aussi, joints aux intéressantes monographies que vous m'avez déjà envoyées l'année dernière, la grande extension que notre empire colonial a prise depuis quelques années et auront beaucoup contribué à faire apprécier ces progrès par l'opinion publique.

Le projet de la nouvelle exposition coloniale à Marseille en 1906 est bon, à condition que nous n'ayons pas de nouvelle exposition jusqu'à cette époque. Les colonies marchent vite aujourd'hui et Madagascar pourra présenter des résultats appréciables à cette époque : son chemin de fer sera terminé, son réseau de routes complété, son service de l'agriculture complètement organisé, ses plantations de la côte Est en plein rapport, etc. Mais il est essentiel qu'après l'exposition de Hanoï nous ayons quelque répit.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

L'initiative qu'avait prise J. Charles-Roux d'utiliser dans *La Revue de Madagascar* des photographies, montrant la pittoresque circulation routière dans la grande île, amène Gallieni à lui fournir des renseignements sur l'état des routes de la colonie. Dans cette lettre apparaît le souci, d'abord de ne pas laisser s'accréditer des illusions sur le réseau routier de Madagascar, ensuite de ne pas distraire l'attention du public de ce qui doit, selon lui, l'accaparer : le chemin de fer.

Tananarive, 15 mars 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je viens de recevoir votre lettre du 5 février dernier et je vous remercie beaucoup de la part que vous voulez bien prendre au deuil si cruel qui m'a frappé ces derniers mois.

Je vous remercie pour la pensée que vous avez eue de faire reproduire dans un supplément de la *Revue de Madagascar* un certain nombre de documents relatifs à nos routes. Mais je

crois, et c'est pour cela que je vous ai câblé pour vous prier d'attendre, que nous devons agir en cette occasion, avec beaucoup de prudence. Vous savez que la construction d'une route carrossable est une très grosse affaire, et comme travail et comme argent. Jusqu'à présent, nos moyens ne nous ont permis d'exécuter qu'une seule route véritablement carrossable ; c'est la route de Tananarive à Mahatsara, constamment parcourue par nos automobiles, nos voitures postales, nos voitures à bœufs, à bras, etc. Mais les autres sont toujours des routes de fortune, y compris la route de Majunga, qui est impraticable pendant la saison des pluies. Peu à peu, nous allons la reprendre, remplacer les ponts en bois par des ponts métalliques, empierrer les parties les plus défectueuses, exécuter les variantes nécessaires, etc. Mais tout cela exigera du temps et des dépenses, que j'évalue, au bas mot, à 4 ou 5 millions. Quant aux autres routes, celles construites dans nos territoires militaires, notamment Ouest et Sud, ce ne sont que des chemins de fortune, impraticables à chaque saison des pluies et que nous ne pourrons établir dans de bonnes conditions que peu à peu et au fur et à mesure de nos ressources disponibles. La route de Fianarantsoa à Mananjary sera praticable en juin ou juillet aux voitures légères, mais déjà les dernières pluies lui ont causé des dommages importants. J'ai donc peur que votre supplément, si vous y comprenez ces routes de fortune, donne à nos colons des idées inexactes sur notre réseau de routes malgaches. Déjà, plusieurs se sont plaints à moi que, dans le Sud notamment, ils ne pouvaient utiliser les petites voitures, qu'ils avaient achetées sur la foi de renseignements plus ou moins officiels. Comme je vous l'écris par ce même courrier, nous devons être très prudents à ce point de vue. À tout moment, nous recevons des colons qui se réclament du comité et qui se plaignent de ne pouvoir réussir dans des entreprises commencées, à ce qu'ils prétendent du moins, d'après les indications données par nos publications relatives à Madagascar. Nous devons être, à ce point de vue, plutôt pessimistes. C'est pour cela que le moment ne me paraît pas

encore venu de parler d'autres routes que de la route carrossable de l'Est.

D'ailleurs, notre album, que vous avez bien voulu apprécier, n'avait qu'un seul but ; intéresser à notre chemin de fer, par les résultats déjà obtenus sur une voie de communication analogue à la future ligne ferrée, les personnages pouvant aider notre colonie à terminer cette entreprise, dont vous n'ignorez pas les difficultés. La continuation de notre chemin de fer est une question de vie ou de mort pour nous. Nous devons donc intéresser l'opinion publique en France à son achèvement et, jusqu'à présent, nous y avons réussi. Si donc vous voulez encore mettre à notre disposition la puissante influence du Comité de Madagascar, qui, jusqu'à ce jour, ne nous pas ménagé son concours, je vous demanderai de ne comprendre, dans le supplément projeté, que des vues relatives à la route de l'Est et surtout au chemin de fer, ou plutôt d'attendre que nous ayons pu vous envoyer d'autres photographies plus récentes, relatives à nos travaux. Je viens d'envoyer un photographe sur le chemin de fer et, sous peu, nous aurons une nouvelle collection qui permettra de se rendre compte des résultats déjà obtenus et qui, si vous la publiez, nous vaudra encore l'appui des hommes s'intéressant à notre colonie. En agissant autrement, je crains que nous ne troublions les idées de nos Français, toujours si ignorants des questions coloniales, et surtout qu'un certain nombre d'entre eux ne s'abusent sur la valeur de nos routes, ne s'outillent de moyens de transport encore prématurés et ne viennent ensuite se plaindre à nous de les voir mal renseignés.

Vous m'excuserez, mon cher M. Charles-Roux, de vous avoir parlé aussi franchement. J'ai pensé que, comme moi-même, vous désiriez avant tout l'intérêt de notre colonie, qui se concentre presque tout aujourd'hui dans la construction de notre ligne ferrée. Plus tard, si nous réussissons, on pourra également songer à d'autres lignes, notamment à celle qui devra mettre la côte en relations avec le Betsileo.

J'ai lu le compte rendu de votre belle conférence de Lille et je vous suis profondément reconnaissant du bien que vous avez encore fait à notre colonie en cette circonstance.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, la nouvelle assurance de mon profond et entier dévouement.

GALLIENI.

Les difficultés techniques que rencontre la construction du chemin de fer se traduisent naturellement par des dépenses qui, une première tranche de l'emprunt accordé devant être bientôt épuisée, obligent à envisager l'émission de la seconde tranche. Gallieni envoie en France un de ses collaborateurs, chargé de suivre cette affaire avec le ministre des Colonies, et écrit à J. Chailley :

Tananarive, 29 mars 1903.

Mon cher Monsieur Chailley,

Je vous adresse une nouvelle communication, relative à la situation commerciale de Madagascar, pour en faire ce que vous jugerez bon.

M. Lepreux part par ce même courrier pour se mettre à la disposition du ministre au sujet de la réalisation de la deuxième partie de notre emprunt. Comme vous le savez, nos travaux de chemin de fer sont en bonne voie et en pleine activité. L'inspection générale mobile elle-même, – et vous savez qu'elle n'est pas commode à satisfaire, – a bien voulu reconnaître que nos travaux étaient conduits avec méthode et économie. Quant à moi, je vais encore plus loin qu'elle et je persiste à penser que nous construirons notre chemin de fer avec les prévisions indiquées, 48 000 000, à condition que l'on ne change rien à nos méthodes d'organisation et de travail.

Cela fait, j'éprouverai un bonheur extrême à pouvoir enfin rentrer en France pour abandonner, définitivement celle fois, les colonies.

Quoi qu'il en soit il est indispensable que la dernière partie de l'emprunt soit votée avant la séparation des Chambres, si l'on ne veut pas que nos travaux, qui sont en pleine activité, soient suspendus.

Je fais préparer un nouveau rapport économique relatif à l'année 1902. Je tiendrai la main à ce qu'il présente des statistiques encore plus détaillées, dans le genre des rapports publiés par les Anglais pour les différentes provinces de l'Inde.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Chailley, la nouvelle assurance de mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier, de moins d'un mois postérieure à la précédente, montre bien quelle place l'exécution du chemin de fer a prise dans ses préoccupations, quelle influence il en attend sur la situation économique de Madagascar, et quel effet les seuls travaux de la ligne ont déjà produit sur les habitudes de la population la plus industrieuse de l'île, les Hovas.

Tananarive, le 17 avril 1903.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 9 mars. Votre silence me faisant craindre que vous ne fussiez indisposé par les froids de la saison. Je vois avec plaisir qu'il n'en est rien et que vous avez toujours pour notre colonie la même sollicitude et pour son gouverneur le même bienveillant intérêt. J'ai pu m'en rendre compte d'ailleurs par les paroles élogieuses, que vous avez bien voulu prononcer à l'assemblée générale de la Société de géographie de décembre dernier. Je puis vous affirmer que nous travaillons beaucoup et que mon monde continue à me donner le plus énergique concours. Mais, vous connaissez mieux que personne les grosses difficultés auxquelles nous nous heurtons chaque jour. Il y a décidément trop de montagnes à Madagascar. On me dira qu'elles forment des vallées, que ces vallées sont arrosées et constituent de bonnes terres à cultures et à rizières. C'est vrai, mais elles présentent aussi de rudes obstacles pour la construction de nos routes, et des routes, de bonnes routes, il nous en faut beaucoup. Autrement nous ne saurons que faire de nos richesses. Aujourd'hui, les populations du Plateau central, pacifiées, tranquilles, ayant obéi à nos conseils d'étendre leurs cultures, ne savent plus que faire de leur riz qui

se vend 5 francs les 100 kilogrammes à Antsirabé, Betafo, Ambositra, Fianarantsoa, etc., alors que, sur les côtes, nous sommes forcés de le faire venir de l'Indo-Chine à 25 francs environ les 100 kilogrammes. Vous pouvez vous convaincre ainsi combien le problème économique est difficile à résoudre dans la grande île, privée de voies de pénétration fluviales communiquant avec l'intérieur. Les routes, les chemins de fer coûtent cher et nous ne pouvons pas nous en passer, parce que, seuls, ils peuvent permettre à nos produits de s'écouler et de créer ce mouvement économique, qui assurera définitivement l'avenir de notre colonie. Quelle différence avec l'Indo-Chine, où les régions riches, les populations denses se trouvent justement près des côtes et des ports d'embarquements !

Il est vrai que les Hovas constituent réellement une race industrieuse, laborieuse et âpre au gain, par suite éminemment utilisable au point de vue économique. Il est curieux de les voir s'emparer peu à peu de branches de commerce, d'industrie, auxquelles ils étaient complètement étrangers, il y a peu d'années, et qui semblaient devoir être réservées exclusivement aux Européens. Quand ces Hovas seront dix fois plus nombreux, – et ils augmentent rapidement, grâce à notre service d'assistance publique, – ils se répandront vers les régions côtières, le long de nos grandes voies de communications et, avec leurs étonnantes aptitudes à s'assimiler nos méthodes et nos habitudes, ils parviendront sûrement à faire de Madagascar une colonie digne de ce nom ; mais, à la condition formelle qu'on ne les pousse pas dans une voie autre que celle que nous avons essayé de leur faire prendre depuis 6 ans. Vous seriez-vous douté, il y a 30 ans, que ces Hovas nous fourniraient tous les ouvriers d'art, nécessaires pour nos travaux du chemin de fer ? Et il en est ainsi cependant. Toutes nos écoles sont exclusivement dirigées dans le sens professionnel, agricole et commercial. Nos missions religieuses ont quelque peine à nous suivre dans cette voie, mais, elles ne seront aidées par nous que si elles consentent à se conformer à mes instructions à ce point de vue. Autre-

ment, je considérerais leur enseignement plutôt comme nuisible et propre à faire des déclassés.

Ce que je vous ai dit ci-dessus au sujet de nos voies de communications vous explique pourquoi je pousse si activement nos travaux du chemin de fer et aussi, hélas ! pourquoi je suis forcé de rester encore ici. Je crains que mon départ ne trouble nos chantiers. Mais, dès que nos locomotives auront atteint le Mangoro et que nos chantiers seront en pleine activité dans l'Angavo et en Imerina, je demanderai au ministre de me remplacer définitivement à Madagascar. Ce moment pourra arriver fin 1904, si le Parlement et le Département nous fournissent le concours que nous attendons d'eux.

La lecture du premier volume des OUVRAGES ANCIENS a été pour moi un véritable régal et nous fait aspirer aux autres volumes avec une grande impatience. Cet ouvrage sera unique et aucune autre colonie n'en possédera de semblable. Nous pouvons nous rendre compte facilement du prodigieux travail, que cette œuvre vous aura causé. Aussi la colonie vous est-elle profondément reconnaissante du nouveau et signalé service, que vous lui aurez rendu en cette occasion.

Ma femme et ma fille vous sont profondément reconnaissantes de vos aimables compliments. Elles se trouvent toujours bien ici.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux souvenirs à Mme Grandidier, de serrer la main de ma part à votre fils Guillaume et de croire toujours à mon profond et entier dévouement.

GALLIENI.

La publication, dans *La Revue de Madagascar*, des photographies dont il avait craint un effet contraire à ses vœux, le fait bientôt revenir, dans une lettre à J. Charles-Roux, sur la question du chemin de fer et celle des routes :

Tananarive, 27 avril 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

J’ai bien reçu votre lettre du 20 mars dernier. Je regrette réellement d’être intervenu dans la question de la publication de votre supplément illustré, que je ne croyais pas si avancé. Comme je vous l’ai déjà écrit et comme je vous l’ai câblé aussitôt, par l’intermédiaire du ministre, il y a lieu de donner suite à votre projet, ce qui doit être fait à l’heure présente. Je vous demandais seulement de tenir compte des considérations qui me guident en ce moment, dans l’intérêt de la colonie, à ce que je crois du moins. Le concours si dévoué et si efficace que vous voulez bien me fournir d’ailleurs, avec le Comité de Madagascar, et dont nous ne saurions vous être trop reconnaissants, me montre que je puis m’expliquer nettement, comme je l’ai déjà fait, sur les motifs qui me font agir.

Suivant moi, nous devons surtout intéresser l’opinion publique à notre chemin de fer. Celui-ci a beaucoup d’ennemis, comme toutes les grandes et difficiles entreprises, et des ennemis souvent aveugles et qui, plus tard, ne comprendront guère leur opposition. C’est pour cela que je comptais vous demander, en dehors de l’album photographique, un supplément illustré, mais concernant surtout nos travaux du chemin de fer et de la route de l’Est. Et cela pour prouver : 1° que nos travaux de routes et de voies ferrées sont ici des plus difficiles et exigent des procédés techniques réguliers et coûteux ; 2° que ces procédés, nous avons su déjà les employer pour les travaux déjà exécutés. C’est pour la même raison que je ne crois pas utile, sauf pour la route de Fianarantsoa à Mananjary, que nous sommes en train de construire et qui nous reviendra certainement à plus d’un million, de parler des chemins et sentiers, exécutés dans nos territoires militaires de l’Ouest et du Sud. Les derniers cyclones les ont déjà rendus inaccessibles à nos charrois les plus légers et ce serait donner de fausses espérances à nos colons que leur dire qu’ils peuvent compter sur eux. Nous les construirons, mais peu à peu et au fur et à mesure. Jusqu’à présent, ils n’ont été qu’esquissés.

Je serais très heureux, si partageant mes idées à ce point de vue, le supplément illustré projeté, ou plutôt exécuté à l'heure où je vous écris, a pu être établi dans ce sens.

Nous vous sommes profondément reconnaissants de l'activité que vous voulez bien déployer en faveur de notre colonie. Si les grands industriels que vous me citez veulent seconder vos efforts, nous aurons partie gagnée. Mais comme vous le savez, ce qu'il nous faut surtout ici maintenant, c'est la qualité et non le nombre des colons. Nous avons une population indigène qui ne demande qu'à marcher. Mais elle a besoin de guides honnêtes, compétents et pourvus de moyens suffisants. C'est à ce même point de vue que j'applaudis à vos efforts pour intéresser nos grandes dames de France à notre assistance publique, à nos maternités surtout. Le jour où Madagascar aura dix millions de Hovas, nous aurons une superbe colonie.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Charles-Roux, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Cependant des chicanes viennent d'être cherchées par le ministre à Gallieni sur ses procédés d'administration et une mission d'inspection a été envoyée de Paris à Madagascar, pour soumettre à une sorte d'enquête sur place un homme auprès de qui la plus élémentaire justice eût conseillé de n'envoyer que des élèves, pour se mettre à son école. Gallieni rapporte à J. Charles-Roux le passage des inspecteurs et les modifications qu'ils ont exigées aux procédés employés par lui. Il explique à cette occasion comment il avait conçu l'ordre d'organisation de ses services administratifs :

Tananarive, 4 juin 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

J'ai bien reçu votre bonne lettre du 23 avril dernier. Nous allons recevoir dans quelques jours le supplément illustré de la *Revue de Madagascar* et, au moment où va se voter le projet de la dernière partie de l'emprunt, je suis certain que ce supplément sera bien accueilli par tous.

Nous suivons toujours ici avec le plus grand intérêt vos efforts pour faire connaître la grande île aux gens sérieux et possédant des capitaux. Ceux-là seuls pourront coopérer à la prospérité de notre colonie. Mais les voies que vous avez adoptées pour atteindre ce but sont évidemment les meilleures et Madagascar peut se réjouir d'être aussi bien défendue dans ses intérêts par le Comité.

Nous avons été évidemment trompés par les individus qui se sont présentés ici au nom du Comité pour avoir des places. Je crois qu'un bon principe à adopter c'est de ne recommander jamais les candidats à des places de fonctionnaires. Quoi qu'il en soit, nous ne tiendrons compte désormais que des recommandations écrites.

J'espère que Lyautey fera partie de la promotion du 14 juillet. Il me semble même qu'à la dernière promotion, on a déjà pris un colonel moins ancien de grade que lui.

Quant à votre fils, il recevra des instructions dès son débarquement à Tamatave, pour continuer sa route sur Fort-Dauphin, où le lieutenant-colonel Blondlat l'emploiera de manière à me permettre de faire une proposition d'office en sa faveur. Il rejoindra ensuite sa ferme de l'Iboaka.

Vous avez bien pensé en ce qui concerne la mission d'inspection. Ces Messieurs nous quittent en même temps que cette lettre. Mais je me demande réellement si leur passage dans notre colonie n'aura pas été plus nuisible qu'utile. Le ton de leurs notes et de leurs critiques indique que leurs dispositions sont plutôt malveillantes. Les moindres irrégularités de comptabilité sont signalées avec des commentaires déplaisants et, surtout, avec une tendance constante à faire croire qu'ils sont généralisés. Or les investigations les plus minutieuses n'ont abouti qu'à la découverte de quelques irrégularités dues le plus souvent à la négligence et que j'ai aussitôt relevées et punies. Et ces inspecteurs ne semblent pas vouloir tenir compte du fait que notre colonie date à peine de trois ans, puisque les trois premières années ont été remplies par la guerre, l'insurrection, la conquête de l'île. Et cependant pendant ces trois ans, dans un

pays immense, inconnu, privé de voies de communication, nous avons pu organiser une administration régulière, usant de moyens réguliers de comptabilité, et cela avec un personnel insuffisant, inexpérimenté, mal installé et soumis par suite aux influences d'un climat malsain. Mais surtout, ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces inspecteurs, habitués à vérifier des caisses, à appliquer strictement des règlements faits pour de vieilles colonies, ne semblent pas comprendre nos procédés d'administration. Pour eux la comptabilité, c'est l'essentiel, c'est tout. Peu leur importe que les modifications qu'ils proposent soient inapplicables ou nuisent à l'organisation ou à la marche de nos services. En tout et pour tout, je me suis efforcé de me laisser guider par l'intérêt de nos soldats, de nos colons, de nos indigènes. Peu à peu, nous avons modifié nos règlements, essayé de leur donner plus de souplesse, créé nos « masses » de casernement, de ravitaillement, donné à notre service des travaux publics une organisation spéciale pour obtenir le maximum d'efforts et de résultats, etc., tout cela est mauvais. Il faut étouffer ces initiatives, revenir à l'application stricte des règlements, bons peut-être pour la métropole ou les vieilles colonies, mais mauvais ici. Par exemple, j'ai organisé le service des travaux publics de l'île en donnant la direction, dans chaque cercle ou province, au commandant ou à l'administrateur de la province. Il a auprès de lui un agent technique, dépendant de lui ; c'est à l'administrateur que les crédits sont ouverts. Celui-ci, militaire ou civil, ayant à sa disposition les surveillants, sous-officiers, militaires, gardes de milice et, de plus, les travailleurs indigènes, peut ainsi obtenir les meilleurs résultats, parer immédiatement aux dégâts, inondations, cyclones (certaines provinces ne peuvent recevoir des instructions avant un mois et plus). L'inspection voudrait que, comme en France, ce soit le directeur des Travaux publics qui soit chargé exclusivement de ce service, qui donne ses ordres exclusivement à ses agents techniques, à l'exclusion des commandants de cercles ou de province. Dès lors, c'est l'impuissance, c'est le conflit organisé ! L'agent n'aura pas d'ouvriers, pas de moyens. C'est par le sys-

tème que j'ai organisé et qui est le seul pratique dans un pays neuf, que nous avons obtenu les résultats, routes, chemins, chemin de fer lui-même (le chef des travaux du chemin de fer est en même temps l'administrateur de la province où ont lieu les travaux), que vous avez bien voulu apprécier. Je vous dirai la même chose en ce qui concerne les masses de ravitaillement et de casernement, la justice indigène, etc. Du reste, Lyautey pourra vous édifier à ce sujet. Enfin, je crois que le chef de la mission a été mauvais. Celui-ci, d'esprit inquiet et certainement malveillant, prompt à accueillir tous les ragots qui lui étaient transmis (et Dieu sait s'il y en a en pays malgache !), a été de plus presque constamment malade, ce qui ne lui a pas permis de quitter son logement pour aller se rendre compte par lui-même de la vraie situation et ce qui lui a enlevé cette sérénité d'appréciation, indispensable à un homme chargé d'une mission semblable à la sienne. J'ai essayé de mettre beaucoup d'huile dans les relations. Mais tout le monde le voit partir avec plaisir. Quant à eux, je crois qu'ils espéraient trouver un peu plus matière à critiquer.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Charles-Roux, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

À peu de temps de là, Gallieni est informé du vote, par les Chambres, des ressources financières nécessaires pour la continuation de la voie ferrée. Vers le même moment, lui parvient un livre que le colonel Lyautey a publié en France sur la pacification de Madagascar. Ses lettres suivantes à J. Charles-Roux montrent, d'une part sa gratitude de l'appui que lui prêtent ses amis de l'Union coloniale, du Comité de Madagascar, et du Comité de l'Afrique française, pour la mise en valeur et la colonisation de l'île, d'autre part la sollicitude dont il accompagne, dans la suite d'une carrière appelée à devenir brillante et glorieuse, le collaborateur qui l'a si bien secondé dans son commandement : le futur maréchal Lyautey.

Majunga, 24 juillet 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Merci de votre nouvelle lettre du 8 juin dernier. Nous vous sommes très reconnaissants de l'appui que le Comité a bien voulu nous donner pour le vote de la dernière partie de notre emprunt. Grâce à votre intervention, tout s'est rapidement et parfaitement passé. Nous vous remercions aussi pour l'active et bonne propagande que vous faites en faveur de notre colonie et qui finira bien par porter ses fruits.

J'ai lu ou plutôt relu avec le plus grand plaisir le livre de Lyautey, puisque celui-ci reproduit les rapports qu'il m'avait déjà adressés. C'est un excellent livre colonial et dont on ne saurait faire trop d'éloges.

J'ai eu le plaisir de voir votre fils à Diego. Comme je vous l'ai annoncé, je l'envoie à Fort-Dauphin, à la disposition du colonel Blondlat, qui est prévenu.

J'ai vu avec peine que Lyautey n'avait pas été nommé général au 14 juillet dernier. J'espère bien cependant qu'il obtiendra ses étoiles avant la fin de l'année courante.

Le numéro de la revue sur les voies de communication a été très apprécié ici. Pour ma part, j'ai éprouvé un véritable plaisir à le parcourir. C'est de la bonne réclame en faveur de notre colonie.

Je vous prie, mon cher Monsieur Charles-Roux, de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Tamatave, le 13 septembre 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie de votre longue et intéressante lettre du 5 août dernier. Ici nos officiers et fonctionnaires, nos colons eux-mêmes n'ont guère le temps de s'occuper de politique. Les premiers ont une besogne qui ne leur laisse guère de loisirs ; quant aux autres, ils s'occupent de leurs affaires qui, pour quelques-uns et en raison de la découverte de nouveaux et importants gisements aurifères, ne semblent pas aller trop mal. Ils grognent toujours, comme les vieux grenadiers du premier empire ; mais en attendant, nos exportations augmentent et l'agence du

Comptoir d'escompte, rien que pour Tamatave, a reçu plus de 150 kilogrammes d'or.

Votre fils est parti pour Fort-Dauphin. Il est recommandé spécialement au lieutenant-colonel Blondlat. Il rejoindra ensuite sa ferme de l'Iboaka, où j'irai le visiter en novembre ou en mai.

Je sais que le Comité ne perd pas son temps et, si la prochaine campagne est marquée par des progrès aussi grands que ceux de l'année dernière, Madagascar n'aura pas à se plaindre. L'essentiel est que chacun sache bien que l'on ne peut réussir ici qu'en remplissant certaines conditions d'énergie, de savoir-faire, de ressources. On peut dire qu'un capitaliste, s'il est paresseux, ou un malheureux, si même il est industrieux, ne réussiront pas à Madagascar, ni dans toute autre colonie française. Et cependant nous sommes de plus en plus infestés par des aventuriers de tous pays qui débarquent dans nos ports, mettent notre police sur les dents, entrent en prison ou à l'hôpital et finalement, leurs consuls refusant énergiquement de se charger d'eux, se font rapatrier à nos frais. Nous avons dû prendre contre ces individus des mesures analogues à celles prises par les colonies voisines : Sud-Africain, Mozambique, Dar-ès-Salam, Djibouti, etc. Nous ne laissons débarquer que les gens ayant des ressources suffisantes et déposant à l'avance le prix de leur rapatriement. Ces mesures sont de nature à nous éviter de graves incidents, ou des dépenses inutiles. Mais je sais qu'elles doivent être attaquées par certains députés. Il serait fâcheux qu'elles soient rapportées.

Notre chemin de fer va toujours bien et la plus grande activité règne sur nos chantiers. Encore quelques mois et nous serons enfin sortis de ces basses régions, si mauvaises à tous points de vue.

Encore une fois, mon cher Monsieur Charles-Roux, je vous remercie de la trop flatteuse appréciation que vous voulez bien porter sur mon administration à Madagascar et je vous prie de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

P. S. – J'apprends à l'instant par l'Havas que Lyautey est nommé dans les régions troublées de la province d'Oran. C'est une excellente mesure que le gouvernement a prise là, et j'espère qu'il se tirera bien de cette tâche difficile. Il va sans dire que je suis tout prêt à vous renvoyer votre fils si Lyautey le demande pour le seconder dans le Sud-Oranais. Il lui suffira de me faire câbler à ce sujet par le ministre.

Ma femme a écrit à Delhorbe au sujet des Comités de dames. C'est une excellente initiative que vous avez prise là et qui pourra nous rendre les plus grands services.

Tananarive, 25 novembre 1903.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Vous me permettrez, au moment où cette nouvelle année va s'ouvrir, de vous adresser mes meilleurs vœux pour vous et pour tous les vôtres. Je puis, en même temps, vous exprimer de nouveau ma reconnaissance de tout l'intérêt que vous n'avez cessé de porter à notre colonie et à son gouverneur. Nous nous efforçons, comme vous le savez, de faire œuvre utile ici ; mais nous sommes loin et nous avons quelquefois besoin d'être secondés, pour désarmer les critiques et les oppositions des malveillants. C'est à quoi vous n'avez cessé de vous employer avec la dernière énergie et le meilleur succès, avec le Comité de Madagascar. Nous vous en sommes profondément reconnaissants. Vous savez, d'autre part, que, quel que soit mon désir de rentrer en France, je ne quitterai définitivement Madagascar que lorsque notre entreprise de chemin de fer sera sortie des difficultés qu'elle rencontre encore.

Ma femme vous adresse ses meilleurs souvenirs. Elle se tient toujours à la disposition du Comité pour les renseignements nécessaires à l'organisation des secours en vêtements à envoyer à nos nombreuses maternités.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, la nouvelle assurance de mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Les mesures de défense et de protection que la colonie a dû prendre contre un afflux d'étrangers indésirables et indigents, attirés à Madagascar par l'illusion d'y faire fortune, mais incapables d'être autre chose que de lamentables épaves humaines, font craindre à Gallieni des protestations, contre lesquelles il a souci de mettre en garde l'Union coloniale. Il écrit à J. Chailley dans le même sens où il a écrit à J. Charles-Roux :

Tamatave, le 12 octobre 1903.

Mon cher Monsieur Chailley,

..........................................................................................................

Vous savez avec quelle prudence il faut encourager nos candidats colons à se rendre dans nos colonies, à Madagascar en particulier. Il semblerait qu'un certain nombre d'entre eux se font une véritable industrie de nous arriver, puis de crier bien haut qu'on les a encouragés à quitter leur situation en France, qu'on les a trompés, etc., etc. C'est ainsi que nous avons dû prendre des mesures, à l'exemple des colonies étrangères voisines, pour nous défendre contre les aventuriers qui nous arrivent par chaque paquebot et qui, étant sans ressources, finissant par nous rester sur les bras. Être tenus à rapatrier à nos frais des Anglais, des Italiens, des Espagnols, des Grecs, etc., vous avouerez que c'est peu banal ! Et je crains bien que le Département, effrayé par les critiques de la presse avancée, se refuse à sanctionner les dispositions que j'ai prises.

À part cela, tout va bien ici. Notre chemin de fer se construit dans des conditions normales et, avant peu, nous pourrons mettre en exploitation un tronçon de 120 kilomètres.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Chailley, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Cependant une crise économique de croissance, comme il s'en produit fatalement dans la plupart des colonies à l'aube de leur développement, mais qui n'a pas pris de véritable ampleur et s'annonce de courte durée, a fait l'objet des études de Gallieni pendant la tournée d'inspection dont il est rentré à la fin d'octobre 1903.

Il en indique les causes et la ramène à sa juste portée dans la lettre suivante à J. Chailley :

Tananarive, le 29 octobre 1903.

Mon cher Monsieur Chailley,

J'ai examiné avec soin sur place, pendant le séjour de plus de deux mois que je viens de faire à Tamatave, en m'entourant des renseignements les plus précis fournis par les personnes les plus qualifiées, quelles pouvaient être exactement les causes du ralentissement dans le mouvement des affaires, précédemment signalé par les assemblées locales, et de la diminution continue du nombre et de l'importance des transactions constatées, depuis près d'une année, dans les centres commerciaux de la côte Est. La note insérée au *Journal Officiel* que je vous communique est le résumé de mes observations et expose, dans le détail, les véritables raisons du malaise dont souffre, en ce moment, le négoce de notre grand port marchand. Connaissant tout l'intérêt que porte l'Union Coloniale aux questions commerciales, j'ai tenu à vous renseigner de façon très complète sur l'origine de la crise actuelle, uniquement imputable à l'augmentation pléthorique du nombre des maisons de commission et de détail, à leur inexpérience de la place, à l'imprudence de certains négociants, qui ont donné brusquement à leurs affaires une extension ne cadrant pas avec leurs moyens restreints, et encombré leurs magasins de stocks hors de proportion avec la consommation locale, imputable peut-être aussi dans certains cas à l'insuffisance de l'aide prêtée au commerce par les établissements de crédit. Cette crise doit être considérée comme essentiellement passagère : la situation économique de la colonie et notamment de la côte Est apparaît, en effet, sous un jour des plus favorables. Malgré les calamités successives contre lesquelles les meilleures volontés restent impuissantes, invasions de criquets, cyclones, etc., l'activité des exportations de produits naturels et surtout de l'or s'est accrue dans de notables proportions, se traduisant évidemment par une augmentation très appréciable de ressources pour les indigènes et, par suite, pour le commerce. La crise prendra donc fin tout naturel-

lement, le jour où le mécanisme des transactions, momentanément faussé pour les causes que je viens d'énumérer, aura repris son fonctionnement normal.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Chailley, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

GALLIENI.

Gallieni entrevoit dès lors, avec le moment où le camp retranché de Diego Suarez sera terminé, et où les travaux du chemin de fer auront dépassé la région la plus difficile, celui où il lui sera possible de déposer son commandement, le lourd fardeau de son gouvernement général.

Tananarive, le 28 novembre 1903.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Vous me permettrez, au moment où cette nouvelle année va s'ouvrir, de venir encore une fois vous adresser les vœux que je forme pour vous, pour M^me^ Grandidier et pour tous les vôtres. C'est en même temps, une occasion pour moi de venir vous remercier à nouveau de l'intérêt, que vous n'avez cessé de montrer à notre colonie et à son gouverneur.

La tâche qui m'avait été tracée sera bien près d'être accomplie l'année prochaine. Il me sera dès lors possible de demander à résigner mes fonctions fin 1904 ou commencement 1905.

Notre camp retranché de Diego Suarez est à peu près terminé. Quant à notre chemin de fer, malgré les énormes difficultés que nous rencontrons, il avance dans de bonnes conditions et je prévois qu'en juillet prochain, nous aurons atteint la route carrossable, ce qui nous permettra déjà d'exploiter un premier tronçon de 120 kilomètres. Puis, nous aurons accompli le plus difficile de notre tâche et l'exécution de la ligne au delà du Mangoro se fera dans de bien meilleures conditions.

J'espère qu'à mon retour en France, j'aurai le grand plaisir de vous retrouver en bonne santé.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux souvenirs à M^me^ Grandidier, mes meilleures

amitiés à votre fils Guillaume et de croire toujours à mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

Aurons-nous bientôt le deuxième volume des OUVRAGES ANCIENS ?

Les difficultés auxquelles le gouverneur général se heurte dans l'accomplissement de sa tâche, devenue de plus en plus ardue, amènent Gallieni à exposer de nouveau à M. Chailley la situation politique de la grande île ; cette lettre fort longue met le directeur de l'Union coloniale à même de répondre et, le cas échéant, de réfuter les critiques qui pourraient être adressées à celui qui a la gestion et la responsabilité de notre plus jeune colonie.

Tananarive, le 26 décembre 1903.

Mon cher Monsieur Chailley,

Votre lettre du 22 novembre dernier m'apporte un nouveau témoignage du bienveillant et affectueux intérêt, que vous me portez toujours. Vous croyez devoir attacher une certaine importance aux critiques de plus en plus persistantes qui seraient formulées contre mon administration à Madagascar et vous pensez qu'il est d'utile d'y répondre, m'offrant très aimablement votre concours pour cela. Je sais d'ailleurs que l'Union Coloniale et la Quinzaine Coloniale ne m'ont pas marchandé leur appui pour l'œuvre qui m'a été confiée et dont elles ont bien voulu plusieurs fois reconnaître les difficultés.

Je vous dirai tout d'abord qu'une chose m'étonne toujours, c'est de me voir encore à Madagascar depuis plus de 7 ans. À mon retour en France, en juin 1899, j'avais la ferme intention de ne plus revenir ici. Je considérais ma mission politico-militaire comme terminée. Il appartenait à un gouverneur civil, plus versé dans les questions économiques, financières, commerciales, de continuer l'œuvre commencée dans notre colonie. Mais vous devez vous rappeler que nos ministres et de nombreux sénateurs et députés, s'occupant plus spécialement des colonies, insistèrent pour me voir revenir à mon poste et comme, à ce moment, le Gouvernement venait de m'accorder une récompense

inattendue, mon grade de divisionnaire, je n'osais refuser. De plus, c'est à mon intervention qu'a été dû surtout le vote de l'emprunt de 60 millions pour le chemin de fer et travaux divers et on n'aurait pas compris que je n'aille pas moi-même diriger l'exécution de nos premiers travaux.

Quoi qu'il en soit et bien que mon maintien ici pendant une période aussi longue prouve que nous avons fait de grands progrès en France au point de vue colonial, je crois que j'aurais mieux fait de suivre mon premier mouvement. C'est bien difficile de conserver si longtemps le même poste sans mécontenter un grand nombre de personnes : fonctionnaires inaptes ou paresseux, qu'il a fallu révoquer ou auxquels il a été impossible de donner l'avancement exagéré qu'ils réclamaient ; hommes d'affaires avides et besogneux, toujours prêts à la critique, au chantage même, si on ne veut leur livrer en pâture les ressources de la colonie ou les aider à tromper les naïfs ; colons inexpérimentés ou ignorants, qui ont dissipé ici leurs capitaux et font retomber leurs erreurs sur l'administration ; politiciens, recrutés surtout parmi les créoles, qui voudraient introduire à Madagascar mœurs, élections, quémandage, accaparement de tous les emplois, qui font la ruine de notre voisine et qui, ici, auraient pour effet de mettre à l'écart les colons sérieux et d'opprimer les indigènes qui peuvent, à peu près seuls, assurer la prospérité future de notre colonie ; enfin, missionnaires catholiques ou protestants, toujours jaloux des avantages faits aux voisins et qui voudraient vivre exclusivement de subventions, employées cependant pour un autre but que l'intérêt de la colonie, ou qui désireraient pouvoir, sans être dérangés, arracher aux indigènes des dons pour construction d'églises et de temples, etc. L'administrateur de la province de Tananarive évalue à 4 francs en moyenne l'impôt supplémentaire, ainsi prélevé annuellement dans sa province par les missionnaires et ce sont ceux-ci souvent qui crient le plus haut contre nos impôts.

Vous devez comprendre que ces mécontents forment une troupe de plus en plus nombreuse, de plus en plus désireuse de voir disparaître l'homme qui les connaît à peu près tous et qui

sait à quoi s'en tenir sur leur compte. Ah ! je n'ai pas de peine, à ce point de vue, à imaginer ce qui attend mon successeur. Il verra se présenter à lui ces mêmes hommes, venant lui exposer les mêmes affaires et lui développer les mêmes demandes. S'il accepte, il sera un grand homme, mais pas pour longtemps, car il sera vite débordé et, comme moi-même, il devra opposer un refus énergique à tous, s'il ne veut voir dilapider son budget et envahir les cadres de son administration par une bande d'incapables.

Diminuer le nombre des mécontents ! Mais cela n'est possible, je le répète, qu'en accordant contrats, concessions, entreprises, monopoles à des gens qui s'empresseront de disparaître, dès qu'ils auront leur papier en poche, ou en créant chaque jour de nouvelles places pour des fonctions déjà fort bien pourvues. Et encore, le mécontentement viendra toujours, puisque, pour un satisfait, vous faites dix opposants qui n'auront pu obtenir ce qu'ils demandaient. J'en reviens à ce que je vous disais plus haut : je n'aurais pas dû revenir ici, après mon retour en France.

D'autre part, quand je rentrerai, je veux rentrer définitivement. C'est pour cela que je prolonge mon séjour ici, de manière à avoir complètement terminé ma tâche, que je me suis tracée, et à rompre entièrement avec la vie coloniale. Pendant le séjour que j'ai fait en France, les affaires n'ont pas été dirigées ici comme je l'aurais voulu et il m'a été impossible de réparer le mal fait, comme par exemple de me débarrasser des fonctionnaires inutiles nommés par mon intérimaire. Malgré tout, je reconnais qu'il est bon, pour un gouverneur, d'aller de temps en temps en France pour se montrer, pour expliquer lui-même les raisons qui l'ont fait agir et pour répondre aux critiques, adressées contre son administration. Pour moi, il est trop tard maintenant, car lorsque je rentrerai, ce sera pour toujours. J'en aurai fini avec ma carrière coloniale.

Comme vous le dites fort bien, Madagascar n'est pas une colonie riche ou peuplée. Mais, avouez que cela n'est pas de ma faute. C'était à nos Ministres à nous tracer, à moi ainsi qu'à mes prédécesseurs, le général Duchesne et M. Laroche, le but à at-

teindre, la nature de l'effort à faire, militairement et financièrement, pour rester dans les intentions du Gouvernement. J'aurais compris, à la rigueur, qu'une fois la colonne française entrée à Tananarive, après avoir donné aux Hova, la leçon qu'ils méritaient, réclamé les frais de la guerre et stipulé certains avantages pour nos nationaux, nous eussions complètement évacué Madagascar. C'était au moins une solution nette et on savait exactement où on allait.

Il n'en a pas été ainsi et, quand je suis parti pour Madagascar, mes prescriptions me disaient de ramener l'ordre dans la colonie, de la soumettre à notre autorité, et pour le reste..., de me débrouiller. C'est ce que je me suis efforcé de faire de mon mieux, non sans avoir appelé l'attention du Gouvernement, par mon rapport détaillé de mars 1899, sur les résultats déjà obtenus et sur la nécessité de passer à la deuxième partie de notre tâche, la plus difficile, celle concernant le développement économique de notre nouvelle possession. On m'a bombardé divisionnaire et on m'a dit : « Partez et continuez. »

Ainsi laissé à mes propres forces, je me suis efforcé de suivre le programme, aussi méthodique que possible, qui paraissait convenir le mieux à la situation et dont vous avez d'ailleurs tracé les grandes lignes dans plusieurs de vos écrits, notamment dans votre préface du bel et luxueux ouvrage : *Nos Colonies* (Volume de Madagascar).

Il fallait tout d'abord défendre notre possession. Nous venions de passer par la crise de Fachoda et nous nous rappelions encore les angoisses par lesquelles nous étions passés, pendant cette période, nous qui étions au loin et exposés aux premiers coups, laissés sans défense devant notre adversaire. En 3 ans, nous avons construit notre camp retranché de Diego Suarez qui, avec une garnison de 5 000 hommes et un chef énergique, peut détourner sur lui, pendant plusieurs mois, les efforts d'une escadre ennemie et d'un corps de débarquement d'une trentaine de mille hommes. Nous prenions en même temps nos mesures pour défendre le reste de l'île, ou du moins, les grandes voies d'accès vers la capitale, contre une invasion étrangère, tandis

que nous achevions la pacification des vastes territoires du Sud et de l'Ouest, restés encore impénétrés. Aujourd'hui, il n'est pas un point de l'île dont nous ne soyions les maîtres et ces vastes espaces, qui s'ouvrent peu à peu à nos prospecteurs et à nos marchands de bœufs, nous ne les tenons qu'avec quelques centaines de miliciens malgaches. J'ai expliqué à plusieurs reprises, – et Lyautey aussi, – combien était faux le raisonnement consistant à soutenir que, dans les colonies neuves, Tonkin, Soudan, Madagascar, il fallait laisser de côté les régions désertes et qui paraissent improductives au premier abord. C'est le vrai moyen de laisser s'éterniser le régime de la piraterie ou du fahavalisme qui a si longtemps désolé nos nouvelles possessions.

En somme, nous sommes capables actuellement de maintenir la tranquillité à Madagascar avec un régiment européen et quelques milliers de miliciens. Pour le reste, pour la défense de l'île, ou d'un point stratégique comme Diego, c'est à la métropole à examiner si elle veut comprendre notre colonie dans ses plans d'opérations, en cas de guerre avec une grande puissance quelconque. Il n'est encore venu à personne l'idée de faire payer à l'Algérie ou à la Tunisie les frais d'entretien de leurs corps d'occupation, pas plus qu'au département de Meurthe-et-Moselle la construction des camps retranchés de Verdun, Toul, etc. Pourquoi est-on plus avare pour Madagascar qui, en cas de guerre, se trouverait dans de bien plus mauvaises conditions que nos colonies de la Méditerranée ?

En même temps, j'ai songé à nos colons. C'est pour eux que nous avons préparé cette vaste enquête sur les ressources existant, que vous réclamez actuellement pour nos colonies et qui s'ouvre en Indo-Chine et dans l'Afrique occidentale. La dernière exposition d'Hanoï a bien montré que nous avions pris les devants à ce point de vue. Dès mon arrivée ici, j'ai mis en campagne missions géographiques, géodésiques, commerciales, scientifiques. J'ai fait publier le *Guide de l'Immigrant* et une quantité de manuels du même genre, mais de moindres dimensions, le recueil *Notes, Reconnaissances et Explorations*, le *Bulletin économique,* etc. J'ai donné à nos annuaires, à notre *Journal offi-*

*ciel* une forme spéciale, en y insérant les rapports de tous ceux qui avaient quelque chose à nous apprendre. J'ai créé un service de renseignements commerciaux qui a été des plus utiles à ceux qui ont bien voulu nous consulter et écouter nos avis. Évidemment, dans tous ces documents, il y a eu des erreurs, des exagérations ; on a parlé de réclame, de décor savamment brossé (Rapport Dubief). Mais, c'est là le défaut habituel de toutes les publications : chacun exprime son opinion, expose ses idées. C'est au lecteur à choisir ce qui lui convient. Je vous prie de comparer notre *Journal officiel* depuis 7 ans avec les feuilles similaires des autres colonies et dites-moi si un colon, qui veut venir s'installer ici, n'y trouvera pas tous les renseignements qu'il désire, pour peu qu'il veuille bien se donner la peine de les y chercher. De plus, pour ce qui concerne les mesures relatives aux concessions, aux mines, aux forêts, au commerce, etc., j'ai toujours pris la peine d'exposer longuement mes idées, appelant les critiques et les contradictions, modifiant nos actes administratifs, quand elles étaient justifiées. Récemment encore, des Anglais du Transvaal me félicitaient de notre loi minière, qu'ils trouvaient bien plus libérale que la leur, ne se plaignant que des entraves que nous mettions à la constitution des sociétés étrangères. Je n'ai pu, à ce point de vue, qu'appeler l'attention du Département sur ces prescriptions de nos lois. Mais, toujours en ce qui concerne nos colons, il n'a pas été en mon pouvoir de donner à Madagascar ce qui lui manque, habitants, fertilité, richesse, etc., ni de détourner de notre colonie ceux qui n'avaient rien à y faire. Je n'ai pas hésité à prendre contre ceux de ces colons qui nous arrivent sans ressources, des mesures analogues à celles qui sont adoptées dans les colonies étrangères voisines. Je viens de recevoir l'ordre de rapporter nos arrêtés à ce sujet ! Quant aux indigènes, vous me rendrez cette justice que je n'ai cessé, depuis mon arrivée à Madagascar, de faire une étude spéciale de leur situation, de leurs besoins et de prendre toutes les mesures de nature à faciliter leur évolution. Et, comme pour le reste, je me suis toujours efforcé d'expliquer longuement à mes collaborateurs, aux indigènes eux-mêmes, les raisons qui me

faisaient agir. Les habitants de la grande île sont 3 millions à peine. Tout de suite, je me suis préoccupé de créer un système d'assistance publique très développé, auquel nous consacrons plus d'un million chaque année et que commencent à nous emprunter d'autres colonies, la Tunisie, le Sénégal, la Cochinchine elle-même. Pour ne pas tomber dans les erreurs commises dans les possessions plus anciennes que Madagascar, j'ai créé un système exclusivement professionnel, agricole et commercial. Les résultats de cette création se font déjà sentir, puisque, à l'heure actuelle, nous n'avons plus besoin d'étrangers pour les travaux de notre chemin de fer, pour lesquels nous trouvons parmi nos Malgaches, tous les ouvriers d'art, maçons, charpentiers, forgerons, ajusteurs, riveurs, mécaniciens eux-mêmes, qui nous sont nécessaires.

L'un des reproches qui me sont le plus souvent adressés est relatif à l'impôt dont sont frappés les indigènes. Mais, cet impôt, 20 francs par tête sur les plateaux, 15 francs, 10 francs ou 5 francs sur les côtes, suivant les régions, a été établi pour répondre au programme que je m'étais tracé, relativement à la question indigène. Nous avons supprimé la corvée et toutes les autres sujétions, auxquels nos Malgaches étaient soumis sous l'ancien gouvernement, mais, en prenant cette mesure, j'ai déclaré hautement et au ministre, et aux sociétés de protection des indigènes, et à tous ceux qui protestaient, se plaignaient ou me demandaient des explications, que, si nous ne soumettions pas dès lors nos sujets à un impôt, les obligeant à un travail effectif, ils retourneraient tous à leur paresse et à leur indolence habituelles. Nos administrateurs, nos colons ne trouveraient plus la main-d'œuvre qui leur est indispensable. Les indigènes eux-mêmes se contenteraient de se procurer les ressources juste nécessaires pour leur nourriture, un peu de riz par jour, un mauvais lamba (pièce d'étoffe) pour se couvrir. Ils ne pourraient ainsi s'habituer à un travail suivi et rémunérateur, comme l'expérience l'a démontré depuis 4 ans. C'est tellement vrai que les consuls anglais de la grande île viennent de proposer à leurs gouvernements du Sud africain où, comme vous le savez, il y a

actuellement une crise aiguë de la main-d'œuvre, de prendre des mesures semblables à celles que nous avons adoptées ici. Je le répète : quel que soit l'état de notre budget, ce serait une faute énorme que de supprimer cet impôt indigène. Je suis un partisan déclaré de l'abolition de toutes corvées, de tous engagements, mais à la condition absolue que cet impôt soit conservé et qu'en même temps, les indigènes soient bien et suffisamment payés pour tout ce qu'ils font. Aujourd'hui, sur notre chemin de fer, nous avons 16 000 travailleurs à peu près. Ils reçoivent 1 franc par jour (les terrassiers), plus le riz et la viande deux fois par semaine. Ils sont bien soignés, bien logés et, *pour garder ces 16 000 hommes*, nous avons, sur nos chantiers, sur une centaine de kilomètres d'étendue, 12 gendarmes seulement, lesquels ont surtout pour objet de surveiller les quelques ouvriers étrangers que nous avons, une cinquantaine d'Italiens. Et vous vous rappelez quelles difficultés présentait pour nous cette question de main-d'œuvre, il y a 4 ans, alors que nous faisions venir à grands frais des Chinois et des Indiens qui ne nous ont rendu aucun service. Et, ce raisonnement que j'applique au chemin de fer, peut être tenu également pour nos colons, prospecteurs et mineurs, agriculteurs, etc., qui trouvent toujours la main-d'œuvre qui leur est nécessaire à condition qu'ils la paient suffisamment, et cela parce que ces indigènes ont besoin de trouver l'argent nécessaire pour le paiement de leur impôt et de celui de leurs familles.

J'allongerais démesurément cette lettre, déjà trop étendue, si je voulais vous entretenir encore des questions si intéressantes, relatives à nos indigènes, telles que l'organisation des protectorats sur nos côtes, des communes sur les plateaux, de la propriété indigène, de la création des syndicats ouvriers, etc. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je m'en occupe très sérieusement, mais que, presque toujours, je suis arrêté par des difficultés, inhérentes à nos lois métropolitaines. C'est ainsi, par exemple, que, pour la question des protectorats sur nos côtes, dans les régions sakalaves et du Sud, je viens, après un travail politico-ethnographique minutieux, de reconstituer ces protec-

torats, dans lesquels le chef indigène, pris parmi les familles ralliées à nous, sera complètement mon délégué à tous points de vue, ayant simplement auprès de lui un officier ou administrateur qui n'administrera pas, mais contrôlera seulement. Donc, plus de tribunaux à la mode européenne, plus de rôles d'impôts, plus de comptables ! Mais je suis arrêté ici par le procureur général et le directeur du contrôle financier qui me mettent sous les yeux leurs règlements et me disent que je n'ai pas le droit d'agir ainsi. Et ainsi pour beaucoup d'autres questions.

Mais, je veux répondre simplement et brièvement encore à quelques-uns des griefs, présentés par votre correspondant anonyme qui, ou je me trompe fort, doit porter une robe de missionnaire catholique ou une redingote de pasteur, la première plutôt.

Le contrat avec les Frères a été dénoncé en vertu des instructions très précises du ministre qui m'a prescrit, à moi comme à tous les autres gouverneurs, de laïciser toutes nos écoles. Le moment était d'ailleurs venu où cette mesure pouvait être prise sans inconvénient, avec avantage même. Pendant les premières années de mon séjour à Madagascar j'ai réagi, et vous savez avec quelle vigueur, contre l'influence anglaise, en ne cessant de seconder par tous les moyens possibles la mission catholique : subventions, dons d'argent et de terrains, conseils aux Malgaches, etc. Mais, il n'est jamais entré dans mon idée de soutenir en quoi que ce soit l'œuvre religieuse de cette mission, et c'était cependant au développement de cette œuvre qu'était surtout employé le concours financier que je donnais aux Jésuites. Mais depuis, la situation a changé. La mission protestante française s'est solidement installée dans l'île. Elle a agi un peu trop bruyamment à l'origine et avec de l'inexpérience ; mais, chaque année, elle a apporté ici des ressources, provenant de ses congénères d'Europe et s'élevant au moins à 500 000 francs. De plus, cette mission s'est montrée moins disposée que la mission catholique à demander aux indigènes des ressources qui doivent provenir au contraire de l'extérieur. D'un autre côté, les établissements des missions étrangères, anglaises et norvé-

giennes, sont devenus des écoles à peu près françaises, avec les méthodes françaises, des maîtres français, des ateliers, etc. Il est évident que les débris du vieux parti hova se réclament toujours de la mission de Londres, mais les écoles de cette mission où l'on ne voit jamais que le drapeau français, ne se distinguent plus des autres écoles françaises, étant contrôlées d'ailleurs par notre directeur de l'enseignement et fournissant des élèves à nos grandes écoles, normale, professionnelle, de médecine de Tananarive. Enfin, l'inconvénient de notre contrat avec les Frères était qu'il nous fallait toujours, au nom de l'équilibre religieux, réclamé énergiquement par la mission catholique et la mission des protestants français, donner aux protestants ce que nous donnions aux catholiques. Aucune faveur ne pouvait être faite aux uns sans être aussitôt répétée aux autres. Or, si vous avez vu notre organisation de l'enseignement à Madagascar, vous avez pu constater que nous ne favorisons que l'enseignement professionnel, en comptant des subventions assez rondes aux écoles qui possédaient ateliers à bois et à fer, jardins d'essais, etc. En un mot, nous consacrons les résultats professionnels par des subventions et celles-ci, nous ne les donnons pas avant, en sachant alors ce que l'on fait de notre argent. Puis, l'enseignement donné ainsi à tort et à travers, sans but, simplement dans un but de propagande religieux, est mauvais et, à ce point de vue, je voudrais pouvoir supprimer la moitié des écoles à Tananarive.

Vous voyez donc l'avantage de la suppression du contrat avec les Frères. Nous avons supprimé, du même coup, la subvention aux écoles protestantes. Toutes ces écoles sont désormais soumises à la règle générale. Elles seront sérieusement et toujours subventionnées, mais si elles deviennent professionnelles. En même temps, nous en finissons avec les compétitions continuelles. D'ailleurs, nous comptons aux Frères une indemnité qui, avec les passages d'aller et retour, peut se monter à 80 000 francs environ. Ne sont-ils pas encore dans de meilleures conditions que les écoles étrangères qui, elles, n'hésitent pas à continuer leur œuvre, les Norvégiens par exemple ? Si les éco-

les catholiques veulent se transformer, elles peuvent largement retrouver, par nos subventions réglementaires, les 25 000 francs du contrat. Je n'ai pas besoin de vous dire d'ailleurs que l'enseignement reste entièrement libre à Madagascar, que je n'ai demandé le renvoi de personne, qu'aucune pression n'est faite sur les Malgaches, mais que nous tenons essentiellement, nous désintéressant tout à fait des luttes religieuses, à avoir un enseignement exclusivement professionnel et pratique, estimant que tout autre est pernicieux ici.

Quelques mots encore sur le mécontentement des indigènes. On ne s'en douterait guère à voir la facilité avec laquelle ils paient l'impôt. Nous n'aurons pas la moindre déconvenue sur l'impôt indigène cette année. Depuis un an, à Tananarive, nos Malgaches ont construit plus de 600 maisons neuves, en pierres et briques, à la mode européenne. Dans les campagnes, le nombre est encore plus grand. Le riz se vend ici, actuellement dans les meilleurs conditions, 17 et 18 francs les 100 kilogrammes, ce qui permet à nos sujets de trouver l'argent nécessaire pour leur impôt. Nous aurons une moins-value sur notre budget, mais, ce sera sur les taxes de consommation par suite des énormes stocks, emmagasinés ici depuis 2 ans par nos commerçants. J'ai vu que le même fait s'était produit en Indo-Chine.

Quant à mon désintéressement des affaires de la colonie, vous me permettrez de protester. Je ne puis évidemment voir les innombrables papiers, que nous vaut une administration, surtout une comptabilité d'un touffu extraordinaire, que les derniers inspecteurs ont rendue plus touffue encore. Mais, toutes les communications de quelque importance sont lues, ou par moi ou par mon chef de cabinet. Les instructions relatives à l'enseignement, à l'assistance publique, à l'administration indigène, à la situation économique, ont été préparées par moi-même. Chaque année, depuis près de 8 ans, je passe 6 mois sur nos côtes, me déplaçant comme un tout jeune fonctionnaire, allant examiner sur place les travaux ordonnés l'année précédente, visitant les divers ouvriers, les indigènes, etc. Pas un seul moment, en route, je ne lâche les rênes du gouvernement. Dans

ces conditions, je ne puis évidemment qu'être rendu responsable de tout ce qui se fait, ici, bien ou mal.

Enfin, encore un mot sur les fonds destinés au chemin de fer. Il m'est absolument impossible, de par mes règlements financiers, d'appliquer au chemin de fer des fonds du budget local ordinaire. Je le voudrais que je ne le pourrais pas. C'est l'argument qui a toujours été soutenu par les personnes, opposées au chemin de fer ou habitant des régions qui n'auraient pas à en profiter.

Avant de terminer cette trop longue lettre, je tiens encore une fois, mon cher Monsieur Chailley, à vous remercier de la nouvelle marque d'intérêt, que vous venez encore de me donner. Je ne puis encore demander à quitter mon poste, parce que je tiens auparavant à sortir notre entreprise du chemin de fer des difficultés dans lesquelles elle se trouve encore et à prouver que la construction s'effectuera à peu près dans les limites de dépenses prévues. Mais, croyez bien que je n'ai plus qu'un désir maintenant, c'est de rentrer le plus tôt possible en France. Ce sera le seul moyen, je crois bien, de désarmer les adversaires qui trouvent que je suis depuis trop longtemps ici, qui oublient l'œuvre accomplie à Madagascar depuis 8 ans en dépit des difficultés rencontrées et qui ne veulent pas comprendre que les grands inconvénients de notre colonie, absence de population, etc., ont été un nouvel obstacle, ajouté à la tâche accomplie ici.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Chailley, à mes sentiments bien affectueux.

GALLIENI.

P. S. – Je vous envoie le rapport que le consul d'Angleterre a adressé à son gouvernement sur notre chemin de fer. Vous verrez que les étrangers nous rendent plus justice que nos compatriotes. Si vous en avez le temps, la lecture de ce rapport pourra peut-être vous intéresser.

Je vous fais envoyer également quelques-unes des cartes, que nous préparons pour un atlas, destiné à donner des renseignements sur toutes les questions pouvant intéresser les colonies : géographie, mines, agriculture, forêts, etc.

G.

Tananarive, le 19 février 1904.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 8 janvier dernier. Nos vœux se sont croisés et vous savez combien ceux que je vous adresse sont ardents et sincères. Vous ne serez jamais oublié à Madagascar que vous avez tant contribué à faire connaître. De plus, il vous est possible, vous qui avez traversé ce pays il y a une trentaine d'années, de dire à tous quelles sont les énormes difficultés que nous y rencontrons, pour y créer le mouvement économique qui doit assurer plus tard sa prospérité.

Nos travaux du chemin de fer vont toujours bien ; mais nous sommes actuellement en plein dans les difficultés de terrain, entre la mer et la vallée du Mangoro. Pensez que nous avons plus de 21 000 travailleurs sur les chantiers ! Mais, dans quelques mois, nous aurons enfin atteint notre route carrossable à Analamazaotra, ce qui nous permettra d'exploiter un premier tronçon de 120 kilomètres et, nous nous trouverons alors dans une région beaucoup plus facile à tous points de vue.

Nous attendons avec impatience le deuxième volume des OUVRAGES ANCIENS.

Ma femme vous remercie de votre aimable souvenir et vous prie de présenter ses compliments à Mme Grandidier à qui je vous serais reconnaissant d'offrir également mes respectueux devoirs.

Veuillez, mon cher Monsieur Grandidier, croire toujours à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Mais un fait que les ministres ne pardonnent pas aisément à leurs subordonnés, un dépassement des prévisions établies pour le chemin de fer, vient alors susciter à Gallieni de nouvelles difficultés avec l'administration métropolitaine. Il en écrit à J. Charles-Roux, en donnant des indications sur les obstacles naturels qui ont grevé la

construction de la voie ferrée et sur les ressources financières dont s'alimente le budget de la colonie.

Tananarive, le 20 février 1904.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie de votre lettre du 8 janvier dernier et des encouragements que vous voulez bien encore m'y donner. Je suis obligé de me convaincre de plus en plus chaque jour qu'il faut une rude dose d'énergie et de philosophie pour faire aboutir une entreprise quelconque. Nous, Français, nous ne brillons guère par la persévérance et on se demande ce qu'il a fallu de ténacité et de courage à des hommes comme F. de Lesseps, par exemple, pour arriver à faire son canal de Suez.

Ici nous sommes en plein dans la période active et difficile de nos travaux de chemin de fer. Nous sommes dans la région des montagnes, des ravins, des rochers, de la pluie, de la fièvre, etc. On peut donc bien accorder le crédit de quelques mois qui nous est nécessaire pour atteindre la route carrossable, ce qui nous permettra de livrer à l'exploitation un tronçon de 120 kilomètres, à peu près la moitié de notre chemin de fer de Tananarive à la mer, et de beaucoup la partie la plus difficile. D'un autre côté, nous savions que le dépassement des dépenses se produirait sur cette dernière partie, pour laquelle il a fallu acheter du matériel, faire des installations, etc., qui pourront être utilisées pour la deuxième partie. Le dépassement n'empêchera pas le Département je pense, de nous laisser continuer notre chemin de fer, l'essentiel étant, pour le moment, de le terminer le plus tôt possible. Au point de vue économique, comme au point de vue militaire, il est indispensable de relier rapidement l'Imerina à la Côte.

En ce qui concerne notre situation financière, je pense que nous bouclerons notre budget de 1903 dans de bonnes conditions, sans un gros excédent, mais avec un équilibre suffisant. Nous avons eu un fléchissement sur les importations et, par suite, sur les taxes de consommation ; mais en revanche les exportations, et c'est là l'essentiel, ont augmenté de plus de 3 millions. L'impôt indigène, qui est notre grosse ressource, est très

bien rentré, sauf dans le Betsileo (là où se trouve justement votre fils). Les Betsileos sont des paresseux incorrigibles ; ils détiennent le record de la paresse dans toute l'île. C'est pour cela que je ne veux pas entendre parler de diminution de taxe personnelle. Dans ce cas, ils ne feraient plus rien du tout. N'oubliez pas qu'à Madagascar le mouvement économique dépend en grande partie de l'impôt indigène. Supprimez cet impôt et les exportations s'arrêteront. Les exportations de peaux, caoutchouc, bœufs, etc. correspondent toujours au moment de la rentrée des impôts. Dès que les impôts sont payés, plus rien n'arrive de l'intérieur et n'est exporté. Bien entendu, tout cela se modifiera au fur et à mesure que les indigènes prendront l'habitude du travail régulier et d'un certain confortable.

Bref, je ne me décourage nullement devant les grosses difficultés que nous rencontrons et j'espère bien les surmonter, si le Département veut bien me continuer son appui et si l'opinion publique, sur laquelle le Comité a une si heureuse influence, suit toujours favorablement nos efforts ici. En ce qui me concerne plus particulièrement, je n'ai pas besoin de vous dire que j'attends avec une véritable impatience le moment où je pourrai, ma mission étant complètement terminée ici, remettre à mon successeur la direction de nos affaires à Madagascar. J'ai besoin de repos et ce surmenage continuel finit par avoir prise sur ma robuste constitution.

Lyautey continue à faire de la bonne besogne dans le Sud-Oranais.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Charles-Roux, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Tananarive, le 26 avril 1904.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

J'écris à Delhorbe[1] par ce même courrier au sujet de notre chemin de fer. Je ne comprends guère l'émotion qu'a causé au

[1] Secrétaire général du Comité de Madagascar.

Ministère la nouvelle du dépassement de crédits que j'ai dû annoncer. On s'y attendait certainement, d'après les communications antérieures que j'avais reçues. J'explique à Delhorbe les raisons de ce dépassement et j'espère bien que le Parlement pourra nous accorder les fonds nécessaires pour continuer cette laborieuse entreprise, conduite avec tant de méthode et de compétence par le colonel Roques. Toute entreprise de ce genre rencontre des difficultés que l'on doit savoir surmonter. Je vous suis bien reconnaissant du concours que le Comité de Madagascar veut bien donner encore en cette circonstance.

J'ai vu que mon nom avait été mêlé aux dernières discussions sur l'enseignement des congrégations. Je prie la *Nouvelle Revue* de vous communiquer un article qui va y paraître et qui exposera les raisons qui m'ont toujours fait agir à Madagascar à ce point de vue. J'ai d'ailleurs essayé de démontrer au Ministre que ce serait une mauvaise mesure d'expulser les congrégations de la colonie, y compris les Jésuites. Mais j'aime mieux réserver à notre enseignement laïque les fonds dont nous pouvons disposer. Ils sont plus utilement employés.

Je terminerai en vous exprimant toute ma gratitude pour la magnifique récompense que l'Union Coloniale m'a accordée[1]. Ce sera un précieux encouragement pour moi.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, l'assurance de mon entier et profond dévouement.

GALLIENI.

P. S. – Nous nous occupons de l'exposition de Marseille[2].

En défendant à la Chambre le projet de loi sur les associations, un ministre avait invoqué, à l'appui des dispositions concernant l'enseignement congréganiste et l'autorisation des congrégations, les avis exprimés et les mesures prises à Madagascar par Gallieni.

---

**1** Sa médaille d'or.

**2** L'exposition coloniale de Marseille en 1906, dont J. Charles-Roux fut Commissaire général.

Mieux eût valu assurément ne pas mêler à une discussion irritante le nom d'un grand colonial, qui, aussi étranger aux préventions anti-cléricales qu'aux préjugés cléricaux, n'avait jamais pris en considération que l'intérêt de l'enseignement dans sa colonie, tel qu'il concevait cet enseignement et exigeait qu'on le donnât. Lui-même sent alors que la citation partielle de certaines de ses appréciations n'a pas pu donner une idée exacte de sa pensée tout entière, mais l'a plutôt déformée. Il s'en explique avec J. Charles-Roux, dans une lettre où il commence par l'entretenir du crédit nécessaire pour achever le chemin de fer.

Tananarive, le 19 mai 1904.

Mon cher Monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie de votre lettre du 9 avril dernier et du concours énergique que le Comité de Madagascar et vous-même vous ne cessez de nous donner. J'espère que les Chambres, au moment où vous aurez reçu cette lettre, nous auront voté les 15 millions supplémentaires d'emprunt. C'est plus que nous n'avions demandé, puisque nous estimons au grand maximum à 10 millions le dépassement de toute la ligne. Les 15 millions, ajoutés aux 13 millions qui sont encore disponibles, nous permettront largement d'aller jusqu'à Tananarive. D'ailleurs, avec la cessation des grandes pluies, comme c'était à prévoir, le rendement de nos 20 000 ouvriers a été bien supérieur et actuellement le dépassement devient inférieur au chiffre que j'avais indiqué. Il continuera à baisser, si la prochaine saison n'est pas trop pluvieuse. Il se maintiendra, au contraire, si nous rencontrons de nouveau, à partir de décembre, des pluies abondantes, des orages, etc., etc., car, malgré la grosse diminution qui en résulte pour le rendement de la main-d'œuvre indigène, j'ai toujours voulu, pour des raisons politiques et humanitaires, faciles à comprendre, maintenir le même salaire à nos Malgaches et, quand il s'agit de 18 à 20 000 travailleurs... Il est vrai qu'en octobre prochain, notre voie ferrée aura sûrement atteint la route carrossable et sera enfin sortie des énormes difficultés que nous avons rencontrées et rencontrons encore dans la région basse. Au delà, nous ne rencontrerons plus comme gros obstacle que la

Mandraka, pour lequel nous avons déterminé un très bon tracé, aussi économique que possible. Bref, une fois arrivés à la route carrossable en octobre, nous pouvons commencer à exploiter un premier tronçon de 110 kilomètres et jusqu'à Tananarive nous ne trouvons plus, comme obstacle, d'ailleurs parfaitement étudié, que la Mandraka. Sur tout le reste du parcours, la plate-forme est faite ; il n'y a plus que des travaux peu importants à exécuter, et cela bien que le Département nous ait obligés à conserver notre ancienne route et à construire une plate-forme spéciale pour le chemin de fer, dépense à mon avis complètement inutile.

L'essentiel est que l'on mette à notre disposition avant le 15 juin les ressources nécessaires pour continuer nos grands travaux. Suivant le désir du Département et pour obéir aux chinoiseries créées par les lois, décrets, etc., puisqu'on a voulu et dû faire un nouvel emprunt, alors que 13 millions étaient encore disponibles, la colonie a pu faire le gros effort financier de continuer les travaux du chemin de fer depuis trois mois avec ses propres ressources. Mais nous serions forcés de nous arrêter, ce qui serait un véritable désastre alors que nous allons toucher au but, si l'on ne venait maintenant à notre aide.

J'ai vu que mon nom avait été plusieurs fois prononcé à la Chambre il y a quelque temps. Consulté par le Département sur la question des congrégations dans notre colonie, j'ai répondu que ce serait une grosse faute politique, pour des raisons faciles à comprendre, de renvoyer les congrégations de Madagascar, même les Jésuites. Ce point admis, j'ai ajouté que nous devions tout faire pour empêcher que les missions religieuses, quelles qu'elles soient, catholiques et protestantes, françaises et étrangères, pesassent sur nos Malgaches, en sollicitant d'eux des dons en argent, en nature, en terrains, s'interposant entre eux et nos fonctionnaires indigènes, bref en essayant de perpétuer ce système de prosélytisme officiel et forcé, pratiqué sous l'ancien gouvernement malgache. De plus, cet antagonisme des missions a toujours engendré, depuis que je suis à Madagascar, la division, les haines dans chaque village, séparé en deux factions

opposées. C'est pour cela que, dès l'origine, j'ai pensé à l'organisation de notre enseignement officiel, enseignement neutre, exclusivement professionnel, agricole et commercial, avec l'espoir de convaincre les Malgaches que l'école et la religion étaient deux choses différentes et qu'il fallait en finir avec des luttes, qui n'étaient plus de notre époque.

Cet antagonisme, dans ces derniers temps, avait encore augmenté d'intensité, à la suite de l'arrivée de nombreux congréganistes, expulsés de France sans doute, qui s'étaient abattus sur des régions restées calmes jusqu'à ce jour et où les querelles religieuses avaient aussitôt commencé. Vous voyez donc pourquoi j'ai dû perfectionner et étendre les mesures prises déjà depuis 1896, pour organiser et développer notre enseignement officiel et laïque, comprenant aujourd'hui 56 instituteurs et institutrices et nous donnant de jour en jour les meilleurs résultats.

Il va s'en dire qu'aucune mesure de proscription n'a été prise, à ma demande, contre nos missions. J'ai simplement dénoncé le contrat qui nous liait aux Frères, afin de reprendre notre liberté d'action. Mais en échange nous leur avons donné une centaine de mille francs d'indemnité, plus des terrains et des concessions. En outre, nous avons supprimé aussitôt l'allocation annuelle, égale à celle des Frères, que nous donnions à la mission protestante française. Et rien ne s'appose à ce que ces braves Frères continuent leur œuvre à Madagascar.

Je vous confirme les renseignements que je vous ai déjà envoyés au sujet de votre fils. Celui-ci nous quitte par le paquebot du 3 juillet. Je le verrai avant son départ. C'est un officier d'élite, qui, à tous points de vue, m'a donné la plus grande satisfaction.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Charles-Roux, la nouvelle assurance de mes sentiments profondément dévoués,

GALLIENI.

P. S. – Je vous envoie un exemplaire des instructions que je viens d'adresser au sujet de l'Exposition de Marseille. J'ai voulu

tracer à tous un plan d'ensemble pour mieux coordonner les efforts.

Soucieux de ne pas passer, aux yeux de ses amis, pour un sectaire, Gallieni revient, dans une longue lettre à Alfred Grandidier sur cette question des congrégations, qu'il n'a jamais considérée que sous deux aspects : celui de la paix religieuse, compromise par une excessive rivalité des protestants et des catholiques, et celui de l'enseignement, qu'il veut pratique, technique, professionnel – caractère que les missions catholiques s'étaient, selon lui, trop abstenues de donner au leur. Sa lettre, avant d'en venir à cette question alors brûlante, débute par des considérations sur un procédé de lutte contre le paludisme, mis en pratique avec succès dans les villes de l'isthme de Suez, et par des renseignements sur l'état d'avancement des travaux du chemin de fer.

Tananarive, le 1er juin 1904.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre lettre du 9 avril dernier. J'ai bien reçu la note du Dr Laveran, pour lequel je fais préparer une réponse détaillée. Comme à tout ce qui touche à l'hygiène et à la santé de nos Européens et de nos indigènes, j'attache la plus grande importance à cette question. Mais, vraiment, nous nous heurterons à de bien grosses difficultés, et cela n'est pas pour vous étonner, vous qui connaissez Madagascar, avec ses marais, ses rizières, ses lagunes, avec la dispersion de ses habitants, de nos postes, de nos colons, avec l'apathie et l'indifférence de nos Malgaches, de nos compatriotes, de nos soldats eux-mêmes, je dirai presque de nos médecins, tous devenus plus ou moins fatalistes, comme la plus grande partie de nos coloniaux, surtout en ce qui concerne les fièvres paludéennes. Il est entendu qu'aux colonies, à Madagascar notamment, tout le monde a la fièvre, que personne ne saurait y échapper et que la quinine est le seul moyen de s'en préserver et de nous permettre de vivre avec elle.

J'ai lu très attentivement la communication du Dr Laveran et celle du prince d'Arenberg. J'ai mis sérieusement notre ser-

vice de santé au travail en lui prescrivant d'examiner dans quelle mesure et comment les procédés, employés au canal de Suez et dans d'autres pays, pourraient être appliqués à Madagascar. Puis, pour joindre l'exemple au principe, nous allons appliquer les instructions : 1° à un pavillon de la caserne d'Amparibé, à Tananarive ; 2° à un pavillon de l'hôpital d'Isoavinandriana, à Tananarive ; 3° à l'une de nos gares de la ligne du chemin de fer (région très malsaine) ; 4° à l'un de nos postes militaires du cercle de Maevatanana (région passant pour la plus malsaine de l'île).

Nous allons voir ce que ces expériences donneront. Je veillerai à ce qu'elles soient faites avec le plus grand soin. Mais, je vous prie de tenir compte des difficultés spéciales, que nous allons rencontrer. Nous sommes toujours une colonie en formation, et militaires, fonctionnaires, colons mènent en général une existence qui ne leur permet pas de sauvegarder leur santé, comme ce serait nécessaire. J'avoue que, pour ma part, la fièvre paludéenne ne m'a jamais empêché de faire ce que je désirais faire et que, notamment, je me suis fait une véritable obligation, partout où je suis passé, de remuer les terres, de combler les marais, de faire des canaux et des routes, toutes opérations éminemment favorables à l'éclosion des germes paludéens.

Notre chemin de fer continue à bien marcher et nous voilà sortis à peu près des énormes difficultés, que ne nous a pas ménagées ce dernier hivernage. Dans quelques jours, pour gagner les côtes, je vais m'embarquer dans le train au kilomètre 70 et, avant trois mois, la voie ferrée aura atteint définitivement la route carrossable au kilomètre 102. De ce point à Tananarive, nous n'avons plus, comme vous le savez, de réelles difficultés que pour le passage de l'Angavo. Partout ailleurs, la plate-forme existe déjà où les travaux sont relativement faciles. Donc, encore quelques mois et il me sera enfin possible de demander au Ministre de me rendre ma liberté.

L'un de mes administrateurs, rentré tout récemment de France, m'a donné à entendre que vous n'aviez pas approuvé ma manière d'apprécier le rôle des missions à Madagascar. Je vous

suis trop reconnaissant de l'appui complet, que vous n'avez cessé de me donner, depuis mon arrivée dans cette colonie, de la confiance que vous m'avez toujours montrée, pour ne pas tenir à vous donner quelques mots d'explication à ce sujet. Déjà, j'ai prié le capitaine Gruss de vous écrire, par ce courrier, sur cette même question.

Il est fâcheux d'ailleurs que le ministre qui, dans cette circonstance, a utilisé mes rapports comme il l'a cru bon pour les besoins de sa cause, ne les ait pas communiqués en entier à la Chambre. Lorsque j'ai été consulté par le Département sur la question des congrégations à Madagascar, j'ai répondu ceci :

1° Ce serait une grosse faute politique de renvoyer les missions catholiques de l'île, si on ne pouvait, en même temps, renvoyer les missions anglaises.

2° Ce point bien admis, il y a intérêt à substituer le plus tôt possible à l'influence et à l'enseignement des missions, quelles qu'elles soient, notre influence, dégagée de toute préoccupation religieuse, et notre enseignement, dirigé dans un sens résolument professionnel, agricole, commercial, pratique en un mot, et non pas théorique et propre à former seulement des pasteurs, des instituteurs et des fonctionnaires. D'où nécessité, non pas de créer, puisqu'il existe, mais de développer et de perfectionner notre enseignement officiel.

Telles sont les deux propositions que j'ai formulées dans mes rapports au ministre, en les appuyant d'arguments, qu'il m'a été bien facile de puiser dans les événements et incidents religieux, survenus à Madagascar depuis mon arrivée. Je ne faisais d'ailleurs pas de différence entre les missions ; et les Pères et Frères catholiques, qui se sont surtout plaints, étaient encore moins sacrifiés que les autres, notamment que la mission protestante française, à qui nous avons enlevé de nombreux immeubles, devenus des écoles officielles et la subvention annuelle, que nous lui donnions.

La situation des missions catholiques reste ce qu'elle était, sauf que nous avons dénoncé le contrat qui nous liait avec les Frères, bien entendu contre une indemnité qui, avec les passa-

ges de retour, peut s'élever à une centaine de mille francs. Mais, les missions catholiques restent toujours dans une situation privilégiée par rapport aux autres, puisque nous leur laissons les terrains, concessions, immeubles, que je leur ai donnés depuis 8 ans et qu'elles n'ont guère utilisé, cependant, pour le but que je leur avais indiqué. De plus, elles n'ont pas à rendre les subventions, dons en argent, qu'elles ont reçu et qui, également, ont été employés plutôt à faire des églises et des chapelles que des écoles, des écoles professionnelles surtout.

Comme vous avez pu en juger par la lecture de nos journaux officiels depuis 1896, – et vous seriez encore bien plus édifié si je pouvais mettre sous vos yeux tous mes rapports religieux depuis la même date, – je me suis toujours efforcé de me placer au-dessus des querelles religieuses de chaque secte, si vides à Madagascar. Mais, je n'ai jamais perdu de vue le programme que je m'étais tracé : faire de notre colonie une terre vraiment française et pouvant être utilisée dans l'intérêt de notre commerce, de notre industrie, de nos compatriotes. À l'origine, au moment de l'insurrection et pour réagir contre les tendances par trop protestantes de mon prédécesseur, ce qui avait été mal interprété par nos Hovas, j'ai favorisé les missions catholiques françaises, en leur accordant faveurs de toutes sorte, terrains, argent, main-d'œuvre gratuite, etc. Mon tiroir est plein de lettres de remerciements et de gratitude de nos missionnaires à ce sujet.

Mais, j'ai vu bientôt que je faisais fausse route. Jésuites, Frères et Sœurs me considéraient comme l'homme prédestiné, devant assurer dans l'île la ruine du protestantisme et la prééminence du catholicisme. Nous ne parlions pas le même langage. Je parlais de l'influence française, de l'organisation de la vie économique dans un sens français. On me répondait religion et catholicisme. De cela les preuves abondent. Bien entendu, les protestants de l'île, ayant à leur tête quelques pasteurs français, se sont défendus. D'où ces querelles religieuses qui ont absorbé tout mon temps pendant mon premier séjour et qui ont été si funestes à la paix intérieure de l'île, engendrant entre les villa-

ges, entre les familles, des haines qui se continueraient encore aujourd'hui, si je n'étais intervenu avec notre enseignement officiel. Nous n'étions plus les maîtres d'accomplir la tâche d'organisation et d'apaisement, que nous avions entreprise après la période d'anarchie que vous connaissez. Prêtres et pasteurs mettaient aux mains les populations de nos villages de l'Imerina et du Betsileo.

J'ai donc enrayé ce mouvement, et, en consultant nos journaux officiels, vous pourrez suivre les instructions, kabary, etc., que j'ai dû multiplier pour remettre les choses au point. Lisez notamment un kabary[1], que j'ai dû faire au Betsileo (oct. 1897), où la situation était devenue tellement intolérable que son administrateur, le Dr Besson, pris entre les catholiques et les protestants, m'avait demandé à être changé de province.

De plus, en 1897, la mission de Londres m'avait délégué deux de ses principaux membres de Londres, dont l'un justement était M. Thomson qui vient de protester contre les allégations inexactes récentes du député Deloncle. Ces deux délégués, avec lesquels je m'expliquais très nettement sur l'hostilité de leurs missionnaires européens et malgaches, firent alors une démarche solennelle et collective, avec tous les membres de la mission, pour protester de leur loyalisme. Ils me présentèrent une déclaration, signée de tous, qui réprouvait les actes ou les paroles hostiles, dirigées contre la France et firent afficher ce document dans tous les temples ou écoles. De plus, ils s'engageaient, – et c'est ce qu'ils ont fait depuis, – à organiser leurs écoles sur le modèle fiançais, à n'utiliser que des livres français et à avoir, par école, au moins un maître français.

Je vous demande pardon, mon cher Monsieur Grandidier, d'entrer dans ces détails. Comme je vous l'ai dit, je me suis toujours efforcé de me placer au-dessus des querelles religieuses, n'envisageant que l'intérêt de notre colonie. Les missions, la mission catholique surtout, ont toujours été traitées par moi avec la plus grande bienveillance. Elles peuvent se vouer en

---

[1] Le kabary est un palabre, une conférence, faite aux indigènes.

toute liberté à leur œuvre ; mais, nous ne saurions admettre, sans inconvénient, qu'elles sortent du domaine religieux pour empiéter sur les attributions de mes fonctionnaires européens et indigènes et qu'elles entretiennent parmi nos sujets des divisions et des haines, que nous travaillons à faire disparaître. Les missions doivent comprendre que nous ne sommes plus maintenant sous l'ancien gouvernement malgache, que Madagascar est une colonie française, ouverte au progrès et que ses habitants ont mieux à faire que de se quereller pour des questions de dogmes, qu'ils ne comprennent pas d'ailleurs. Et puisqu'elles ne comprennent pas leur rôle à ce point de vue, elles ne doivent pas trouver mauvais que nous organisions notre enseignement officiel dans le sens pratique, répondant aux exigences de notre colonie. Par ailleurs, elles sont libres de continuer leur œuvre religieuse et même scolaire ; mais, elles agissent avec leurs propres moyens et sans subventions de notre part. Les missions catholiques n'ont pas lieu de se faire passer pour des persécutés. C'est une erreur.

Excusez-moi, mon cher Monsieur Grandidier, pour cette trop longue lettre. Autant, je me préoccupe peu des critiques souvent violentes et injustes qui me sont adressées par certaines gens, autant je désire que les hommes qui, comme vous, m'ont toujours montré tant de bienveillant intérêt, sentent bien quels sont les motifs qui ont dicté ici mes principaux actes. Je suis et reste étranger aux questions qui peuvent diviser notre pays et je ne vois que l'intérêt de la colonie dont j'ai la charge.

Nous attendons avec une bien vive impatience les volumes suivants des OUVRAGES ANCIENS.

Avec mes amitiés à votre fils, croyez toujours, mon cher Monsieur Grandidier, à mon profond dévouement.

GALLIENI.

C'est chose très difficile, dans un temps où beaucoup de gens attaquent de parti pris les congréganistes, de persuader à un correspondant qu'on ne cède pas au parti pris contre eux, en réfrénant leur prosélytisme et organisant un enseignement en dehors d'eux, à moins qu'ils ne plient le leur à ce qu'on en exigeait. Gallieni

éprouve-t-il cette difficulté avec Alfred Grandidier ? Toujours est-il qu'il revient encore deux fois sur la question, dans l'intention d'établir l'objectivité de son jugement. Selon sa coutume, ses lettres mentionnent d'autres sujets, ou de préoccupation, ou de satisfaction. Les progrès de la voie ferrée lui font entrevoir comme proche le moment où elle aura atteint le point, à partir duquel la continuation en sera relativement aisée. Le fameux dépassement de dépenses se réduira, en fin de compte, à moins de dix millions. L'heure où Gallieni pourra, sans scrupule, quitter définitivement Madagascar n'est plus éloignée. En l'attendant, il intensifie la lutte commencée contre le fléau du paludisme et contre l'agent propagateur de cette maladie : le moustique.

Diego Suarez, 1er juillet 1904.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie beaucoup de votre petit mot du 23 mai dernier. Comme je vous l'ai déjà écrit, je m'intéresse beaucoup, avec toute la colonie, à la collection des OUVRAGES ANCIENS CONCERNANT MADAGASCAR, et, nous attendons le tome II avec une véritable impatience. Je vois d'ailleurs que la publication marche bon train et qu'en 1905 nous serons sans doute en possession des quatre premiers volumes.

Notre chemin de fer marche toujours très activement et j'ai eu la grande satisfaction, dans ma descente sur Tamatave, de pouvoir prendre le train au kilomètre 80. Dans 2 ou 3 mois, nous aurons rejoint la route à Ambavaniasy et, dans les premiers mois de 1905, nous aurons atteint le Mangoro. Tout cela, bien entendu, si le Département ne nous arrête pas et ne veut pas diriger les travaux de Paris. On ne semble pas se douter des difficultés auxquelles nous avons constamment à faire face ici et il est indispensable, pour une entreprise de ce genre, de nous laisser un peu les coudées franches, Tout compte fait, le dépassement total de toute la ligne n'atteindra pas 7 ou 8 millions, ce qui n'a rien d'extraordinaire pour une œuvre de cette envergure.

J'espère que vous n'avez pas trouvé mauvais que je vous écrive aussi longuement par le dernier courrier, au sujet de la question des missions.

Quoi qu'il en soit, et pour obéir aux principes qui m'ont toujours guidé ici et qui consistent à emprunter la collaboration de tous, pour l'œuvre entreprise à Madagascar, j'ai prévenu les sœurs franciscaines et la mission protestante française que j'étais tout prêt à leur abandonner complètement nos léproseries et, si utile, d'autres établissements hospitaliers, malgré les lourdes dépenses que ces établissements nous ont déjà occasionnées. De cette manière, ces missions seraient entièrement libres de se consacrer à leur œuvre humanitaire sans que nous ayions à intervenir. Il faudrait pour cela, que les fidèles de France se mettent en relations avec la congrégation des franciscaines et lui fournissent les ressources nécessaires pour l'entretien de leurs établissements à Madagascar.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Grandidier, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Tamatave, 25 septembre 1904.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie beaucoup de votre bonne lettre du 9 août dernier. Vous avez pris la peine de me répondre longuement au sujet des questions dont je vous entretenais moi-même. Je vous ai donc lu avec le plus grand plaisir et le plus grand intérêt.

Nous continuons la lutte contre le paludisme, surtout en ce qui concerne les populations indigènes de l'Imerina, toujours gravement atteintes. La quinine leur est distribuée partout gratuitement et à titre préventif, malgré les grosses dépenses qui en résultent pour nous. Un réseau très serré de postes de secours assure l'application des mesures préservatrices ordonnées. Enfin, nous commençons, sur les propositions d'une commission de médecins fonctionnant à Tananarive, les expériences pour la lutte contre les moustiques. Mais, là, comme je vous l'ai déjà écrit, ce sera plus long et plus difficile. Puis, pour tout cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent et, c'est le côté que négligent généralement les médecins et spécialistes qui s'occupent de ces questions.

En ce qui concerne les missions, j'ai lu attentivement tout ce que vous me dites à leur sujet. Je tiens à vous confirmer que, quelles que puissent être mes idées personnelles sur les questions religieuses, j'ai essayé de me laisser toujours guider ici par l'intérêt de la colonie et surtout de nos indigènes. Personne n'est plus respectable qu'un bon missionnaire, ne cherchant qu'à faire le bien autour de lui et n'ayant en vue que l'intérêt de son prochain. Il en est tout autrement lorsque ce missionnaire devient un combattant, luttant contre ses voisins ou contre les représentants du gouvernement pour augmenter les ressources et les prérogatives de sa corporation. Dans ce cas, il devient un personnage nuisible à tous et notre devoir est de l'écarter. Les Allemands, que l'on ne saurait accuser d'irréligion, viennent de prendre, dans leurs colonies africaines, des mesures draconiennes pour réprimer les abus des missions. Par exemple, aucune mission n'a le droit de s'installer dans un point quelconque, de disposer d'un indigène sans autorisation. Ici, depuis un an, le nombre des missionnaires augmente sans cesse. Il faut qu'ils apportent avec eux les ressources nécessaires à leur entretien.
Notre chemin de fer avance toujours. Encore quelques jours et il aura atteint Ambavaniasy.

Les grèves ne m'ont pas permis de recevoir encore le deuxième volume des OUVRAGES ANCIENS, que j'attends avec impatience.

Croyez toujours, mon cher Monsieur Grandidier, à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

À la fin de 1904, la prolongation de la crise économique, au caractère transitoire de laquelle Gallieni persiste à croire, a provoqué dans les milieux d'affaires des doléances dont l'Union coloniale a recueilli l'écho. Sous le titre « la crise de Madagascar », a paru en France une étude qui attribue cette crise, non seulement à l'exagération du nombre des commerçants et à l'excessive concurrence qui en résulte, – ce qui est exact –, mais à de prétendues erreurs d'administration, telles qu'un excès de fiscalité, entraînant, disait-on, pénurie d'argent, renchérissement de la vie, diminution

des facultés de production et de consommation de l'indigène. Dans un long et intéressant rapport du 15 décembre 1904 à l'Union coloniale, Gallieni réfute ces critiques et démontre que la crise n'est imputable à aucune des causes qu'on a voulu trouver dans des erreurs administratives. « Il est toujours aisé, écrit-il, de proclamer que les impôts entravent le négoce et je ne fais aucune difficulté à reconnaître que leur suppression augmenterait probablement l'importance des ventes. » Mais, pour justifier le maintien à leur taux, d'ailleurs très raisonnable, de ceux qu'il a établis, il invoque alors l'intérêt prédominant des dépenses auxquelles il en affecte le produit, et il rappelle ce passage d'une lettre de lui, à J. Charles-Roux, antérieure de quelques mois :

« Il faut surtout aider l'initiative privée par le perfectionnement et l'extension des services publics et le développement de l'outillage économique. L'exécution de ce programme, partout délicate, est particulièrement complexe et onéreuse à Madagascar, en raison de la dispersion des intérêts, dispersion provoquée par la situation insulaire de la colonie et par la facilité avec laquelle le commerce a pu partout nouer des relations avec les indigènes. Il nous faut donc des ressources, l'immobilisme étant, à mon sens, le plus grave danger dont ait à se garder une possession nouvelle. »

Gallieni prouve ensuite, par des chiffres et des faits, « la modération des impositions et leur parfaite harmonie avec les ressources dont disposent les contribuables ». Il détruit la ridicule « légende de villages entiers fuyant devant le fisc au détriment du commerce ». Il montre que, si des agglomérations indigènes se déplacent quelquefois, « ce n'est pas pour échapper aux agents administratifs, mais uniquement pour assurer aux troupeaux de meilleurs pâturages, se rapprocher d'un centre offrant plus de ressources, quelquefois par pur caprice ou pour tenir compte des avis d'un sorcier ». Il fait observer que, si les impôts étaient trop lourds, ils ne rentreraient pas avec autant de facilité ; que la propriété privée ne serait pas morcelée au point où elle l'est ; « sur une superficie de 40 000 hectares de rizières en Imerina centrale, plus des deux tiers sont constitués par des propriétés de moins de 25 ares » ; que les colons n'auraient pas autant de difficultés à se procurer de la main-d'œuvre indigène ; que le numéraire ne serait pas aussi abondant dans la population. Enfin, pour se refuser à abaisser l'impôt au-dessous de la limite à laquelle il l'a sagement fixé, Gallieni en fait ressortir, moins l'intérêt fiscal, que

l’intérêt social et économique. Sa théorie à cet égard est des plus intéressantes.

« L’impôt, dit-il, ne doit pas seulement être ici une source de revenus, un élément de progrès par les œuvres utiles dont il permet la création, mais encore une école de travail. » Et il rappelle le passage suivant d’instructions adressées par lui à ses agents : « On a généralement reconnu, au cours des travaux préparatoires de la réforme fiscale, que l’impôt, tel qu’il existe dans son ensemble, pour tout le territoire de la colonie, est le stimulant indispensable de l’énergie indigène. Il est incontestable qu’à Madagascar une minorité seulement obéit à la loi du travail ; sur la plus grande étendue de la colonie, cette minorité devient infime. C’est que, dans les régions côtières et dans les zones intermédiaires, la nature est indulgente à l’excès pour l’instinct de paresse de l’homme... Pour que l’indigène se plie à la loi du travail, sans laquelle il n’est pas de progrès moral, ni matériel, il ne saurait être question d’une contrainte directe, qui lui serait imposée par l’autorité. L’idée de la contrainte, dont l’histoire coloniale a fait justice, est aussi impolitique qu’immorale. Au contraire, il est avéré que partout, dans la grande île, la production a progressé au fur et à mesure de l’assujettissement plus complet de nos sujets malgaches aux charges fiscales. C’est que, pour les populations encore primitives de la plus grande partie de la colonie, les besoins essentiels une fois satisfaits, la production est fonction de l’impôt. »

Telle est donc la conception que Gallieni a eue de l’impôt à Madagascar ; et telle est la raison pour laquelle il s’est refusé à des dégrèvements, que n’eût pas justifiés, à ses yeux, une crise économique due à des causes purement commerciales. Après avoir énuméré ces causes, de caractère trop technique pour pouvoir encore intéresser : « certes, conclut-il, l’œuvre du gouvernement local est loin d’être parfaite ; nombre de lacunes restent à combler et c’est rendre service à la colonie que de me les signaler. Je crois cependant pouvoir me permettre de déclarer que l’administration n’est à aucun point de vue responsable du ralentissement constaté dans les affaires et demeure au-dessus des critiques formulées. »

Ce ralentissement des transactions lui paraît, d’ailleurs, en voie de disparition. « La colonie va probablement retrouver peu à peu la voie normale dont elle n’aurait pas dû sortir. Les causes de vrai progrès économiques sont, en effet, permanentes et non passagères.

Comme le Sénégal, comme la Guinée et la Nouvelle-Calédonie, qui ont subi respectivement en 1903, 1901 et 1895 des crises analogues, Madagascar traversera facilement l'épreuve actuelle. Le développement considérable de sa production nous est un sûr garant de sa prospérité prochaine. » L'avenir a, comme on le sait, répondu à cette prédiction.

Au début de janvier 1905, Gallieni s'attend à pouvoir partir au mois de mai suivant. Un délai de quatre mois, qui en réalité sera de six, paraît court à qui a derrière soi plus de huit années d'un grand gouvernement colonial. Aussi Gallieni parle-t-il déjà de sa mission comme une chose terminée et jette-t-il sur elle le regard d'un homme qui a conscience d'avoir éveillé un immense territoire à une vie nouvelle.

Tananarive, le 27 janvier 1905.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre aimable mot du 24 décembre dernier. Mes vœux se sont croisés avec les vôtres et vous savez combien ils sont sincères pour vous, qui vous êtes toujours montré si bon, si bienveillant et si encourageant pour moi. Mieux que personne, vous êtes au courant des difficultés de toute sorte que j'ai rencontrées depuis mon premier débarquement à Tamatave, en septembre 96 et, vous devez bien vous douter que le Département et les bureaux ne m'ont pas toujours fourni le concours qu'ils me devaient. Malgré tout, je me suis efforcé de ne me laisser jamais rebuter par ces obstacles et d'accomplir ce que je croyais utile pour le développement et l'avenir de notre colonie. Celle-ci, vous le savez mieux que personne, constituait un instrument colonial des plus médiocres et certains me reprochent de lui avoir demandé un effort supérieur à celui qu'elle pouvait fournir. Mais alors, si nous devions laisser les Malgaches dans leur paresse sordide, à laquelle je me suis efforcé de remédier par un impôt, – qu'ils sont très capables de payer, s'ils veulent travailler, – s'il fallait conserver les sentiers de chèvres qui rendaient tout développement économique impossible et que je remplace par des voies de communica-

tion plus perfectionnées, si notre intention était de maintenir Madagascar dans la situation où vous l'aviez trouvé vous-même, il y a 35 ans, mieux valait, d'après moi, après la leçon de 1895, donnée au gouvernement de Ranavalona, exiger une indemnité de guerre et s'en aller ensuite. Quant à moi, je n'aurais jamais accepté une mission consistant simplement à toucher des appointements et à ne rien faire.

Je terminerai cette lettre en vous annonçant les fiançailles de ma fille avec le capitaine Gruss. Je vous serais reconnaissant de faire part de cet heureux événement à Mme Grandidier et à votre fils Guillaume.

J'espère toujours pouvoir rentrer en France en mai, lorsque la locomotive aura atteint le Mangoro. Nous avons eu un assez mauvais mois de décembre : un violent cyclone dans le Nord, de très mauvais temps partout et un mouvement insurrectionnel dans le Sud. Mais, tout cela, c'est l'ordinaire de la tâche d'un gouverneur de Madagascar.

Je vous prie, mon cher Monsieur Grandidier, de présenter mes respectueux devoirs à Mme Grandidier et de croire toujours à mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

En mai, Gallieni s'embarque pour la France, déposant l'écrasant fardeau qu'il a porté pendant neuf ans et grandement contribué à alléger pour ses successeurs. La tâche qui lui a incombé a de beaucoup excédé ce que lui-même appelle « l'ordinaire de la tâche d'un gouverneur de Madagascar ». L'œuvre magnifique qu'il a accomplie, en pacifiant et organisant la grande île, en commençant à la mettre en valeur, en réalisant les conditions de l'essor économique qu'elle a pris depuis, met le point final à une admirable carrière coloniale, dont les phases précédentes, au Soudan et au Tonkin, eussent déjà suffi à lui acquérir des titres imprescriptibles à la gratitude nationale. Désormais, il se consacrera en France à cette activité « exclusivement militaire » dont on l'a vu plus d'une fois appeler de ses vœux l'occasion, tandis qu'il en exerçait au loin une plus complexe. Dès le temps de paix, il y donnera sa mesure, qui ne sera pas inférieure à celle qu'il avait donnée de lui-même dans son rôle colo-

nial. Venue l'heure où se jouera le sort de la France, dont il avait prévu et prédit que « l'avenir se déciderait probablement au cours de ce siècle », il sera des premiers au nombre de ceux à qui elle devra son salut.

# DOCUMENTS ANNEXES

## FAC-SIMILÉ DU DÉBUT ET DE LA FIN D’UNE LETTRE DU MARÉCHAL GALLIENI

MADAGASCAR
ET DÉPENDANCES

Général Commandant en Chef
et
Gouverneur Général

*Tananarive, le* 20 Mars 1902.

Mon cher Monsieur Grandidier,

Je vous remercie pour votre dernière lettre et pour votre travail si intéressant sur l'origine des Malgaches. Déjà, je l'ai parcouru et l'examen que j'en ai fait, me montre déjà quel précieux service vous avez rendu à notre colonie par une étude aussi consciencieuse de ses origines. Ce travail fera l'objet d'une communication de M. Jully, à la prochaine séance de l'Académie malgache, qui se réunira le mois prochain.

mes fonctions et je suis, si je reste, à avoir la confiance entière du Gouvernement, comme je semble l'avoir actuellement et à ne pas être troublé dans ma besogne par des accusations d'assassinats, d'exactions, etc., analogues à celles qui ont eu lieu déjà. C'est dans ce sens que j'écris au Ministre.

Je suis heureux de savoir que vous avez rejoint maintenant votre fils Guillaume. J'espère que vous l'aurez trouvé en excellente santé, malgré les fatigues de son voyage.

Je vous prie de me rappeler à son bon souvenir et de croire toujours à mon entier et profond dévouement,

Gallieni

J'ai été bien affecté de la perte de ce pauvre [illegible] [illegible], chez lequel nous nous sommes rencontrés pour la 1re fois.

## NOTES SUR LE CHEMIN DE FER T. C. E. (TANANARIVE-COTE EST)
## avec un croquis de la route et de la voie ferrée.

Les voies de communication entre les diverses régions de l'île et en particulier le chemin de fer qui devait mettre en relations rapides la région la plus peuplée, l'Imerina, avec la côte orientale ont été parmi les préoccupations dominantes du Général Gallieni, qui les considérait, à juste titre, comme les moyens d'action les plus puissants pour la mise en valeur de notre nouvelle colonie.

Il a donc semblé utile d'indiquer ici, à l'aide des documents officiels de l'époque, quelle était la situation du chemin de fer de Tananarive à Tamatave, lorsque le Général Gallieni a quitté le gouvernement de Madagascar ; à cette œuvre, comme le montrent ses lettres, il s'était ardemment consacré.

À la vérité, la construction du chemin de fer de la côte Est de Madagascar était l'une des entreprises parmi les plus difficiles qu'il fut possible de rencontrer aux colonies du fait du climat, de l'orographie et de la constitution géologique des régions qu'il devait traverser ; aussi Gallieni, pour épargner les cent premiers kilomètres qu'il était à la rigueur possible de remplacer provisoirement par un transport par eau sur le canal des Pangalanes, fit-il d'abord étudier la voie de Brickaville à Tananarive, puis en entreprendre la construction.

Le chemin de fer de Madagascar, qui relie Tananarive à la mer et dont le premier tronçon, de 102 kilomètres, a été inauguré le 1er novembre 1904, et livré, le lendemain, à l'exploitation publique, se développe sur le versant oriental de l'île.

Les nombreuses sinuosités, que lui impose la topographie de la région traversée, sont contenues dans une bande de terrain de 20 kilomètres de largeur dont l'axe coïncide, approxima-

tivement, avec le parallèle d'Andevorante, par 21° de latitude sud.

Son origine se trouve à Brickaville, au confluent de la Vohitra et du Ronga-Ronga, terminus navigable des embarcations qui fréquentent le canal des Pangalanes.

Brickaville n'est qu'à 15 kilomètres, à vol d'oiseau, dans l'intérieur des terres et à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de l'Océan.

## GRANDES DIVISIONS DE LA LIGNE

Avant de parcourir la voie ferrée il est intéressant de connaître, dans ses grandes lignes, le caractère du pays qu'elle traverse. Quatre aspects différents, correspondant en quelque sorte, à quatre régions, ayant chacune son caractère propre, peuvent y être distingués :

1° Les monts Betsimisaraka, de Brickaville au col du Tangaina. La voie ferrée les sillonne en longeant la Vohitra et son affluent, la Sahantandra, par une rampe continue, qu'on peut diviser en trois sections : une rampe douce de Brickaville au tunnel Gallieni, une très forte rampe de Vonga-Vonga au col d'Ampasimpotsy, un quasi-palier, du col d'Ampasimpotsy à celui du Tangaina.

2° La plaine du Mangoro, du Tangaina au pied de l'Angavo, région de parcours relativement facile, que la voie ferrée traverse en palier.

3° Le massif de l'Angavo dont le point culminant est marqué par le col d'Ambohitranjavidy sur la ligne de faîte qui sépare les versants de l'océan Indien, et du canal de Mozambique et que la voie ferrée franchit, en rampe continue et très forte, par la vallée de la Mandraka.

4° Le plateau d'Imerina, du col d'Ambohitranjavidy à Tananarive. La voie ferrée le descend en pente très douce par la haute vallée de l'Ikopa.

Le profil de la ligne est donc, en quelque sorte, comparable à celui d'un escalier à deux marches gigantesques.

## DESCRIPTION
## DE BRICKAVILLE À ANIVORANO

À sa sortie de Brickaville la voie ferrée longe le fleuve, sur la rive droite, et traverse une région basse et marécageuse qui présente encore tous les caractères de la zone côtière.

Cette zone forme, entre le pied des montagnes et l'océan une sorte de glacis faiblement ondulé, qui s'abaisse en pente douce vers la mer, et où les cours d'eau qui descendent du massif montagneux s'épanouissent et, contrariés par les mouvements de l'océan, laissent déposer les débris organiques et minéraux qu'ils tenaient en suspension. C'est ainsi que leurs embouchures finissent par s'envaser, s'ensabler, se combler lentement. Souvent la vitesse des eaux fluviales est insuffisante pour rompre le cordon littoral formé sous l'influence combinée des vents, du flux et des courants marins qui viennent battre le rivage, par l'amoncellement des sables et détritus de tous genres charriés dans leur lit.

Jusque vers Anivorano, les mouvements de terrain ont peu d'importance. Ils disparaissent comme enfouis sous l'abondante végétation où dominent le bananier et le manguier. À part la longue croupe du Tanambao, dans laquelle le chemin de fer s'est taillé un passage en plein roc, croupe que décorent de leurs cimes en éventail déployé d'abondants ravenales, aucun obstacle sérieux ne tourmente le tracé de la voie.

Il convient toutefois de signaler que la mauvaise tenue du sous-sol de ce terrain, en apparence facile, fut, pour les constructeurs de la voie, la source de nombreuses difficultés. À droite, sur les bords uniformément plats de la Vohitra, des villages betsimisaraka émergent des bananiers dont les longues feuilles déchiquetées, penchées sur la rivière, semblent se prolonger dans les eaux.

À gauche et en avant, au delà de la lisière de la plaine, apparaissent déjà de nombreux monticules aux formes d'autant plus robustes, au relief d'autant plus accentué, qu'ils s'écartent davantage de la rivière : ce sont les dernières manifestations des

monts Betsimisaraka qui avancent jusque sur la région leurs contreforts extrêmes.

## ANIVORANO (km. 16,000)

C'est à Anivorano que s'installa, au début, la Direction du Service du chemin de fer. Outre les bureaux du Service et les locaux destinés au logement du personnel de direction et de surveillance, des installations très importantes y furent créées : magasins pour le matériel, les approvisionnements de toute nature, magasins spéciaux pour la traction et le service de santé, remise pour locomotives, ateliers de réparation des machines et du matériel roulant, gare pour les voyageurs, halle aux marchandises, etc.

Anivorano était le chef-lieu du district de Fetraomby dont la direction était réunie, avec celle des travaux, dans les mains de l'ingénieur du Chemin de fer.

## D'ANIVORANO AU TUNNEL GALLIENI

Après avoir reçu, sur sa gauche, le Rianila, en face d'Anivorano, la Vohitra, que longe toujours la voie ferrée, la ligne pénètre franchement dans l'intérieur des terres, en s'infléchissant vers l'Ouest.

À partir de ce moment la voie se met à monter un peu, à serpenter sur le bord de la rivière pour éviter les mamelons qu'elle rencontre. Sur les deux rives, ceux-ci commencent à former un relief accusé, dominés sur la droite par le pic isolé de Vohilongo, et plus au loin par le puissant massif d'Andriantantely. Tantôt ils masquent complètement l'horizon, tantôt ils s'écartent brusquement du fleuve, comme pour donner au voyageur qui passe, la vision rapide d'un coin de paysage inattendu, dans le cadre étroit des montagnes environnantes.

En même temps que les flancs de la vallée déjà rétrécie se couvrent d'une abondante végétation de bambous, les îlots rocheux se multiplient dans le lit de la Vohitra, puis aux environs de Manarantsady (km. 29,500) – et de la gare de Vohipeno

(km. 31,200) apparaissent les rapides. Plus loin à Kalalao (km. 37,000), le lit de la Vohitra se transforme en un véritable chaos de roches, au milieu desquelles les eaux, cherchant une issue, ont dû se frayer un passage et se précipitent en cascades. Au delà de Fanasana la ligne abandonne momentanément la Vohitra pour emprunter la vallée d'un de ses petits affluents, la Sahampala, aux bords couverts de rafias, et vient heurter de front la chaîne de Vonga-Vonga, qu'elle va passer en un souterrain de 800 mètres (tunnel Gallieni) à la sortie duquel elle retombe dans la vallée de la Vohitra, aux environs de Sandrakazomena (km. 51).

D'Anivorano à Vonga-Vonga, la plateforme de la voie comporte 12 ponts métalliques, dont un de 28 mètres de portée et deux de 24 mètres.

## TUNNEL GALLIENI

*Historique.* – Entre Sahampala et Sandrakazomena, le tracé primitif suivait fidèlement la vallée de la Vohitra en contournant l'extrémité de la chaîne de Vonga-Vonga, ce qui imposait à la voie un détour considérable vers le Nord.

L'heureuse disposition de deux vallées secondaires, qui pénètrent profondément, à la rencontre l'une de l'autre, dans le massif montagneux, la Sahampala, que le voyageur vient de suivre et la Vohanaza, conduisit, vers le milieu d'août 1901 à l'étude d'une variante qui comportait un tunnel de 788 mètres de longueur, traversant la montagne sous une profondeur de 100 mètres et réalisait ainsi un raccourci de 6 kilomètres.

Le nouveau tracé fut approuvé en octobre 1901.

Les travaux en galerie commencèrent 11 février 1902 du côté Aniverano, le 21 août du côté Mangoro. La rencontre eut lieu le 12 octobre 1903.

Le tunnel fut livré au service de la pose le 10 février 1904. Le 22, les trains le franchissaient.

*Constitution géologique.* – Le massif de Vonga-Vonga est un pli de terrain cristallophillien recouvert par les produits de décomposition, sur place, des roches primitives.

L'aspect n'est pas le même des deux côtés du souterrain. Du côté Anivorano, la couche de roches fissurées, mélangées aux produits de décomposition, n'a que quelques mètres d'épaisseur. Derrière cette couche, on trouve du gneiss compact, coupé de veines dioritiques, de strates de quartzites et de micaschistes, avec seulement quelques infiltrations aux lits de séparation.

Du côté Mangoro, après avoir traversé un lit d'argile provenant d'anciens éboulis et peu solide, on atteint une couche de terrain sableux, fortement imprégnée d'eau qui causa quelques inquiétudes. Viennent ensuite des micaschistes très fissurés à infiltrations abondantes, des roches de décomposition très avancée et de consistance nulle. Cette contexture persiste jusqu'à environ 250 mètres de la tête, les micas et les infiltrations devenant moins nombreux, les micaschistes de meilleure tenue, à mesure qu'ils s'éloignent de la tête.

Vers le milieu du tunnel, un épais filon de diorite sépare nettement les deux terrains, et occasionne, aux surfaces de séparation, de très fortes infiltrations qui ont nécessité l'exécution de deux anneaux de maçonnerie.

Le percement du tunnel a exigé l'extraction de 2 500 mètres cubes de terrassements ordinaires, de 20 000 mètres cubes de roc compact et l'exécution de 3 000 mètres cubes de maçonnerie. Les travaux durèrent deux ans.

Cette première étape, Brickaville-Vonga-Vonga, correspond au parcours, en rampe douce, du plan irrégulièrement incliné qui raccorde la côte aux monts Betsimisaraka, monts que la ligne aborde maintenant et qu'elle va pouvoir escalader grâce au sillon que lui a creusé la Vohitra.

## LES MONTS BETSIMISARAKA

Il est difficile, à première vue, de démêler la loi fondamentale à laquelle obéit la distribution du relief ; rien de plus compliqué et de plus obscur, en apparence, que l'architecture des monts Betsimisaraka.

La répartition, l'orientation, l'amplitude des plis du terrain, le plongement des strates semblent n'avoir obéi à aucune loi. Des cours d'eau, tour à tour marais et torrents zigzaguent, au gré de leur caprice, dans les découpures du sol, mordant dans les berges de la vallée dont ils arrachèrent des lambeaux en mettant à nu, par endroits, l'ossature rocheuse.

Creusés dans un terrain imperméable ces cours d'eau ont un régime des plus capricieux. Les variations de leur débit obéissent cependant avec une régularité remarquable à celles des hauteurs de pluies. Tantôt ils roulent paisiblement leurs eaux claires dans un lit caillouteux et sans profondeur, tantôt, subitement transformés en torrents, à la suite d'un orage, ils ont des crues inattendues et violentes qui ont atteint jusqu'à 8 mètres, emportent tout sur leur passage et laissent, derrière eux, une vallée largement ravinée. Après la crue, tout rentre en l'état primitif. La Mantana (km. 61,400), la Sahanimona (km. 64,000), la Sahanitsiva (km. 70,500) que le voyageur va bientôt franchir, présentent tous ces caractères torrentiels.

Bien que les lignes de la charpente des monts Betsimisaraka ne se dessinent qu'imparfaitement sous le manteau d'argile qui les recouvre, il est possible de discerner, dans le massif montagneux, une série de plis juxtaposés, à des niveaux différents et orientés dans la direction générale N.-N.-E.-S.-S.-O.

Résultat sans doute d'un ridement local et d'une compression énergique du terrain cristallophillien originel les plis n'ont pas conservé la simplicité de leurs formes premières.

Les rivières qui dévalent de la montagne ne peuvent, naturellement, que se plier aux formes du terrain. Engagées au fond d'un pli synclinal, elles le descendent tranquillement, à la recherche d'une brèche qui lui permettra d'accéder dans le pli inférieur. L'ayant atteinte, elles se retournent à angle droit, gagnent la dépression inférieure par une chute, une cascade ou un rapide. La roche, du haut de laquelle les eaux se précipitent, présente toujours un aspect lamellaire dont les feuillets, quel que soit leur plongement, ont une direction immuable, celle du

plissement général. Arrivées dans le pli inférieur, les rivières, avec leur première direction, retrouvent leur allure tranquille.

Cette physionomie naturellement exagérée en certains points, atténuée dans d'autres, est celle de la Vohitra et de son affluent la Sahantandra : on la rencontre à chaque étape de leur cours. À la vérité l'ascension d'une pareille chaîne montagneuse, par une voie ferrée, n'était pas chose aisée.

Aux difficultés résultant de l'altitude à atteindre – du tunnel Gallieni au col du Tangaina, point culminant de la chaîne, la différence de cote atteint 865 mètres –, s'ajoutaient celles, non moins sérieuses, inhérentes à la configuration du terrain, à la nature rocheuse des flancs d'une vallée particulièrement étroite et encaissée.

## DE VONGA-VONGA À FANOVANA

Au débouché du tunnel Gallieni (km. 50,000) la voie ferrée descend la petite dépression de Vohanaza, du nom d'un petit village voisin et retrouve la vallée de la Vohitra, rétrécie, les flancs raidis et découpés par de nombreux ravins d'où tombent normalement, en cascade, quelques ruisselets d'eau claire. Elle reprend ainsi ce précieux guide qu'elle va maintenant serrer de plus près et ne plus abandonner un instant. Les eaux, peu profondes, de la rivière recouvrent d'abord tranquillement un fond rocheux, puis on les voit parsemées de blocs de roche, tantôt informes et épars, tantôt entassés les uns sur les autres et barrant le fond de la vallée ; elles accélèrent alors leur allure et se transforment en rapides.

En même temps, les flancs de la vallée se redressent, le thalweg s'encaisse et se replie, des émergences rocheuses et noirâtres, au-dessus desquelles suintent lentement d'abondants filets d'eau, percent fréquemment la croûte argileuse, la végétation se raréfie, la population devient plus clairsemée, le site plus sauvage.

Non loin de Sandrakazomena (km. 51,000) la voie, à chaque instant, se heurte à des contreforts rocheux, contourne les plus puissants et pénètre dans les plus faibles. Aux environs du

village d’Ankarefo (km. 55,000) la plateforme n’est qu’une suite à peu près ininterrompue, de tranchées rocheuses et de remblais élevés. Les hauts talus verticaux qui la bordent, vraies murailles couleur d’ardoise, déchiquetées, ruisselantes d’humidité, rayées de coup de mine, attestent les difficultés surmontées.

Ces ponts élevés, à large ouverture, qui franchissent des cours d’eau sans profondeur, ces ouvrages à grand débouché sous lesquels ne coulent, normalement, que de minces ruisselets, cette préoccupation d’aller chercher les eaux qui viennent des pentes supérieures à une certaine distance de leur tête, au moyen de caniveaux revêtus, ces grands remblais, uniformément gazonnés, indiquent assez quelle défiance inspira aux constructeurs de la voie, dans cette région pluvieuse, l’action destructive des eaux.

La voie remonte ainsi laborieusement l’étroit couloir de la Vohitra, d’où l’horizon reste toujours borné, jusqu’à la gare de Mantana (61,400).

Aux abords de ce point et jusqu’ à Sahanimona (km. 64,000), une légère modification se manifeste dans la nature du terrain. Aux pentes rocheuses et abruptes des environs d’Ankarefo succèdent maintenant des versants argileux, plus doux, mais imprégnés d’eau et renfermant dans leur masse d’énormes rognons de diorite qui surplombent parfois la plateforme.

À sa sortie de la gare de Mantana, la voie ferrée passe la rivière de ce nom sur un pont métallique, laisse sur sa droite et à son pied, le village indigène de Lohariandava (km. 62,000) assis sur les bords de la Vohitra dans un massif de rafias, décrit une grande courbe avant d’atteindre Sahanimona (km. 64,000) et franchit sur un très haut remblai ce profond ravin, dont l’étroit thalweg, parsemé d’énormes blocs roulés, entassés pêle-mêle les uns sur les autres, disparaît presque aussitôt dans un bouquet de bois.

Là, à proprement parler, commence la région des chutes de la Vohitra dont la première apparaît au confluent de la Sahanimona et de la Vohitra. La vallée s’encaisse alors plus profondé-

ment encore, ses flancs se raidissent davantage, les sinuosités se multiplient, à loisir, s'accusent plus violentes et mettent en pleine lumière les deux directions caractéristiques rectangulaires du cours de la Vohitra.

À hauteur du km. 67,000, c'est-à-dire un peu avant d'atteindre Ambalahoraka, dont le mince éperon rectiligne descend, en pente douce, sur la rivière, une série de jolies cascades roulent, en tourbillons, leurs eaux écumantes au milieu de grandes lames rocheuses. Parfois, lorsque le soleil les éclaire, toutes les couleurs du prisme illuminent le léger brouillard qui les surmonte.

À faible distance du point où elle a coupé l'éperon d'Ambalahoraka (km. 68,000), la voie remonte momentanément la vallée secondaire d'un petit affluent de la Vohitra, la Sahanitsiva, dans laquelle elle décrit une large boucle qui lui permet de s'élever sans dépasser la rampe de 25 millimètres par mètre, jusqu'au sommet des chutes de la Vohitra étagées entre le confluent de ce torrent et le km. 72, chutes qui, apparaissant en amphithéâtre, à hauteur du km. 69,500, sont du plus bel aspect.

La ligne traverse ensuite le tunnel courbe de Farariana (km. 72,500) creusé dans des micaschistes durs et compacts. Un kilomètre plus loin (km. 73,000), à la sortie d'une tranchée, on aperçoit de profil, sur la droite, surmontée d'un épais nuage de vapeur d'eau, la jolie chute de Farariana qui disparaît, presque aussitôt, derrière un rideau de roches dentelées.

En ce point, la vallée s'élargit légèrement, les pentes semblent s'adoucir, l'horizon prend un peu d'ampleur. La rivière reprend une allure plus tranquille en atteignant, près de la gare d'Andekaleka (km. 77,600) un faible épanouissement de sa vallée.

Arrivée à Andekaleka, la voie ferrée abandonnant définitivement la Vohitra qui remonte vers le Nord, pénètre dans la vallée de son affluent, la Sahantandra ; l'amplitude des sinuosités de la vallée diminue ; de longs biefs, à peu près rectilignes,

se raccordent par de courts tronçons perpendiculaires qui coïncident presque toujours avec une chute ou un rapide.

La pénétration de la voie dans la vallée de la Sahantandra ne s'est pas faite sans quelques difficultés. Elle a exigé, en particulier, l'ouverture dans le roc de trois tranchées de dimensions exceptionnelles et la construction, immédiatement après, dans le lit même de la rivière, d'une digue perrayée, longue de 213 mètres, barrant un de ses bras.

Poursuivant sa marche ascendante, la voie traverse le petit tunnel Alice R. (km. 84,500) percé dans un mince contrefort de roc compact, longe le village d'Andobarano (km. 86,000) en courbe de 80 mètres, passe devant les jolies chutes de Lomboky ou Nosoparia (km. 90,700) traverse le village et la gare d'Ambatovolo (km. 92,200) et atteint la Via (km. 95,000), affluent de la Sahantandra, qu'elle franchit sur un pont métallique.

En prévision de la forte rampe qui suit, elle va franchir cette rivière à 200 mètres en amont de son confluent avec la Sahantandra ; puis elle commence aussitôt son ascension en décrivant, vers le Sud, une grande boucle, autour du cirque de Tsaravinany, pour regagner la différence de niveau que crée la magnifique chute de Koma. Cette chute remarquable, haute de plus de 60 mètres et du sommet de laquelle se précipite toute la masse des eaux de la Sahantandra, par une série de cascades ininterrompues, est des plus impressionnantes. Malheureusement elle n'est pas visible de la voie ferrée dont elle éclabousse, cependant, les talus.

Deux kilomètres plus loin, on entre en gare de Fanovana (km. 102,100), terminus provisoire de la section mise en exploitation pendant le gouvernement de Gallieni.

La gare de Fanovana est reliée au village d'Ambavaniasy, sur la route de Mahatsara à Tananarive, par un tronçon carrossable de 4$^{km}$,500 qui a été ouvert à l'exploitation publique le 1$^{er}$ avril 1904 et que suivent, maintenant, tous les voyageurs qui se rendent de Tamatave à Tananarive ou inversement.

Du tunnel de Vonga-Vonga à Fanovana la plateforme comporte 8 ponts métalliques, dont deux de 28 mètres, deux de 24 mètres, deux de 14 mètres, un de 11 mètres et un de 4 mètres.

On se rendra compte de l'importance des travaux auxquels a conduit la construction de la section, Brickaville-Fanovana, par l'examen des chiffres ci-après qui indiquent, par nature d'ouvrage, les cubes exécutés :

Déblais ordinaires. .......... 2 000 000 mètres cubes
Déblais de roc compact. ...... 300 000 –
Maçonnerie hourdée. ........... 90 000 –
Maçonnerie à pierres sèches. 30 000 –

Le tableau ci-contre indique l'horaire du service des trains de voyageurs tel qu'il a fonctionné dès l'ouverture au public de cette section de la ligne.

SERVICE DE BRICKAVILLE A FANOVANA

ALLER — Départ de Brickaville le mercredi et le samedi

| Noms des stations. | Kilomètres | Distance entre les stations | Arrivées. | Départs. | Arrêts. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Matin. | | |
| Brickaville. . . | 0 | » | » | 6h 7 | » | Buffet. Hôtel. |
| Anivorano. . . | 16 | 16 | 6h,45' | 7 | 15' | Prise d'eau. |
| Vohipeno. . . | 31,200 | 15,200 | 7 46 | 7 51 | 5 | » |
| Fanasana. . . | 44,700 | 13,500 | 8 40 | 8 45 | 5 | Prise d'eau. |
| Mantana. . . | 61,400 | 16,700 | 9 36 | 9 41 | 5 | » |
| Andekaleka. . | 77,600 | 16,200 | 10 30 | 10 35 | 5 | Prise d'eau. |
| Ambatovolo. . | 92,200 | 14,600 | 11 18 | 11 23 | 5 | » |
| Fanovana. . . | 102,100 | 9,900 | 11 53 | » | 1h,22 | |

RETOUR — Départ de Fanovana le mardi et le vendredi

| Noms des stations. | Arrivées. | Départs. | Arrêts. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| | | Soir. | | |
| Fanovana. . . | » | 1h,15' | » | » |
| Ambatovolo. . | 1h,45' | 1 47 | 2' | |
| Andekaleka. . | 2 32 | 2 37 | 5 | Prise d'eau. |
| Mantana. . . | 3 27 | 3 35 | 8 | » |
| Fanasana. . . | 4 27 | 4 32 | 5 | Prise d'eau. |
| Vohipeno. . . | 5 14 | 5 19 | 5 | » |
| Anivorano. . . | 6 4 | 6 19 | 15 | Prise d'eau. |
| Brickaville. . . | 7 4 | » | » | Buffet. Hôtel. |

## DE FANOVANA À PÉRINET[1]

En quittant Fanovana, la voie longe quelque temps la route d'Ambavaniasy, franchit la rivière de ce nom, passe près du village de Sandranady et pénètre dans la grande forêt. Bientôt après, elle rencontre un profond torrent, affluent de la Sahantandra, la Vonimana (km. 105,700) qu'elle franchit au pied d'une jolie chute de 30 mètres de hauteur.

En s'enfonçant dans la forêt, la voie, d'abord suspendue assez haut au-dessus du niveau de la Sahantandra, retrouve sur quelques kilomètres, une vallée découpée, comme celle de la Vohitra, entre Sandrakazomena et Mantana. Dans le voisinage du km. 107,000, la rivière coule au fond de profondes gorges, entre de hautes murailles rocheuses se précipitant, de cascade en cascade, sous une épaisse végétation.

Puis, vers le km. 115,000, une accalmie se produit, les pentes s'adoucissent, la ligne reprend un peu de liberté ; après avoir franchi la rivière d'Analamazaotra, elle atteint la gare Périnet (km. 122,400, altitude 950 m.) à la rencontre de la voie ferrée et de la route carrossable.

C'en est fini cette fois, avec les chutes et les rapides de la Sahantandra, dont le cours supérieur prend nettement l'aspect marécageux.

La construction de la plateforme Ambavaniasy-Périnet a donné lieu à l'exécution des travaux suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Déblais ordinaires.............. | 500 000 | mètres cubes |
| Déblais de roc compact.......... | 90 000 | – |
| Maçonnerie hourdée................ | 4 000 | – |
| Maçonnerie à pierres sèches... | 15 000 | – |

[1] Cette station a été ainsi nommée pour rendre hommage à la mémoire du capitaine du génie Périnet, décédé en 1903 à la Guinée française et qui, comme membre de la mission d'études du chemin de fer de Tananarive à la côte orientale que dirigeait en 1897, le colonel Roques, alors commandant, a particulièrement travaillé au tracé de la voie ferrée dans la région d'Analamazaotra.

## DE PÉRINET À MORAMANGA

À partir de Périnet et jusqu'au pied du Tangaina (km. 146,000) la voie ferrée suivra la route carrossable, convenablement élargie.

Elle traverse le village d'Amparafara (km. 128,000) bâti dans une clairière de la forêt, sur les bords de la Sahantandra dont elle suit à présent sans effort la vallée.

Le sommet de la rampe des monts Betsimisaraka est proche. La voie songe donc à se séparer de sa compagne de route qu'elle laisse poursuivre sa marche vers le Sud et sans le secours de laquelle elle peut maintenant continuer son propre trajet. Elle franchit donc la Sahantandra, la côtoie cependant quelque temps encore, puis s'élève doucement sur le flanc gauche de sa vallée et, tournant brusquement à droite pour s'engager dans le col d'Ampasimpotsy (km. 133,500), l'abandonne définitivement et sort de la forêt. Elle passe en gare d'Ampasimpotsy (km. 134,000), suit la vallée marécageuse d'un petit tributaire du Mangoro, la Sahamarirana, franchit cette rivière et remonte sans difficulté sa rive, droite, jusqu'au pied du Tangaina, après avoir traversé les petits villages d'Ampasimpotsy et d'Antsahasaka. Là, se séparant de la route carrossable qui passe par-dessus le col à ciel ouvert, elle traverse l'arête du Tangaina en souterrain de 95 mètres de longueur (Tunnel Gaétan G.).

À l'autre bout de la galerie, un paysage tout nouveau frappe brusquement les yeux du voyageur. Sous un épais brouillard qui d'ordinaire enveloppe la région chaque matin et qui s'élève lentement vers le ciel, l'immense plaine du Mangoro, aux tons fauves, se développe uniformément plate et monotone, çà et là tachetée de vert sombre par de rares bouquets de bois qui, de distance en distance, tranchent vigoureusement sur le fond noirâtre de la brousse incendiée.

La crête boisée du Fody qui apparaît, solidement étayé sur la plaine environnante, par de puissants contreforts se perd à moitié dans le brouillard.

Du Tangaina la voie ferrée descend tout doucement jusqu'à la gare de Moramanga (km. 148,800).

## DE MORAMANGA À TANANARIVE

Moramanga est un grand village situé à 945 mètres d'altitude, au pied des monts Betsimisaraka, sur la lisière de la plaine du Mangoro. La végétation de cette plaine, d'apparence uniformément plate ou du moins sans mouvements de terrain à relief sensible, est rare ou nulle, la population clairsemée. Mais en réalité le terrain est découpé par une série de profondes dépressions marécageuses dont les joncs et les roseaux, baignant dans des eaux rougeâtres, constituent, le plus souvent, la seule végétation. La plaine du Mangoro forme entre les monts Betsimisaraka à l'Est et l'Angavo à l'Ouest, un vaste couloir, large de 30 kilomètres.

En quittant Moramanga, la ligne poursuit d'abord son chemin en ligne droite, rencontre le village d'Ambarilava, franchit la Sahampazana, affluent de gauche du Mangoro, et avant d'atteindre le village d'Andranokobaka, laisse la route carrossable sur sa droite et gagne le Mangoro à Antanjona (km. 165,100) en franchissant successivement trois cols à faible altitude. Elle passe le Mangoro, sur un pont de 75 mètres de longueur à trois travées (une travée centrale de $47^{m}$,50 et deux travées extrêmes de 14 mètres) et à double voie l'une pour le chemin de fer et l'autre macadamisée pour la route carrossable.

D'Antanjona la voie ferrée s'élève sur le plateau d'Ankarefo d'où l'on aperçoit une grande coupure du Fody. C'est au fond de cette coupure que coule le Manambolo, deuxième guide que va prendre la voie ferrée pour gravir, cette fois, la haute muraille rocheuse dont on aperçoit au loin la masse imposante par l'échancrure du Fody.

Du plateau d'Ankarefo la ligne descend, par quelques détours, dans la vallée du Manambolo, suit quelque temps sa rive droite en longeant la route carrossable, passe sur la rive gauche, au km. 174,600, un peu en amont d'Ambodinifody et s'en écarte alors en se dirigeant sur le petit plateau d'Antatabé. De là, elle pénètre à nouveau dans la vallée du Manambolo élargie où de belles rizières alternent avec de grands marécages, remonte tranquillement cette vallée et aborde aux environs d'Anjiro le

pied de l'Angavo, haute muraille de 500 mètres d'altitude qui soutient tout le plateau d'Imerina et sur le flanc de laquelle, la voie ferrée apparaîtra, de la plaine d'Anjiro (km. 186,300) sous la forme d'un filet clair coupant la façade sombre de la montagne.

Anjiro marque l'extrémité du palier formé par la plaine du Mangoro, et l'origine de la deuxième rampe constituée par la chaîne de l'Angavo.

Afin de pouvoir accéder dans la profonde découpure que le cours supérieur du Manambolo s'est taillée sous le nom du Mandraka, dans la montagne entre le sommet de la Mahalava et le pic de l'Angavo, la ligne commence par décrire une ample boucle vers le Nord. Arrivée au fond de cette boucle, elle revient en quelque sorte sur ses pas et s'élève, par une rampe continue, sur le flanc dénudé de la montagne au-dessus des quelques villages qui parsèment le flanc occidental de la vallée en perçant, parfois, les puissants contreforts qui étayent le massif sur la plaine, pénètre profondément dans les découpures et atteint ainsi le pic de l'Angavo, qu'elle contourne, pour s'enfoncer dans les défilés de la Mandraka.

En s'engageant dans les gorges de la Mandraka, dont une épaisse et ombreuse végétation tapisse les flancs escarpés, la voie pénètre en même temps, dans la forêt dite d'Ankeramadinika sans modifier un instant son allure immuablement ascendante.

En quelque sorte, accrochée au flanc de la vallée, très haut suspendue au-dessus du lit du torrent, elle décrit comme au hasard, de longs détours, dans un dédale de mouvements de terrains, traverse des tunnels, contourne des vallées, franchit des rivières, longe en certains points la route carrossable dont le ruban gris cendré apparaît à travers de rares éclaircies, tantôt sous les pieds, tantôt au-dessus de la tête du voyageur désorienté. Toute cette partie du trajet, dans une atmosphère fraîche qui repose des chaleurs de la partie basse sous de prodigieux enlacements de lianes, de palmiers, de fougères arborescentes, de grands arbres pâles sous leur garniture de mousse, est des plus

agréables, encore que l'épais rideau de verdure qui barre rigoureusement l'horizon, dissimule aux regards du passant la structure mystérieuse de ce sol tourmenté.

Après avoir ainsi serpenté dans la forêt, sans s'écarter de sa compagne de route, la voie ferrée atteint le sommet des grandes chutes de la Mandraka, et franchit un affluent de sa rive gauche, l'Antanjona à partir de laquelle la forêt s'éclaircit, symptôme avant-coureur de l'approche du plateau d'Imerina. La forêt ne tarde pas en effet à disparaître complètement et la voie ferrée débouche elle-même à Ambatolona, extrémité de la deuxième et dernière rampe.

La Mandraka n'est alors qu'un mince filet d'eau qui se développe tranquillement au milieu des rizières. La voie se décide à l'abandonner, serpente quelque temps entre les mamelons d'Imerina, gagnant ainsi la ligne de partage entre les eaux qui vont à l'Océan Indien et celles qui se déversent dans le canal de Mozambique et finit par atteindre, sur cette ligne de faîte, le col d'Ambohitranjavidy, d'où elle va chercher le troisième et dernier guide qui la mènera à Tananarive : l'Ikopa.

À la sortie de la forêt, l'élargissement brusque de l'horizon, l'apparition soudaine d'un paysage nouveau, le contraste violent qu'il présente avec celui précédemment traversé produisent une impression saisissante sur l'esprit du voyageur. L'Imerina serait charmante si, trop souvent, son aspect dénudé n'avait l'étrange monotonie des régions sans arbres et sans verdure. De toutes parts, s'étend un océan de monticules aux formes molles et arrondies, recouverts d'une épaisse couche d'argile rouge que percent, de distance en distance, de fréquentes émergences rocheuses. Couronnant leur sommet ou suspendus à leurs raides versants, d'énormes blocs de roches isolés, partiellement enterrés dans l'argile, opposent leur désolante nudité à la riche parure des fonds de vallées cultivées en rizières.

Mais, çà et là, surtout en approchant de Tananarive des rangées de lilas de Perse et de manguiers, arbres caractéristiques du plateau d'Imerina, peuplent les coteaux, égaient l'uniformité des collines pierreuses, sans en dissimuler cepen-

dant, d'une manière complète, la stérilité rougeâtre. En même temps, fièrement campés sur des sommets de mamelons se dressent de nombreux villages, dont les cases, aux façades rouges et aux toits sombres se pressent les unes contre les autres, sans aucune régularité, trop serrés dans leur ceinture de bananiers, d'aloès et de cactus qui, avec le profond fossé qui la double et la large dalle tombée près de l'entrée sont les derniers vestiges d'une fortification primitive.

Ainsi, d'Ambatolona à Tananarive, ce sont toujours les mêmes formes, les mêmes silhouettes qui se succèdent, les mêmes ondulations de mamelons assombris, çà et là, sans pittoresque, par des villages ou des bouquets de bois, mamelons bleutés à l'horizon, d'un bleu incertain qui estompe leurs contours, semblables aux nuages avec lesquels ils semblent se confondre.

Au surplus rien dans son aspect n'imprime à l'Imerina ce caractère tropical si fortement marqué dans la région basse ; la douceur de son climat, la succession régulière et bien nette des saisons, une végétation présentant maintes analogies avec celle de France, lui donnent toutes les apparences d'une région tempérée.

Après avoir franchi le col d'Ambohitranjavidy, la voie ferrée traverse divers affluents secondaires de l'Ikopa, contourne le mamelon de Manjakandriana, adopte résolument à sa sortie du « Tunnel du Génie » creusé sous le sol du Tanifotsy, l'Ivovokopa, laisse, sur sa gauche, le pic d'Angavokely, remarquable amoncellement de blocs de roche, et aboutit finalement aux bords de l'Ikopa.

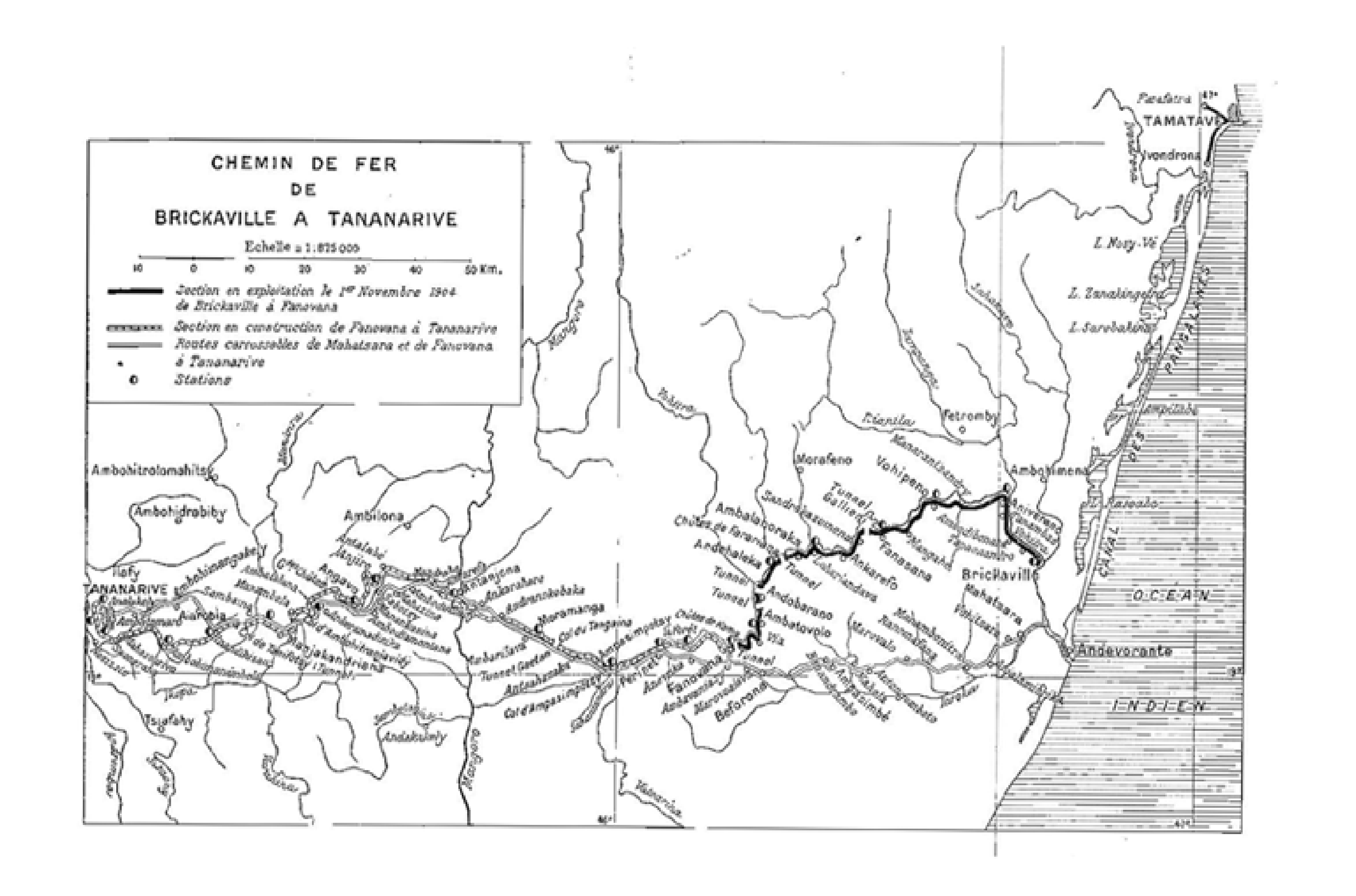
Mais, tout à coup, à l'un de ces brusques tournants apparaît une silhouette claire qui surgit de la plaine mamelonnée, à l'arrière-plan de deux collines qui l'encadrent, floue, en quelque sorte immatérielle ; enveloppée dans cette atmosphère grisâtre, à demi-transparente, caractéristique des horizons d'Imerina.

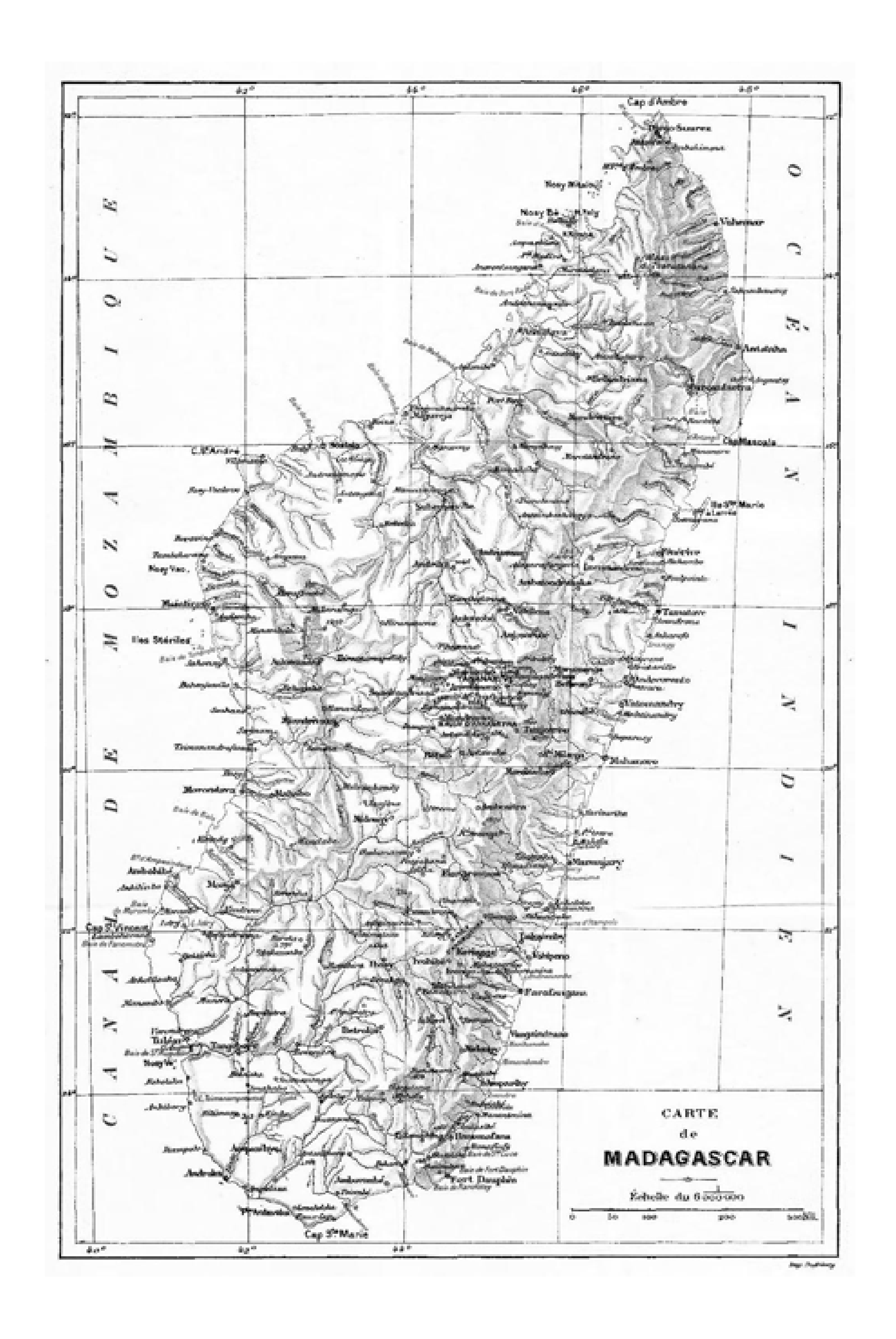
Les profils connus du Manjakamiadana (Palais de la Reine) et du Palais du premier ministre, des toits aigus qui font saillie sur son ample contour, des taches sombres irrégulièrement dis-

tribuées sur sa masse, des surfaces brillantes qui tranchent sur la teinte mate de l'ensemble, annoncent manifestement l'approche d'une grande ville.

Puis, au fur et à mesure que la distance diminue, la vallée de l'Ikopa s'élargit, de belles rizières tapissent tous les bas-fonds, s'étalent en gradins au flanc des collines, les villages plus populeux, plus denses, trop à l'étroit dans leur ancienne enceinte défensive, commencent à descendre vers la vallée, les rouges mamelons, que rendent plus rouges encore les larges érosions provoquées par les eaux semblent s'écarter, s'abaisser, se faire petits devant l'imposante masse de Tananarive qui, fièrement assise sur son robuste soubassement, domine toute la plaine environnante.

Et c'est alors une étrange impression pour le voyageur, parvenu au terme de la route sans avoir oublié les pittoresques sites de la région basse, de retrouver ici, à l'heure ravissante du soleil couchant quelque chose du merveilleux décor des coins les plus brillants de la « Côte d'azur ».


CHEMIN DE FER
DE
BRICKAVILLE A TANANARIVE
Echelle à 1:875 000
10 0 10 20 30 40 50 Km.
Section en exploitation le 1er Novembre 1904 de Brickaville à Fanovana
Section en construction de Fanovana à Tananarive
Routes carrossables de Mahatsara et de Fanovana à Tananarive
Stations
TAMATAVE
Ivondrona
L. Nosy-Vé
L. Tanalangefra
L. Sarobakina
PANGALANES
DES
CANAL
O.C.E.A.N
I.N.D.I.E.N
Andevorante
Brickaville
Ambohimena
Fetromby
Morafeno
Vohipeno
Fanasana
Ankarefo
Ambalavoraka
Andebaleka
Tunnel
Andobarano
Ambatovolo
Fanovana
Beforona
Moramanga
Ambilona
Ambohitrolomahitsy
Ambohidrabiby
Ilafy
TANANARIVE
Manjakandriana
Tsiafahy
Andakamby
Mahatsara
Marovalo


CARTE
de
MADAGASCAR
CANAL DE MOZAMBIQUE
OCÉAN INDIEN
Cap d'Ambre
Vohemar
Antalaha
Cap Masoala
Ile Ste Marie
Tamatave
Iles Stériles
Cap St Vincent
Fort Dauphin
Cap Ste Marie

# Table des matières

## Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir de l'ouvrage original.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (**http://www.ebooksgratuits.com/**) qui est un modèle du genre et sur le site duquel tous les volumes de la *Bibliothèque malgache électronique* sont disponibles. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le vingt-troisième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse maury@wanadoo.mg.

**Pierre Maury, avril 2007**

## Catalogue

1. Charles Renel. *La race inconnue* (1910)
2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895
3. Adolphe Badin. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)
4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895
5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895
6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895
7. Gabriel de La Landelle. *Le dernier des flibustiers* (1884)
8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895
9. Prosper Cultru. *Un Empereur de Madagascar au XVIIIe siècle : Benyowsky* (1906)
10. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 6, septembre 1895
11. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 7, octobre 1895
12. François Saint-Amand. *Madagascar* (1857)
13. Désiré Charnay. *Madagascar à vol d'oiseau* (1864)
14. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 8, novembre 1895
15. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 9, décembre 1895
16. Charles Renel. *La coutume des ancêtres* (1915 ?)
17. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 1, janvier 1896

18. DÉSIRÉ CHARNAY. *Madagascar à vol d'oiseau*. Édition illustrée (1864)

19. IDA PFEIFFER. *Voyage à Madagascar* (1881)

20. ANDRÉ COPPALLE. *Voyage à la capitale du roi Radama* (1910)

21. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 2e année, n° 2, février 1896

22. MARIUS CAZENEUVE. *À la cour de Madagascar. Magie et diplomatie* (1896)

## À paraître

M. Ackerman. Histoire des révolutions de Madagascar, depuis 1642 jusqu'à nos jours. Librairie Gide, 1833

Lieutenant Ardant du Picq. Une peuplade malgache. Les Tanala de l'Ikongo. Le Tour du Monde, 1905

Carpeau du Saussay. Voyage de Madagascar. Nyon, 1722

Docteur Louis Catat. Voyage à Madagascar (1889-1891). D'après la prépublication dans Le Tour du Monde, 1893-1894 (en volume : Hachette, 1895)

E. Colin et P. Suau, S.J. Madagascar et la mission catholique. Sanard et Derangeaon, 1895

Comité de Madagascar. Bulletin du Comité de Madagascar.
1896, 2e année : numéros 3 à 8 (février à août), sauf le n° 6 (juin) manquant
1897, 3e année : numéros 1 à 6 (juillet à décembre), après une interruption de la publication
1898, 4e année : 12 numéros
1899, 5e année : 6 numéros (janvier à juin), avant la transformation en Revue de Madagascar

Comité de Madagascar. Revue de Madagascar. Bulletin du Comité de Madagascar. 1899 à 1911 (quelques numéros manquants)

Léo Dex et M. Dibos. Voyage et aventure d'un aérostat à travers Madagascar insurgée. Mame, 1901

Adrien Domergue. Simples notes de voyage. Gabon. Madagascar. Guyane. Dupont, 1893

Henry Douliot. Journal du voyage fait sur la côte ouest de Madagascar (1891-1892). André et Cie, 1895

Lieutenant Victor Duruy. Mission dans le nord-Ouest de Madagascar (1897). Le Tour du Monde, 1899

Gabriel Ferrand. Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores. 3 volumes, Leroux, 1891, 1893 et 1901

Etienne de Flacourt. Histoire de la grande isle Madagascar. Clouzier, 1661

Georges Foucart. Le commerce et la colonisation à Madagascar. Challamel, 1894

Gallieni (et capitaine X.). Cinq mois autour de Madagascar. Le Tour du Monde, 1899 (en volume : Hachette, 1901)

Gallieni. Neuf ans à Madagascar. Le Tour du Monde, 1906 (en volume : Hachette, 1908)

Henri Gindre. En Afrique australe et à Madagascar. Challamel, 1897

M. Guillain. Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar. Imprimerie royale, 1845

Docteur Édouard Hocquard. L'expédition de Madagascar. Journal de campagne. Le Tour du Monde, 1897

Louis Lacaille. Connaissance de Madagascar. Dentu, 1862

Honoré Lacaze. Souvenirs de Madagascar. Berger-Levrault, 1881

Désiré Laverdant. Colonisation de Madagascar. Société maritime, 1844

Le Faure. La cantinière du 13e. Charavay, Mantoux et Cie, fin 19e ou début 20e siècle

B.-F. Leguével de Lacombe. Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823-1830). 2 volumes, Desessart, 1840

Lyautey. Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899). Armand Colin, 1921 (je ne reprendrai, de cet ouvrage, que les Lettres de Madagascar)

Macé Descartes. Histoire et géographie de Madagascar. Depuis la découverte de l'île, en 1506, jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave. Bertrand, 1846

Evariste Parny. Chansons madécasses. 1787

Louis Pauliat. Madagascar. Calmann-Lévy, 1884

Jean-Baptiste Piolet. De la colonisation à Madagascar. Challamel, 1896

Jean-Baptiste Piolet. Douze leçons à la Sorbonne sur Madagascar. Challamel, 1898

Jean-Baptiste Piolet. Madagascar et les Hova. Delagrave, 1895

Jean-Baptiste Piolet. Madagascar, sa description, ses habitants. Challamel, 1895

Jean Joseph Rabearivelo. Presque-Songes, suivi de Traduit de la nuit. Imprimerie de l'Imerina, 134 ; Mirage, 1935 (à paraître en 2008)

Charles Renel. Contes de Madagascar. Troisième partie : contes populaires. Leroux, 1930

Octave Sachot. Voyages du docteur William Ellis à Madagascar. Sarlit, 1860

Urbain Souchu de Rochefort. Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine. Pierre-Aubouin, 1648

Capitaine Tam. À Madagascar. Carnet de campagne d'un officier. Gaillard, fin 19e siècle

Etc.

**Note :** le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualités culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/